

APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES

MALI

CYCLE DE
PROGRAMME HUMANITAIRE
2020

PUBLIÉ EN JANVIER 2020



À propos

Ce document est consolidé par OCHA pour le compte de l'Équipe humanitaire pays et des partenaires. Il présente une compréhension commune de la crise, notamment les besoins humanitaires les plus pressants et le nombre estimé de personnes ayant besoin d'assistance. Il constitue une base factuelle aidant à informer la planification stratégique conjointe de la réponse.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités ou concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

PHOTO DE COUVERTURE

Photo: OCHA/Ngolo Diarra

Pour les plus récentes mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire de rejoindre les personnes affectées par des crises et est chef de file dans la mobilisation de l'assistance et de ressources pour le compte du système humanitaire.

www.unocha.org/mali

twitter.com/ocha_mali

Humanitarian RESPONSE

La page web Humanitarian Response est destinée à être le site englobant des outils et des services de Gestion de l'information permettant l'échange d'informations entre les clusters et les membres du IASC intervenant dans une crise.

<https://mali.humanitarianresponse.info>



Humanitarian InSight aide les décideurs en donnant accès à des données humanitaires essentielles pour des prises de décision éclairées. Humanitarian InSight présente les informations vérifiées les plus récentes concernant les besoins humanitaires, ainsi que la dispense de la réponse et les contributions financières en découlant.

www.hum-insight.com



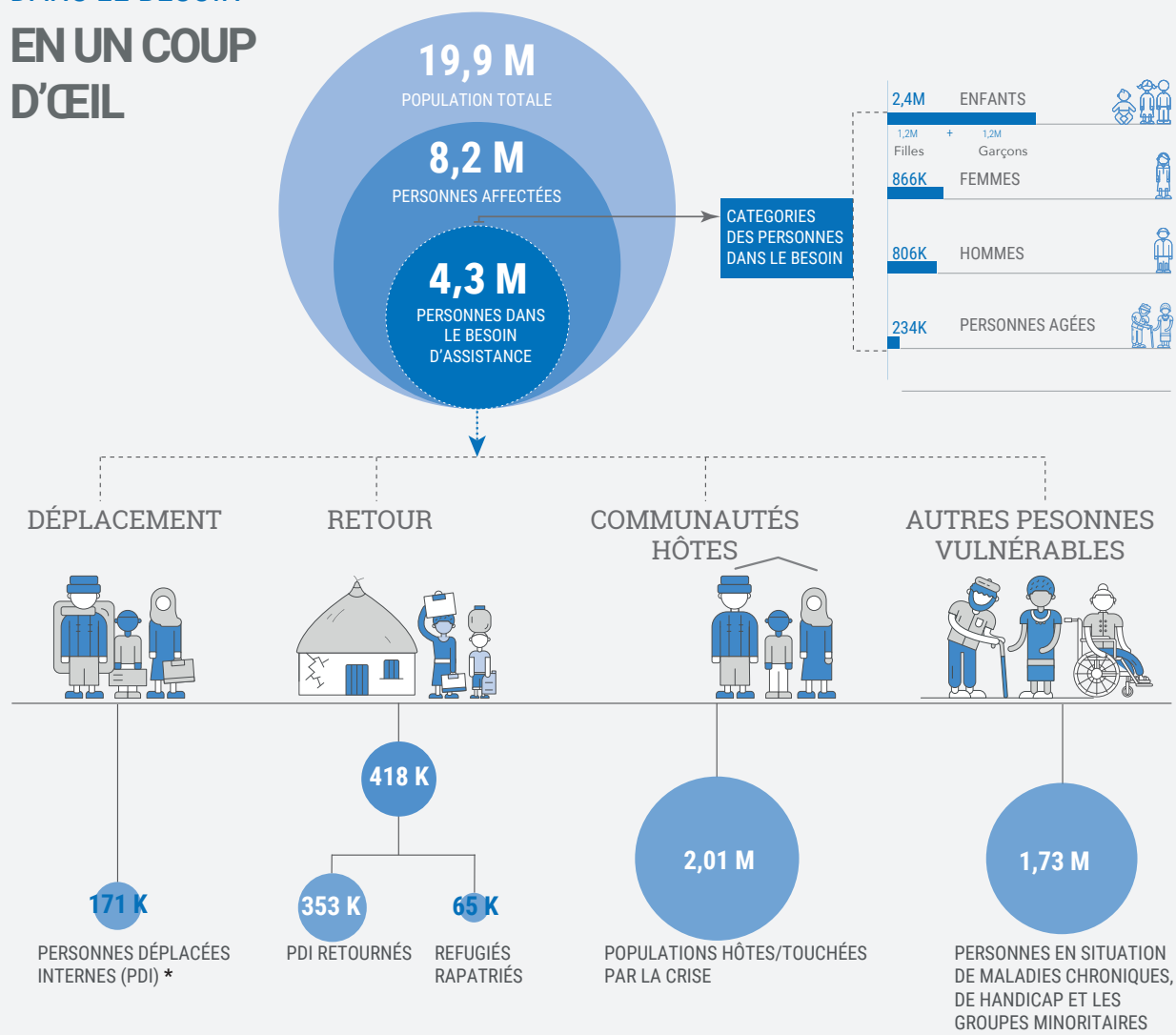
Le FTS, géré par OCHA, est le premier fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire dans le monde et un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en faisant ressortir les lacunes et les priorités et en contribuant ainsi à l'efficacité et à l'efficience d'une assistance humanitaire fondée sur des principes.

fts.org/appeals/2019

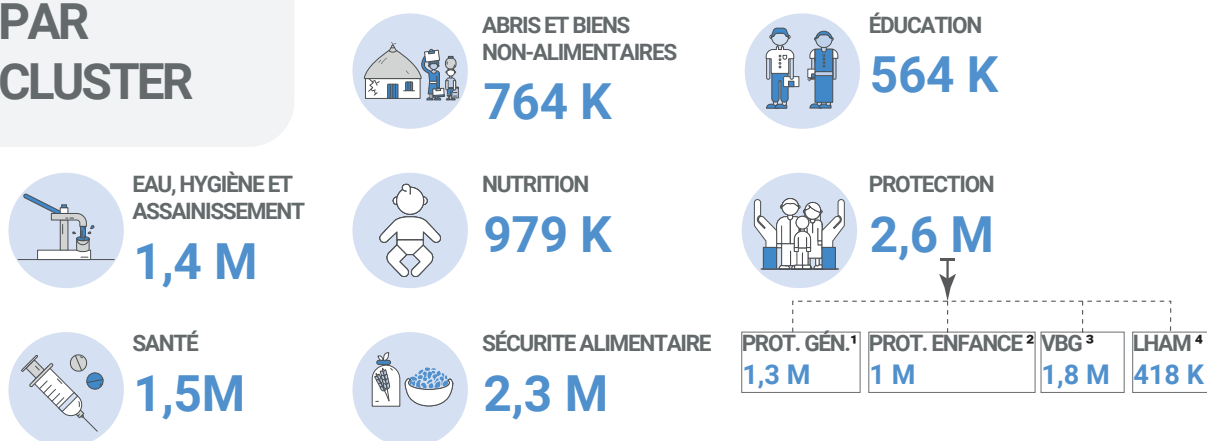
Table des matières

06	Resumé des besoins humanitaires	58	Partie 3 : Analyse sectorielle
13	Partie 1 : Impact de la crise et conséquences humanitaires		Carte générale
	Contexte de la crise		Abris et Besoins non-alimentaires
	Impact de la crise		Eau, Hygiène et Assainissement
	Portée de l'analyse		Éducation
	Conséquences humanitaires		Nutrition
	Nombre de personnes dans le besoin		Protection
52	Partie 2 : Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins		Santé
	Analyse des risques		Sécurité alimentaire
	Calendrier des événements	76	Partie 4 : Annexes
	Suivi de la situation et des besoins		Sources des données
			Méthodologie
			Lacunes et limitations des informations
			Acronymes
			Notes finales

PERSONNES DANS LE BESOIN EN UN COUP D'ŒIL



PAR CLUSTER



* Les clusters ont préparé leur chiffres clés sur la base des données du 31 août 2019 (CMP, 19 sept. 2019, <http://bit.ly/39Nn3r3>). Ce sont donc ces données qui ont été utilisées tout au long de ce document.

1. PROT. GÉN. : Protection générale; 2. PROT. ENFANCE : Protection de l'enfance; 3. VBG : Violence basée sur le genre; 4. LHAM : Lutte humanitaire anti-mines

PERSONNES DANS LE BESOIN PAR CONSÉQUENCES HUMANITAIRES

1 Besoins vitaux

2,5M

2 Services sociaux de bases
et conditions de vie

4M

3 Relèvement et la résilience

250K

4 Protection

PERSONNES DANS LE BESOIN PAR CATEGORIES DE POPULATION ET RÉGION

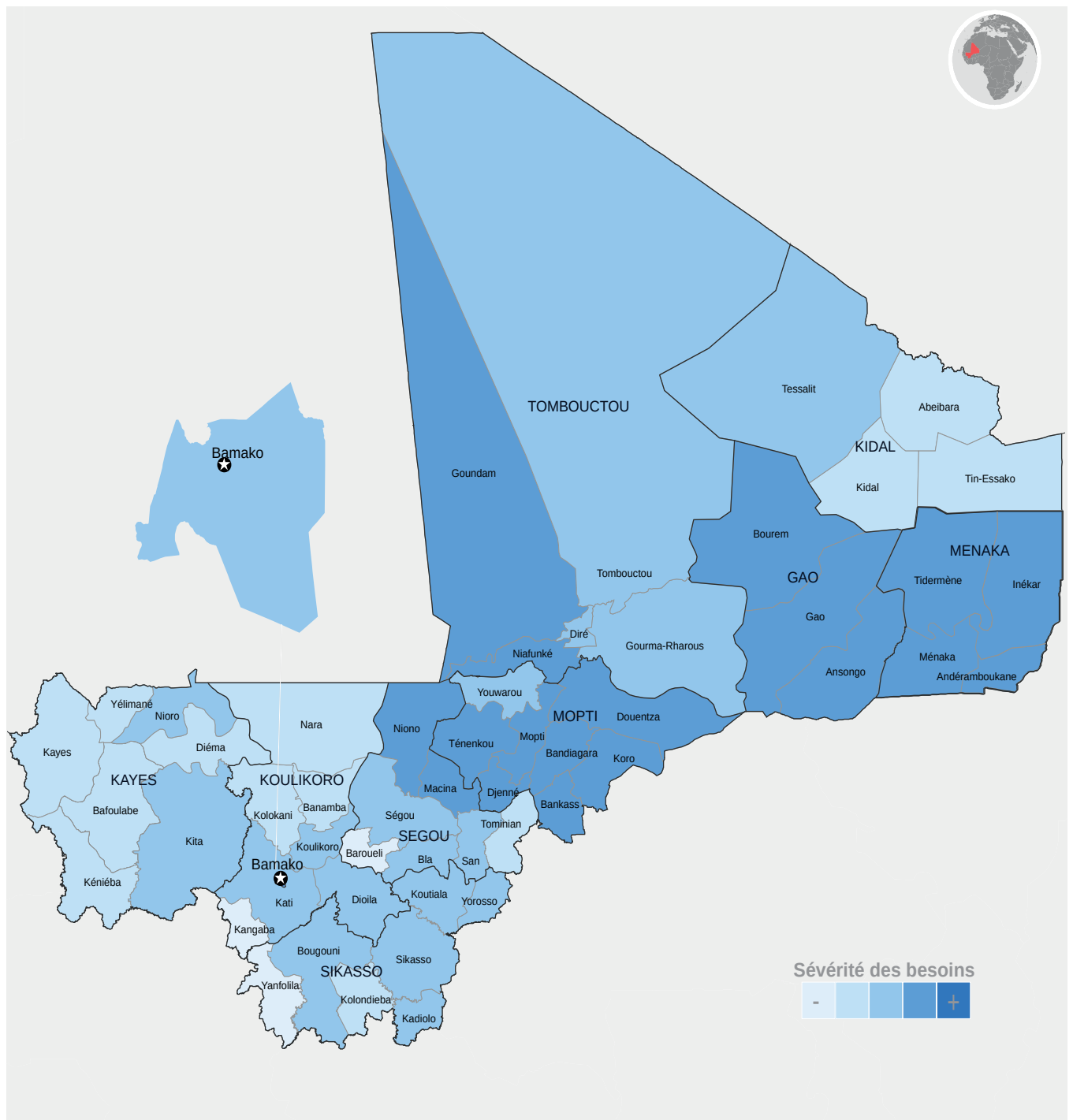
RÉGIONS	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	RETOURNÉES	RAPATRIÉES	COMMUNAUTÉS HÔTES	AUTRES POPULATIONS VULNÉRABLES	TOTAL
Kayes	1 050	44	-	114 231	115 040	230 365
Koulikouro	2 031	-	31	228 551	47 771	278 384
Sikasso	2 598	-	-	282 589	12 837	298 024
Ségou	21 905	621	229	328 239	149 261	500 255
Mopti	60 815	29 010	3 086	598 941	852 223	1 544 074
Tombouctou	28 271	179 700	20 849	193 880	269 755	692 456
Gao	51 892	143 181	40 292	173 848	275 572	684 786
Kidal	646	185	526	24 101	4 200	29 658
Bamako	1 886	-	105	65 438	6 921	74 351
TOTAL	171 094	352 741	65 119	2 009 818	1 733 580	4 332 352

PERSONNES DANS LE BESOIN PAR GENRE ET TRANCHE D'ÂGE

RÉGIONS	ENFANTS		ADULTES		PERSONNES ÂGÉES		TOTAL
	FILLES	GARÇONS	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	
Kayes	62 890	66 115	46 073	42 848	5 989	6 450	230 365
Koulikouro	75 999	79 896	55 677	51 779	7 238	7 795	278 384
Sikasso	81 361	85 533	59 605	55 432	7 749	8 345	298 024
Segou	136 570	143 573	100 051	93 047	13 007	14 007	500 255
Mopti	421 532	443 149	308 815	287 198	40 146	43 234	1 544 074
Tombouctou	189 040	198 735	138 491	128 797	18 004	19 389	692 456
Gao	186 946	196 533	136 957	127 370	17 804	19 174	684 786
Kidal	8 097	8 512	5 932	5 516	771	830	29 658
Bamako	20 298	21 339	14 870	13 829	1 933	2 082	74 351
TOTAL	1 182 732	1 243 385	866 470	805 818	112 641	121 306	4 332 352

Résumé des besoins humanitaires

POPULATION TOTALE	PERSONNES AFFECTÉES	PERS. DANS LE BESOIN	FEMMES	HOMMES
19,9M	8,2M	4,3M	2,16M	2,17M



Principaux constats

PERS. DANS LE BESOIN

4,3M

TENDANCES (2012-2020)



ENFANTS

53%

FEMMES

23%

HOMMES

21%

PERS AGÉES

3%

La crise multidimensionnelle qui touche le Mali depuis 2012, ne connaît pas de signaux d'affaiblissement malgré les efforts tous azimuts. En 2019, l'ampleur de la crise s'est davantage accentuée avec l'expansion généralisée de la violence et de l'insécurité dans tout le centre du pays avec une dimension transnationale dans l'espace du Liptako Gourma. Les populations sont exposées à la criminalité croissante, à la présence d'engins explosifs improvisés (EEI), à la prolifération des armes légères et de petits calibres et à la présence des groupes armés qui font preuve d'une extrême violence et les conflits de type communautaire. Ainsi les effets conjugués de ce premier choc qu'est les conflits et l'insécurité multiforme, avec les deux autres chocs que sont les inondations et les sécheresses dans un contexte de dérèglement climatique exacerbent les vulnérabilités préexistantes et accentuent la sévérité de la crise. Par voie de conséquence, la situation humanitaire s'est fortement aggravée. L'analyse des besoins humanitaires, basée sur les quatre conséquences humanitaires (besoins vitaux, services sociaux de base, protection et relèvement/résilience) a ressorti au total un nombre de 8,2 millions de personnes affectées par la crise parmi lesquels 4,3 sont dans le besoin d'assistance humanitaire.

Besoins par conséquences humanitaires

Les conséquences humanitaires sont les effets des chocs générés par la crise sur la vie et les moyens d'existence des personnes. Elles affaiblissent leur résilience aux chocs futurs.

Au regard de la situation humanitaire actuelle, 8,2 millions de personnes sont affectées par la crise. Si l'on tient compte des facteurs comme le niveau de sévérité de la crise par groupes, les zones géographiques et le type de choc, il ressort que de quatre conséquences humanitaires ci-haut listées, la majorité de personnes dans le besoin se trouve sous la conséquence 1 et 2 (besoins vitaux et services sociaux de base). Ensuite viennent les populations dont les besoins sont liés à la conséquence humanitaire 3 (relèvement et résilience). Quant à la conséquence humanitaire 4 (problèmes critiques liés à la protection), les personnes dans les trois conséquences précédentes selon si le manque de protection menace la vie (ou engage la survie) ou pas.

CONSEQUENCES	PERSONNE DANS LE BESOIN
Besoins vitaux	2,5 M
Services sociaux de base de qualité et condition de vie	4,0 M
Résilience et relèvement	250 K

Besoins par groupes de population

Les différents sous-groupes de population sont impactés de manière différenciée en fonction de leurs modes de vie, du type de milieu urbain ou rural et de leurs activités.

La sévérité des besoins dépend également d'autres facteurs comme les capacités d'adaptation, la présence de services sociaux de base ou de mécanismes communautaire de protection.

Mais d'une manière générale, les PDI du fait de leur déplacement forcé plus ou moins récent, présentent le plus de besoins. Quant aux personnes retournées (PDI retournées et réfugiés rapatriés), du fait de la persistance des chocs dans leurs milieux d'origine, elles continuent de présenter une vulnérabilité importante. En ce qui concerne les populations hôtes, non seulement elles ont eu leurs milieux de vie perturbés par les afflux de PDI, mais elles subissent également une pression sur leur ressources naturelles qui s'amenuisent plus rapidement. Leur accès aux services sociaux de base devient complexe.

GROUPES DE POPULATION	PERSONNES DANS LE BESOIN
Personnes déplacées internes	171,1 K
Retournés	352,7 K
Rapatriés	65,1 K
Communautés hôtes	2,0 M
Autres personnes vulnérables	1,7 M

Par ailleurs, il convient de considérer la population locale en général présente dans les zones de conflit qui est impactée quotidiennement par la violence et dont les ressources existantes, déjà insuffisantes, subissent beaucoup de pressions avec l'arrivée des déplacés.

D'autres personnes vulnérables présentent des besoins spécifiques telles que: les personnes en situation de handicap, les personnes vivant avec le VIH, les individus issus des groupes minoritaires, ou encore les personnes souffrant de maladies chroniques qui connaissent une aggravation de leurs vulnérabilités. Les situations particulières de ces groupes engendrent parfois des besoins nouveaux et un accroissement de la sévérité des besoins.

Besoins humanitaires selon le sexe

L'exercice d'identification et d'analyse des besoins indique que le sexe est un facteur majeur déterminant du niveau des besoins humanitaires. Ainsi, les femmes sont non seulement les plus affectées par la crise, mais elles représentent 52% des personnes dans le besoin. Du fait de la crise, les femmes qui prennent soin de la famille et des tâches domestiques, occupent de nouveaux rôles et fonctions (chefs de ménages par exemple). Elles n'ont pas forcément les moyens ou garanties d'exercice de ce nouveau rôle par la société. Aussi, elles perdent le système de protection sociale du fait de l'absence de l'homme. Les hommes sont les principales cibles d'assassinats, de règlements de compte, d'enlèvements, de meurtres. Ils deviennent d'autant plus vulnérables face à la perte ou au manque d'accès aux moyens de subsistance.

GENRE	PERSONNES DANS LE BESOIN
Filles	1,2 M
Garçons	1,2 M
Femmes	979 K
Hommes	927 K

Besoins humanitaires selon l'âge

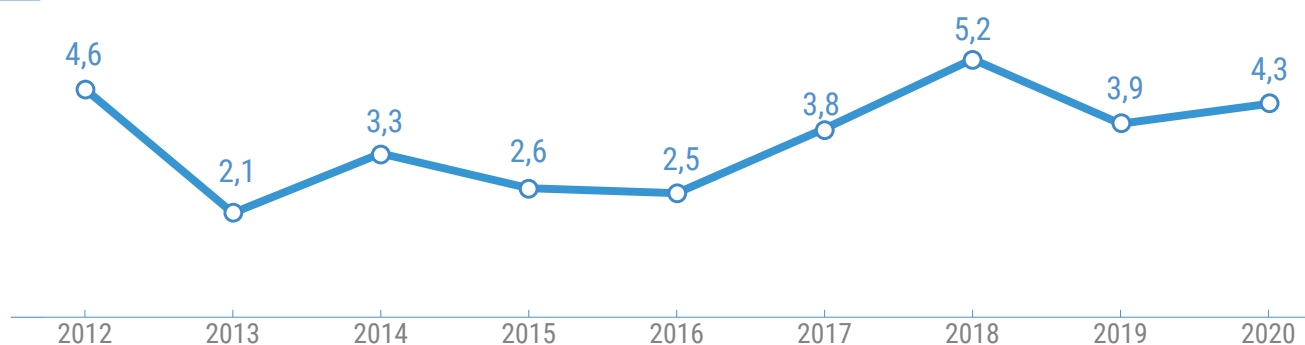
Le facteur âge est un déterminant majeur du type et de la sévérité des besoins. Ainsi les enfants de moins 5 ans et les femmes enceintes et/ou allaitantes sont les plus touchés par la MAS et la MAM. Les garçons et les filles de 3-17 ans sont exposés aux risques de non scolarisation ou de déscolarisation; surtout, ils encourent des risques avérés d'enrôlements forcés dans groupes armés. Quant aux filles de cette tranche d'âge, elles sont exposées aux risques de VBG, de mariages forcés et des abus et exploitations sexuelles. Les enfants sont de plus en plus exposés aux violences avec une forte augmentation des violations graves des droits de l'enfant en 2019. Les personnes âgées de plus 59 ans sont plus à risque de souffrance morale et psychosociale, risquant même l'abandon et une aggravation de leurs conditions sanitaires.

AGE	PERSONNES DANS LE BESOIN
Enfants (0 - 18)	2,4 M
Adultes (19 - 59)	1,7 M
Personnes âgées (+59)	234 K

Evolution des personnes dans le besoin (2012 à 2020)



Personnes dans le besoin



Résumé des conséquences humanitaires

Problèmes critiques liés aux besoins vitaux

PERS. DANS LE BESOIN

2,5M

ENFANTS

53%

FEMMES

23%

HOMMES

21%

PERS AGÉES

3%

PROBLÈMES CRITIQUES	GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES	FACTEURS ASSOCIÉS
Les populations des zones affectées par la crise sont éprouvées par des chocs violents caractérisés par la dégradation de la situation sécuritaire mettant en péril leur bien-être physique et mental	Toute la population des zones affectées par l'insécurité multiforme y compris les conflits intercommunautaires	Exposition aux règlements de compte. Menaces d'assassinats. Braquage des humanitaires et des transporteurs. Enlèvements et assassinats ciblés. Attaques sur les forains. Expositions aux viols et aux IST, VIH/SIDA lors des attaques des villages mais aussi lors des déplacements vers d'autres localités. Enroulement forcé des enfants par les groupes radicaux, entraînant la déscolarisation, abandon des activités agropastorales avec le risque d'un avenir incertain.
Les inondations causent des préjudices physiques et psychologique graves sur les individus qui affectent leur bien-être physique et mental	Toute la population des zones affectées par les inondations (Agriculteurs, éleveurs, orpailleurs, enfants/élèves, PDI, Population hôte, Rapatriés, Retournés, Handicapés, les hommes et femmes âgés, femmes enceintes et allaitantes, les Filles)	Insécurité alimentaire pour la population locale affectée par la crise, déplacements; destruction. Perte des stocks familiaux, Effondrement/dégradation des habitats; perte de biens matériels; choc traumatique psycho somatique; perte d'environnement protecteur. Blessures, stress post traumatique, dépression, VBG, augmentation de la MAG, des maladies diarrhéiques et épidémies. Non accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation. Non assistance aux femmes enceintes, parturientes et femmes allaitantes. Les femmes sont exposées à la promiscuité occasionnant des risques de protections (manque d'intimité, risque de VBG). Travail d'enfants, délinquance juvénile. Les enfants sont exposés à être des enfants de la rue pour une certaine période.
Les sécheresses engendrent des conséquences graves et multiples sur le bien-être physique et mental des populations des régions affectées au Mali	Toutes les populations des zones affectées par les sécheresses	La sécheresse provoque des pertes en vies humaines, des pertes massives de moyens de subsistance (mort d'animaux), des déplacements de populations fragilisant leur bien être physique et mentale. Elle peut engendrer le départ des agents des services techniques comme ceux de la santé, de l'hydraulique, de l'éducation... privant les populations d'accéder à ces services.

Problèmes critiques liés services sociaux de bases et conditions de vie

PERS. DANS LE BESOIN

4M

ENFANTS

53%

FEMMES

23%

HOMMES

21%

PERS AGÉES

3%

CLUSTER	GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES	FACTEURS ASSOCIÉS
La dégradation de la situation sécuritaire empêche à la population des zones affectées d'avoir accès aux services sociaux de base de qualité	Toutes les populations des zones affectées par l'insécurité multiforme y compris les conflits intercommunautaires	Les attaques récurrentes des villages, les IED et REG sur les pistes rurales, les menaces et intimidations des groupes armés, empêchent les populations de mener des activités socio-économiques. Ces attaques ont aussi pour conséquences le manque d'accès des populations aux services de santé, à l'éducation avec la fermeture des écoles, la baisse de la production agricole à cause du manque d'accès aux champs et aux pâturages. Ces multiples attaques provoquent aussi le déplacement massif des populations des zones concernées et fragilise la cohésion sociale.
Les inondations saisonnières occasionnent des déplacements spontanés fragilisant davantage l'accès des populations affectées aux services de base de qualité	Toutes les populations des zones affectées par les impacts des inondations saisonnières	Les inondations ont plusieurs conséquences pour les populations, notamment des dégâts matériels important comme la perte de récoltes et de champs, la destruction des habitations, des routes, des ponts, la perte d'animaux. Elles touchent également les infrastructures d'assainissement, des écoles, des centres de santé. Ce qui empêche les populations d'accéder à ces services. Les inondations provoquent aussi le déplacement spontané des populations, les risques de prolifération des maladies hydriques (paludisme, choléra...) à cause du non accès des populations aux services de santé, qui sont impactés au même moment par les inondations. Elles causent des perturbation et faible approvisionnement des marchés, et la hausse des prix,
Les épisodes de sécheresses perturbent la production et la disponibilité de nourriture pour les ménages, réduit le score de diversité alimentaire et bouleverse les circuits de ravitaillement des marchés et rencherit les prix à la consommation.	Toutes les populations des zones affectées par l'impact des sécheresses	Fragilisation des services sociaux de base comme la disponibilité et l'accès à l'eau pour les hommes et les animaux, le déplacement de populations à la recherche de points d'eau, la perte de récoltes avec la réduction du score de consommation, la perte des pâturages avec pour conséquence la perte de bétails. L'assèchement de la nappe phréatique avec pour conséquence le tarissement précoce des points d'eau et des eaux de surface, ce qui réduit l'accès à l'eau. Le manque de ressources et de services provoque la fermeture des services de santé, des écoles, de la distribution de l'eau...

Problèmes critiques liés résilience et au relèvement

PERS. DANS LE BESOIN	ENFANTS	FEMMES	HOMMES	PERS AGÉES
250K	53%	23%	21%	3%

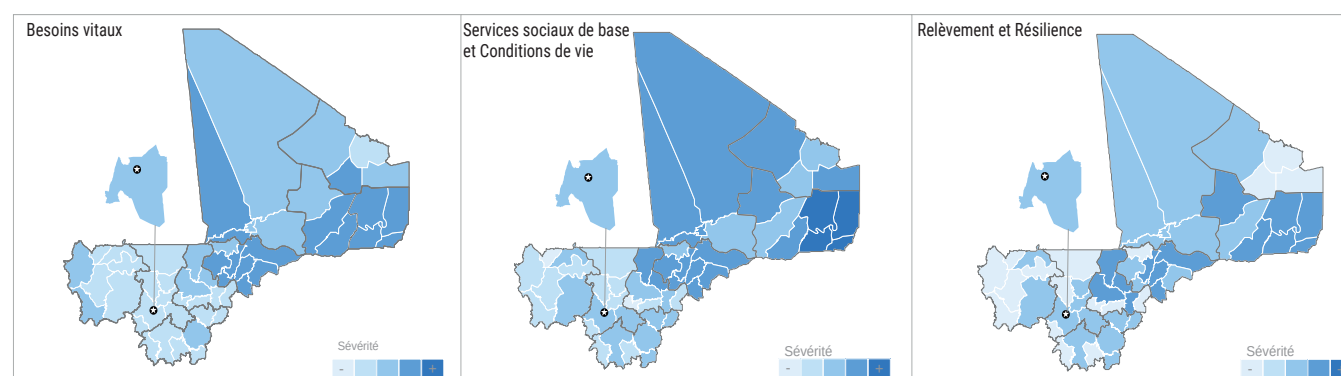
CLUSTER	GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES	FACTEURS ASSOCIÉS
Les conflits et les catastrophes naturelles ont des impacts considérables sur les mesures de protection des populations et mettent en péril leur bien-être physique et mental.	Toutes les populations des zones affectées directement et indirectement par la crise	Les conflits fragilisent la cohésion sociale des populations, le déplacement des populations avec la perte de leurs biens, des enfants non accompagnés ou associés aux groupes armés et victimes de violences et d'abus, la restriction de l'espace humanitaire, la fermeture des services sociaux de base. Le choc psychologique, la séparation des familles, les femmes sont exposées aux VBG et les victimes n'ont pas accès à la justice il y a aussi la perte de la documentation civile.
Les inondations saisonnières fragilisent les moyens de protection des populations affectées. Elles provoquent des déplacements temporaires de population impactant les dispositifs de protection habituels.	Toutes les populations des zones affectées directement et indirectement par la crise	La destruction des habitations, d'infrastructures d'assainissement, de points d'eau, expose les populations à des dangers de plusieurs sortes (VBG, promiscuité, perte de documents, ...). Il y a aussi le risque de prolifération de maladies hydriques, l'exposition des populations aux risques d'épidémies, la perte d'actifs productifs, de stocks alimentaires des moyens et outils de production qui aggravent la vulnérabilité des populations et fragilisent les moyens de protection habituels.

Problèmes critiques liés à la protection

PERS. DANS LE BESOIN	ENFANTS	FEMMES	HOMMES	PERS AGÉES
4,3M	53%	23%	21%	3%

CLUSTER	GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES	FACTEURS ASSOCIÉS
Les conflits et les catastrophes naturelles ont des impacts considérables sur les mesures de protection des populations et mettent en péril leur bien-être physique et mental.	Toutes les populations des zones affectées directement et indirectement par la crise	Les conflits fragilisent la Cohésion sociale des populations, le déplacement des populations avec la perte de leurs biens, des enfants non accompagnés ou associés aux groupes armés et victimes de violences et d'abus, la restriction de l'espace humanitaire, la fermeture des services sociaux de base. Le choc psychologique, la séparation des familles, les femmes sont exposées aux VBG et les victimes n'ont pas accès à la justice il y a aussi la perte de la documentation civile.
Les inondations saisonnières fragilisent les moyens de protection des populations affectées. Elles provoquent des déplacements temporaires de population impactant les dispositifs de protection habituels	Toutes les populations des zones affectées directement et indirectement par la crise	La destruction des habitations, d'infrastructures d'assainissement, de points d'eau, expose les populations à des dangers de plusieurs sortes (VBG, promiscuité, perte de documents, ...). Il y a aussi le risque de prolifération de maladies hydriques, l'exposition des populations aux risques d'épidémies, la perte d'actifs productifs, de stocks alimentaires des moyens et outils de production... qui aggravent la vulnérabilité des populations et fragilisent les moyens de protection habituels.

Niveaux de sévérité par conséquence humanitaire



Partie 1

Impact de la crise et conséquences humanitaires

Au Mali, l'année 2019 a été marquée essentiellement par une exacerbation des violences et conflits intercommunautaires dans le centre (régions de Ségou et de Mopti) ; qui ont engendré une détérioration significative au niveau sécuritaire et humanitaire. La persistance de l'insécurité dans ces régions amplifie les déplacements de populations et contribue à l'accroissement des contraintes d'accès humanitaires dans un environnement d'urgence complexe caractérisé par une insuffisance et parfois, une absence d'infrastructures et de services sociaux de base.



1.1

Contexte de la crise

Les indicateurs clés du Mali

La crise malienne continue d'être dominée par les conflits, l'insécurité multiforme et les aléas climatiques (inondations et sécheresses). Le sous-développement, la pauvreté, les inégalités sociales, la pression démographique, les conflits intercommunautaires ainsi qu'une vulnérabilité extrême ; autant de facteurs aussi bien structurels que conjoncturels contribuant à l'aggravation de cette crise. Ces chocs récurrents affaiblissent les moyens de subsistance de millions de personnes, les empêchant de subvenir elles-mêmes à leurs besoins et altérant leur capacité de résilience aux chocs.

Indicateurs	Score du Mali	Classement
Indice d'inégalité de genre (IIG) au Mali	0,689	156/159 ²
Prévalence des mutilations génitales féminines	89%	6/29 ³
Indice de Développement Humain (IDH)	0,427	184/1 989 ⁴
Espérance de vie à la naissance	58,46	170/183 ⁵
Indice des Etats fragiles	94,4	21/178 ⁶
Index de la paix globale	2 710	146/178 ⁷
Liberté de la presse	35,23/100	112/180 ⁸
Indice de perception de la corruption	32/100	120/180 ⁹

Contexte politique

L'environnement sécuritaire est tributaire des difficultés de l'Etat malien à juguler la crise sécuritaire prévalant au centre et au nord du pays.

La détérioration de la situation sécuritaire dans le centre du Mali, la grogne sociale inhérente à l'insatisfaction des populations relative à la gestion des affaires publiques et les rivalités autour de la gestion de biens publics ont entraîné la démission du gouvernement du Premier ministre Maiga en avril 2019.

La dégradation sécuritaire et les retards dans le processus de révision constitutionnelle (visant entre autres à intégrer certaines dispositions contenues dans l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger de 2015), une 3e prolongation du mandat des députés jusqu'en mai 2020 a été votée en juin 2019 par l'Assemblée nationale malienne. Une nouvelle prolongation de l'état d'urgence, en application depuis 2015, a été décidée pour une durée d'un an (jusqu'au 30 octobre 2020) par le gouvernement du Premier ministre Dr Boubou Cissé.

Le climat socio-politique se dégrade en lien avec la détérioration des conditions de vie, l'exacerbation des vulnérabilités et l'exaspération croissante des populations.

Au regard de l'aggravation des conflits intercommunautaires et des pertes en vies humaines le Gouvernement tente de calmer

cette violence par les sensibilisations et appel au dialogue social. Cependant, plusieurs marches de protestations ont été organisées. Les manifestants dénoncent l'incapacité du Gouvernement à juguler la crise. De nombreuses grèves et des blocages de routes ont aussi émaillés l'année 2019. Les populations et couches socio-professionnelles impliquées ont exprimé leur ras-le-bol face à la détérioration de leurs conditions de vie (dégradation, destruction ou absence d'infrastructures, l'absence de réponses par rapport aux aspirations/revendications y compris celles corporatistes; l'incapacité du Gouvernement à assurer des conditions de redéploiement appropriées de l'État ainsi que de ses agents dans le centre et le nord du pays, les sanctions prises contre les agents pour non-retour dans leur zone d'affectation, et les lenteurs observées dans la mise en place des nouvelles entités/structures issues du dernier redécoupage administratif, etc.).

Outre ces problèmes en lien avec l'insécurité et la gouvernance du pays, la mise en place d'un nouveau programme d'éducation sexuelle a suscité un début de polémique. Le gouvernement malien a convié les autorités religieuses (musulmanes, catholiques et protestantes) ainsi que des associations de femmes et de jeunes pour des échanges plus approfondis. Les travaux dudit programme ont été suspendus car cela était perçu comme susceptible de porter atteintes aux valeurs religieuses ou encore aux us et coutumes du pays.

Des alliances politiques en pleine reconstitution

La période actuelle est aussi marquée par une reconstitution de la scène politique malienne. Dix partis membres de la coalition au pouvoir « Ensemble pour le Mali », se sont retirés de cette alliance sur fond de désaccord quant à la conduite du dialogue national inclusif. Ils ont créé une nouvelle coalition dénommée « Action républicaine pour le progrès ». En juin 2019, un groupe de cinq candidats à la dernière élection présidentielle qui avait soutenu le pouvoir actuel, a suspendu sa participation à la coalition de la majorité présidentielle, du fait de leur désaccord sur les orientations stratégiques prioritaires du mandat présidentiel.

Un dialogue national inclusif en préparation pour tenter de trouver des solutions à la crise

Un dialogue national inclusif a été initié en fin 2018 dans l'optique de recueillir les contributions des forces vives (acteurs politiques, organisations de la société civile, leaders religieux, médias, opérateurs économiques, acteurs humanitaires, etc.) relatives à la révision de la constitution, aux réformes politiques et institutionnelles majeures induites par l'Accord de Paix d'Alger ainsi que celles nécessaires au renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance. Cependant, et en dépit de l'appel quasi unanime des acteurs politiques à ce débat, son processus d'organisation connaît d'importantes lenteurs : une grande partie de la classe politique ayant décidé courant septembre 2019 de se retirer au motif d'une non-conformité du format de celui-ci par rapport à leurs attentes. De nouvelles consultations ont été entamées pour aplanir les divergences quant à l'approche qu'il faudrait adopter pour assurer le succès de ce dialogue.

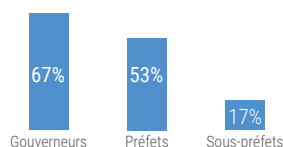
Déploiement/Redéploiement de l'administration publique et une présence des autorités administratives toujours insuffisants et en deçà des besoins



Au total moins de **25%** des chefs des circonscriptions administratives sont présents à leur lieu de travail dans les régions affectées par la crise.

Du fait de l'insécurité qui ne faiblit pas et des menaces à l'encontre des représentants de l'Etat, plusieurs autorités administratives manquent à leur circonscription.

Pourcentage des autorités administratives présentes à leur poste en août 2019



Au niveau des enseignants, magistrats, officier de l'état civil, le taux de présence est également faible. Cette situation contribue à affaiblir davantage l'autorité de l'Etat et sa capacité à coordonner et superviser la mission de service public des agents de l'Etat au profit de la population : une absence, qui profite à certains acteurs armés qui tirent pleinement profit du vide administratif.

Situation démographique¹

Un potentiel sociodémographique fragilisé par des vulnérabilités multidimensionnelles

La population malienne est estimée à 20 million de personnes. Il s'agit d'une population jeune : 52% ont moins de 15 ans et 16% ont entre 15

et 25 ans. La proportion de femmes (50,4%) est presque égale à celle des hommes. La taille des ménages est de 5,8 personnes. En termes de fécondité, le nombre d'enfants par femmes est de 6,3 enfants (6,8 en milieu rural et 4,9 en milieu urbain). Il est estimé que 3% des individus de 5 ans et plus vivent avec un handicap.

Situation économique

Une croissance et une compétitivité maintenues malgré un contexte d'insécurité grandissante

Malgré un contexte toujours marqué par l'insécurité et les différents aléas naturels, la croissance de l'économie du Mali est conforme au taux moyen de croissance durant les dernières années de 5,8%. Cette croissance est portée, d'une part, par le boom du secteur minier (+21%) ainsi que la production record de coton et, d'autre part, par le secteur tertiaire. Dans ce dernier secteur, ce sont surtout les industries des télécommunications et du transport et, dans une moindre mesure, les services commerciaux et financiers, qui vont porter la croissance en 2020.

Une incidence limitée de la croissance sur la pauvreté et le développement humain

Du fait de la conjugaison de plusieurs facteurs défavorables, la croissance de l'économie malienne impacte de manière minimale les indicateurs de pauvreté des ménages. Ainsi, la faiblesse et la volatilité de l'économie, sa dépendance au secteur agro-pastoral constitue autant d'éléments qui limitent ses apports sur les conditions de vie. Cette croissance faiblement inclusive se traduit par un faible taux de réduction de la pauvreté (monétaire et multidimensionnelle) - autour de 1% en moyenne annuelle entre 2015 et 2018 - et un manque d'investissement dans le capital humain. Depuis plusieurs décennies, la pauvreté monétaire est de 45%. En matière d'IDH, avec une position de 184 sur pays 189, la situation au Mali - qui apparaît en net recul depuis 2017 - ne s'est pas améliorée en 2019.

Situation socioculturelle

La polygamie est assez répandue (37% pour la moyenne nationale), mais avec des variations d'une région à une autre : les régions de Kayes (46%), Sikasso (46%) et Koulikoro (40%) enregistrent les proportions les plus élevées de femmes en union polygame. En revanche, c'est dans la région de Kidal (10%) que la proportion de femmes en union polygame est la plus faible.

En ce qui concerne la participation des femmes, seules 10% estiment être partie prenante à la prise de décisions importantes dans le foyer. En termes d'occupations, plus de la moitié des femmes (55%) de 15-49 ans ont un travail (contre 90 pour les hommes) majoritairement dans l'agriculture (respectivement 42% et 52%) ainsi que les ventes et services (respectivement 50% et 32%).

Au niveau des normes sociales, 79% des femmes estiment normal qu'une femme soit battue par son conjoint tandis que seulement 47% des hommes sont de cet avis.

En matière de violence, au sein des 15-49 ans, 45% des femmes ont été déjà victimes de violence physique ou sexuelle et 49% d'entre elles affirment avoir été victimes de violence conjugale au cours des cinq dernières années.

Cadres juridiques et politiques existants

Des cadres juridiques, politiques et opérationnels à renforcer (y compris dans l'action humanitaire et la protection)

Le Mali a ratifié la majorité des instruments juridiques (traités, conventions...) régionaux, sous régionaux et internationaux relatifs aux droits humains. En outre, la Constitution de février 1992 réaffirme, dans son préambule, son attachement aux droits humains en édictant que l'État souscrit à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981.

Nous pouvons aussi citer au niveau national, le cadres normatif et institutionnel malien relatif à la protection des personnes déplacées à l'intérieur du Mali de 2017 pour l'application de la convention de Kampala de 2005 sur les PDI ainsi que la préparation des loi relatives à la protection de l'enfant et sur les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Environnement sécuritaire

Le cas de Kidal en regain d'hostilités

Les crispations grandissantes sur la situation de Kidal constituent un développement récent dans l'application de l'Accord de Paix. Des divergences entre différents groupes armés et politiques à Kidal ont culminé jusqu'aux incidents sur les symboles de l'Etat Malien au cours du mois de juillet, l'ajournement de la réunion du CSA dans la réunion en septembre, la publication des préoccupations de la CEDEAO et du G5 Sahel sur la situation de Kidal et les vagues de protestation qui ont suivi à Kidal. Un désir grandissant de révolte anti Kidal au sein des associations de jeunes d'autres régions maliennes se fait également ressentir.

L'opérationnalisation du G5 Sahel toujours en cours

Outre les changements dans le leadership militaire de la composante militaire et la relocalisation du QG à Sénou (dans la ville de Bamako), il a été convenu une plus grande coopération entre la MINUSMA et l'ensemble des forces internationales présentes au Mali. Dans un contexte où entre juin, et septembre 2019, les attaques des groupes extrémistes ont causé le décès de 500 victimes dans l'espace du G5 Sahel avec des vagues de déplacement forcé de populations sans précédent, il est à souligner les efforts tous azimuts des chefs de

l'Etat, qui tentent de faire aboutir l'inscription de la Force sous le chapitre 7 des Nations Unies et bénéficier de plus de financements internationaux. Pendant ce temps, les Chefs d'Etats Majors des pays qui composent cette alliance, se réunissent régulièrement afin de renforcer la montée en puissance de la force, tout en plaidant pour des financements conséquents afin de concilier les agendas sécuritaire et de développement pour une sécurité et paix durable.

Infrastructures et technologie

Sources d'approvisionnement améliorées en eau de boisson & installations sanitaires élémentaires

Environ sept ménages sur dix (68,8 %) utilisent l'eau de boisson provenant de sources améliorées. Ce pourcentage est nettement plus élevé en milieu urbain (76%) qu'en milieu rural (65,9%).

Un ménage sur trois (34%) utilise une installation sanitaire élémentaire. Ce type d'installation est plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural (40% contre 32%).

Couverture faible du réseau téléphonique mobile

L'utilisation du téléphone s'est répandue au début des années 2000 avec l'arrivée du deuxième opérateur téléphonique, « Ikatel » devenu Orange Mali en novembre 2006. Orange Mali, dont le réseau couvrait fin 2016 environ 95 % de la population et 46 % du territoire, compte un parc d'abonnés mobiles composé de 11,3 millions de clients actifs dont plus de 99 % en formule prépayée. Leurs usages portent essentiellement sur la voix, l'Internet mobile et le paiement mobile.

Profil environnemental

Une forte exposition aux aléas du changement climatique

Le Mali, du fait de sa position géographique et agro climatique, subit les effets induits du changement climatique. Du fait que la majorité de la population vit en milieu rural et que les pratiques agricoles sont tributaires des pluies, les populations rurales sont particulièrement vulnérables aux aléas des changements climatiques. Fort heureusement, l'adhésion du Mali à la Conférence des parties (COP) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et par voie de conséquence le renforcement du cadre institutionnel et politico légale, illustre une priorisation des questions d'atténuation des effets du changement climatique sur les populations, leur moyen d'existence et l'environnement.



1.2

Impact de la crise

Les conflits, les inondations et la sécheresse ainsi que les urgences sanitaires et les épidémies continuent d'être les principaux déterminants de la crise en 2019. Cependant et comparativement à l'année précédente, la situation s'est nettement détériorée dans le centre du pays (principalement, dans les régions de Mopti et Ségou) tandis qu'elle a quasiment stagné ou s'est aggravée dans le reste du pays avec des pics dans le cercle de Gourma Rharous (Région de Tombouctou) et dans la région de Ménaka. Parmi ces quatre chocs et comme ce fut déjà le cas en 2018, les conflits et l'insécurité multiforme arrivent en première position en termes de magnitude, d'impact sur les individus, les moyens d'existence et l'environnement.

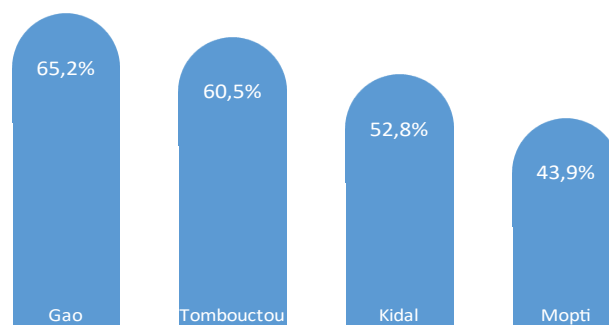
Cela s'explique par l'inclusion dans ce choc d'une large typologie d'incidents allant de ceux liés aux Engins Explosifs Improvisés (EEI) à ceux relatifs aux conflits intercommunautaires en passant par les attaques des groupes extrémistes sans omettre la grande criminalité et l'exacerbation des violences basées sur le genre et les graves violations des droits des enfants. Ces chocs ont accentué les déplacements importants de populations, les problèmes de protection (VBG, violations et abus des droits humains, violations graves des droits des enfants, dangers des engins explosifs, des mines, des armes légères et de petit calibre (ALPC), problèmes majeurs de cohésion sociale, chocs psychologiques et traumatismes physiques) ainsi que les abandons et pertes des biens, d'actifs et/ou de moyens de subsistance.

Du fait des impacts combinés de ces facteurs, 8,2 millions de malien(ne)s se retrouvent directement affectés, soit près de 41% de la population : le nord et le centre du Mali (régions de Gao, Ménaka, Kidal, Tombouctou, Taoudénit, Ségou et Mopti) restant les zones les plus affectées par la crise.

Principaux chocs subis au cours des six derniers mois

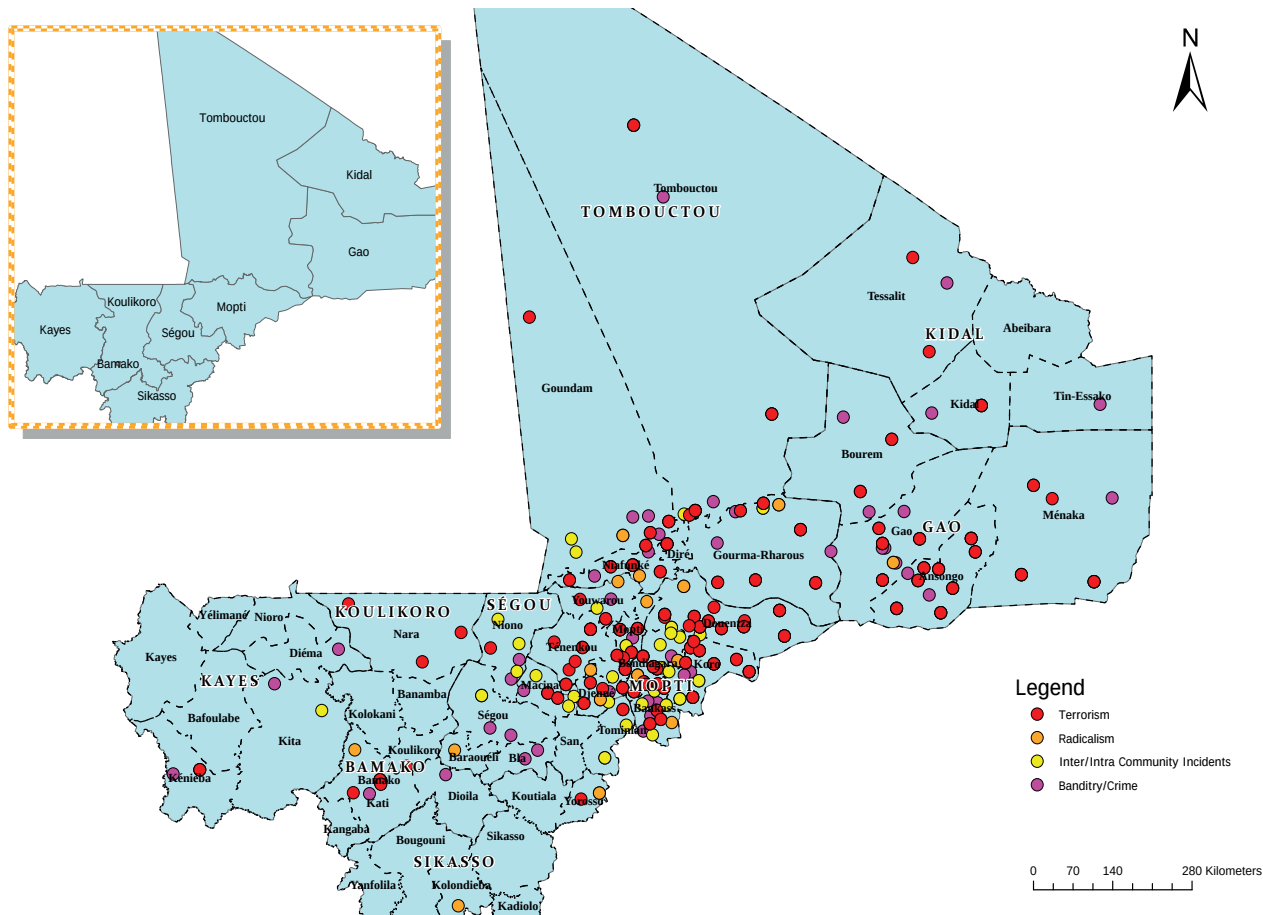
- Plus de la moitié des ménages a subi au moins un choc principalement dans les régions de Gao (65,2%), Tombouctou (60,5%), Kidal (52,8%) et Mopti (43,9%)
- Combinaison de chocs structurels et conjoncturels: insécurité et vols, hausse des prix de denrées alimentaires, inondations et perte de bétail irrégulière (mortalité, vol, etc.).
- Les chocs sont récurrents pour plus de la moitié des ménages et qui continuent de subir leurs effets.

Pourcentage des ménages ayant subi au moins un choc



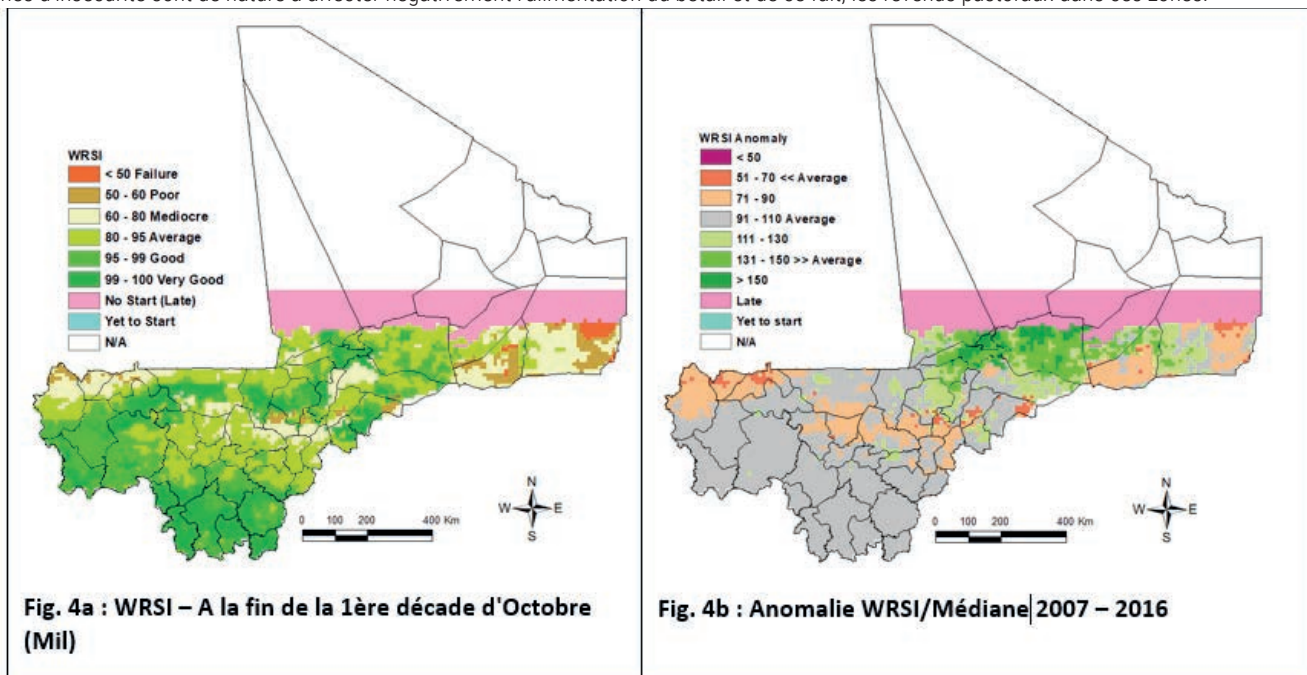
Conflits et insécurité

Le contexte sécuritaire continue de se dégrader. Les attaques des groupes extrémistes, les EEL et les REG, les conflits intercommunautaires, les opérations militaires et la criminalité rampante et transfrontalière se juxtaposent accentuant la vulnérabilité et sévérité des besoins.



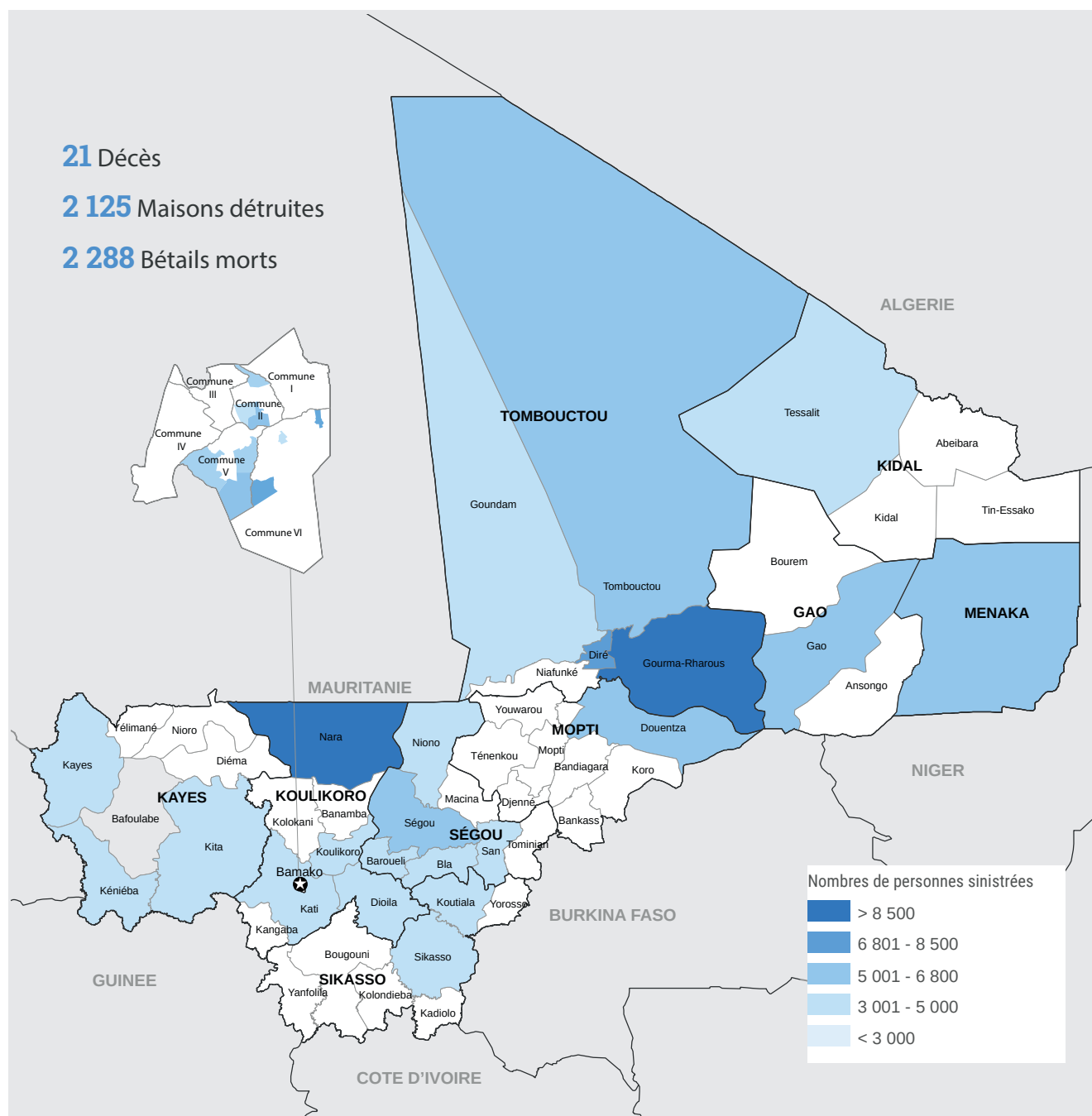
Sécheresses

La disponibilité moyenne et supérieure à la moyenne des pâturages et des points d'eau est favorable à une alimentation adéquate du bétail jusqu'à la nouvelle saison en juin 2020. Cependant, les poches de déficit dans le sahel occidental et les perturbations de mouvement dans les zones d'insécurité sont de nature à affecter négativement l'alimentation du bétail et de ce fait, les revenus pastoraux dans ces zones.



Inondations

Au 1er septembre 2019 sur une population à risque d'inondation de 81 338 personnes, 76 526 personnes étaient victimes de celles-ci. Les localités les plus touchées ont été les régions de Tombouctou, Gao, Ségou, Koulikoro, Mopti et Sikasso.



Epidémies et/ou urgences sanitaires

Analyse de la situation épidémiologique entre 2018 et 2019 (de la semaine 1 à la semaine 44)

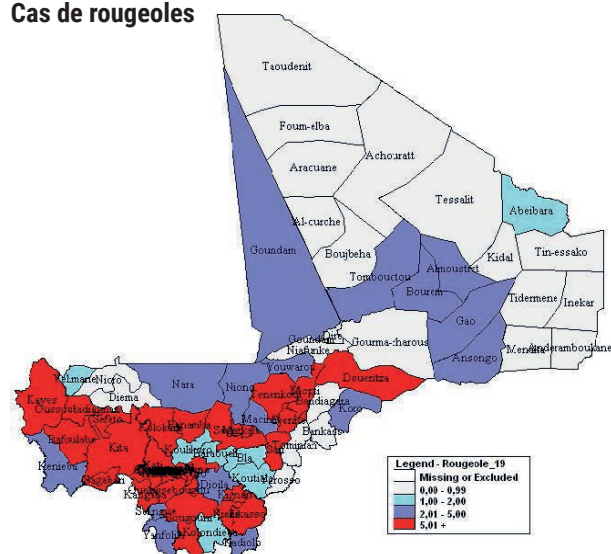
Les effets conjugués des problèmes sécuritaires sur la fonctionnalité optimale des services de santé, la fuite du bon nombre de services publics du fait des menaces et des perturbations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle font que les populations sont davantage vulnérables. La situation épidémiologique s'est même détériorée du fait des vulnérabilités préexistantes. On note désormais une forte morbidité liée au paludisme, aux infections respiratoires, aux maladies diarrhéiques et au taux élevé de malnutrition. Par exemple selon l'OMS, dans les populations fortement touchées par la malnutrition, en particulier celles touchées par des carences en vitamine A et qui ne bénéficient pas de soins de santé adéquats, près de 3 à 6% des cas de rougeole sont mortels. Chez les personnes déplacées, ce taux peut atteindre 30% des cas de rougeole. De tels risques constituent un terreau pour l'apparition des urgences sanitaires avec les conséquences imprévisibles pour les populations.

Rougeole

Il a été enregistré 336 cas confirmés de rougeole en 2019 contre 394 cas en 2018 de S1 à S44 avec une pause de la 13ème semaine à la 26ème semaine de 2019 en raison de la rupture de réactif.

Au Mali, du 1er janvier au 12 avril 2019, 249 cas de rougeole ont été signalés à travers le pays, contre 184 cas par rapport à la même période l'année dernière. La campagne de vaccination de masse contre la rougeole a eu lieu en mai 2019. Des difficultés d'accès aux soins pour les familles les plus vulnérables et une insuffisance de mobilisation des parents constituent les principales barrières à la vaccination complète de chaque enfant. Et ces facteurs sont aggravés par le conflit au nord et au centre du pays avec une restriction de toutes les activités communautaires de masse en santé.

Cas de rougeoles

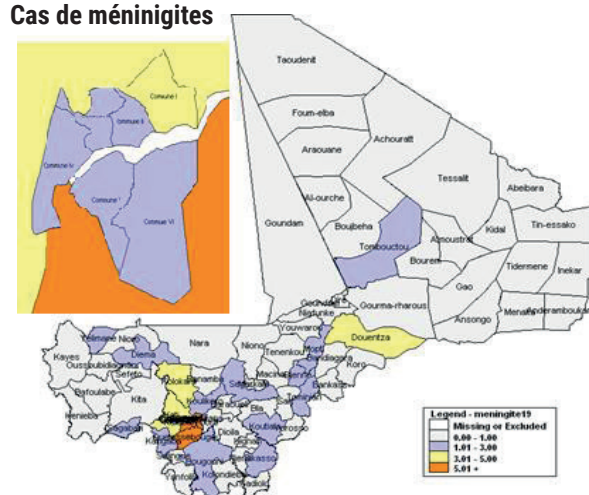


Méningite

Les courbes de la méningite de 2018 et de 2019 se superposent avec une légère tendance à la baisse en 2019. En 2019, les districts sanitaires de Ouélessébougou et Kalaban-Coro dans la région de Koulikoro et Douentza dans la région de Mopti ont enregistré jusqu'à la semaine 44 le maximum de cas confirmés de méningite. Le Mali fait partie des 26 pays dits de la ceinture Africaine à haut risque de la méningite.

Par ailleurs, la transmission de la méningite (*Neisseria meningitidis*) est favorisée par la promiscuité et les grands déplacements de population qu'engendre le conflit au nord et au centre du pays. La lutte contre les flambées épidémiques consiste à prendre les cas en charge de manière rapide et appropriée en les traitant à l'aide de ceftriaxone, ainsi qu'à procéder à des campagnes réactives chez les personnes qui ne sont pas encore protégées par la vaccination. Le conflit et ses conséquences continuent d'affaiblir le système de santé au nord et au centre. Le maintien et le renforcement du soutien humanitaire au système de santé sont vitaux pour sauver des vies.

Cas de méningites



Paludisme

Les courbes de l'évolution hebdo du paludisme se superposent entre 2018 et 2019 avec une tendance à la hausse en 2019.

Ainsi de S1 à S44, il a été enregistré neuf cent dix mille trois cent quarante-deux (1 429 574) cas confirmés de paludisme en 2019 contre 1 369 821 pour la même période en 2018, soit une augmentation de 4,36%. Pour le paludisme la répartition géographique est homogène avec une prépondérance au niveau des régions du sud (Sikasso et Bamako). La précarité du système de santé au nord et maintenant au centre du pays due aux conflits expliquerait le fort taux de mortalité hospitalière du paludisme (létalité) dans les régions de Gao, de Tombouctou et de Mopti respectivement de 2,73; 2,62 et 2,12% par rapport à la moyenne nationale de 1,33% (DHIS2-2018).

Dengue

A la 44e semaine, 12 cas suspects de dengue non suivis de décès ont été notifiés dans la commune VI du District de Bamako. La situation cumulée de la 1ère à la 44ème semaine est de 12 cas suspect et aucun décès.

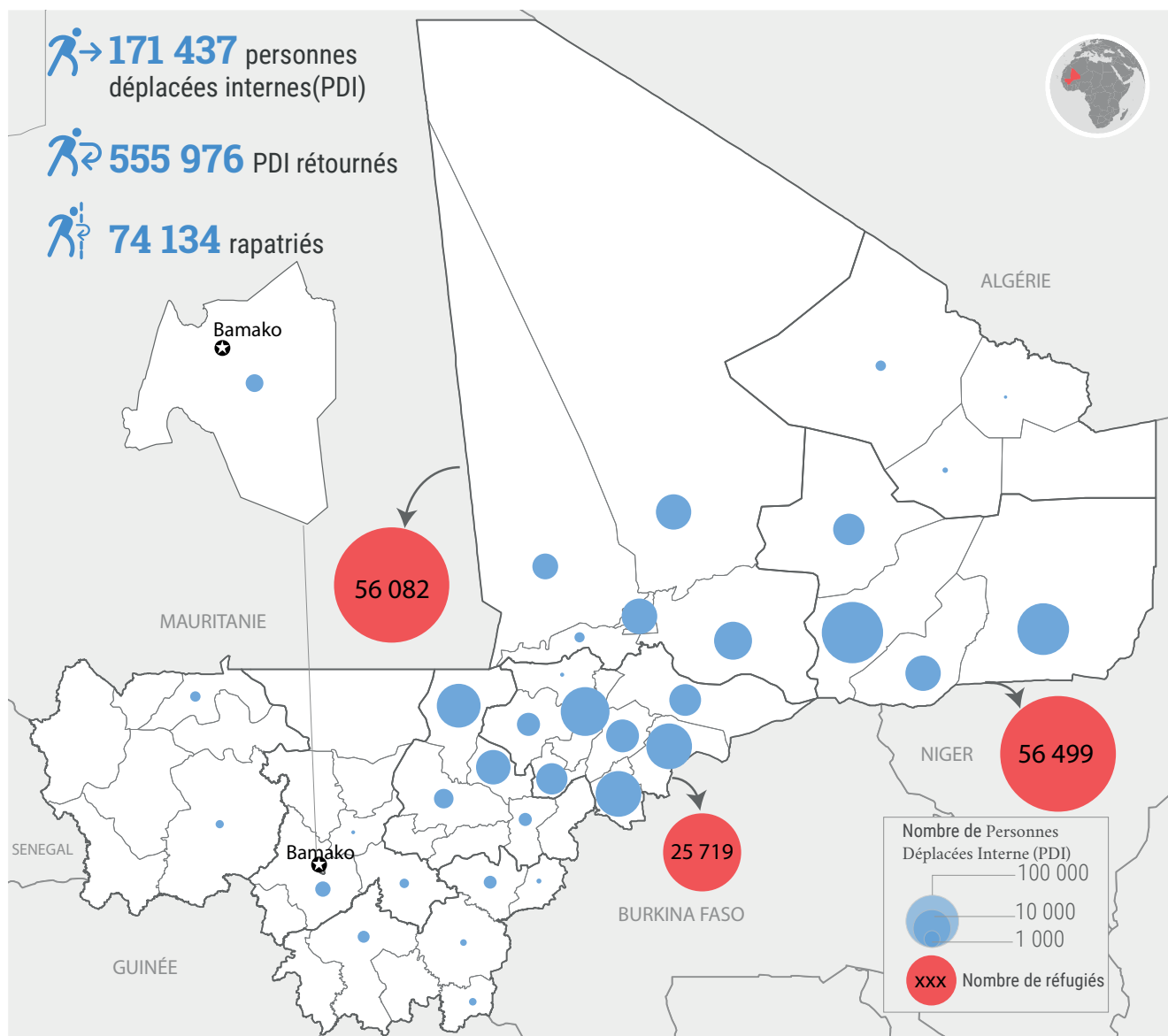
Les derniers cas de Dengue au Mali remontaient à 2016.

Impact sur les personnes et les communautés

Un nombre de déplacés internes en nette augmentation depuis le début de l'année

Le contexte du Mali est fait d'une grande exposition à plusieurs types de chocs dont certains sont interpénétrables avec des impacts multiples sur les modes de vie des personnes et communautés. Si l'on se réfère aux principaux chocs du dernier semestre, il se dégage : les conflits/insécurité, le renchérissement des prix pour l'alimentation humaine, les inondations, les pertes de bétail (épizooties et autres maladies), le vol, le banditisme, les ennemis de culture. Les problèmes de sécurité constituent le choc dominant et les réactions immédiates sont les déplacements de populations. Les conflits et de l'insécurité, engendrent des dommages, des pertes en vies humaines et des déplacements forcés subis par des centaines de personnes fuyant le danger.

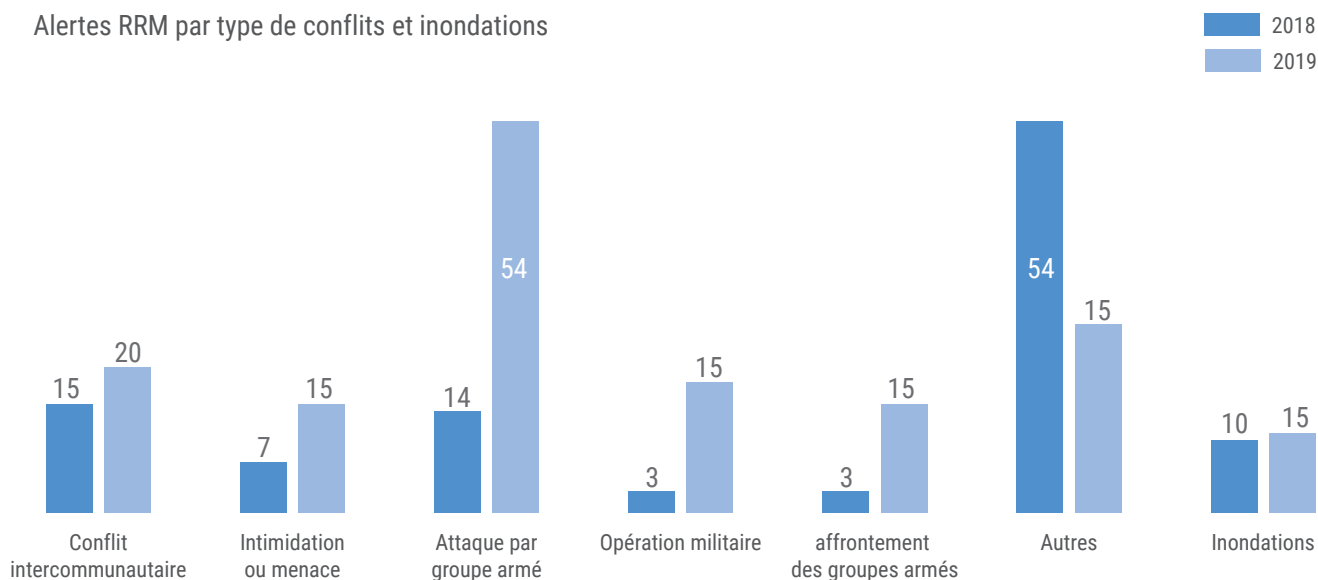
Selon les données du rapport de la CMP¹⁰ du mois d'octobre et celui de la DTM¹¹ du même mois, les statistiques des PDI indiquent un chiffre global de 187 139. Cela constitue une hausse de 102 854 entre le 1er janvier et le 30 septembre 2019, à la suite de la recrudescence des conflits et divers au centre et au nord du pays. A titre comparatif, à la lecture du graphique, c'est la 1ère fois depuis plus de 5 ans (août 2014), que les chiffres de PDI repassent au-dessus de la barre des 186 600. Aussi, la hausse est spectaculaire (233 %) entre novembre 2018 (80 302) et octobre 2019 (187 139). La grande hausse récente des chiffres de PDI a été enregistrée à Ségou avec une augmentation de 2 385 personnes. En termes de motifs de déplacements, dans l'ordre d'importance, sont rapportées les attaques des lieux d'habitations (villages, hameaux, quartiers) à 75, 30%, les attaques contre les localités voisines (21,80%), la simple crainte et enfin l'impact économique des déplacements sur les communautés à 1%. En termes de désagrégation en genre, 54% des PDI sont des femmes et la majorité d'entre eux (53%) sont des enfants (moins de 18 ans) tandis que 4% ont plus de 60 ans. Sur cette population, 38% des chefs de ménages sont des femmes dont l'âge moyen est de 34 ans alors que l'âge moyen des hommes chefs de ménage est de 10 ans supplémentaire (44 ans). Du fait de leurs déplacements forcés, 49% des PDI vivent de l'assistance humanitaire et 30% des dons des tiers et de la solidarité communautaire.



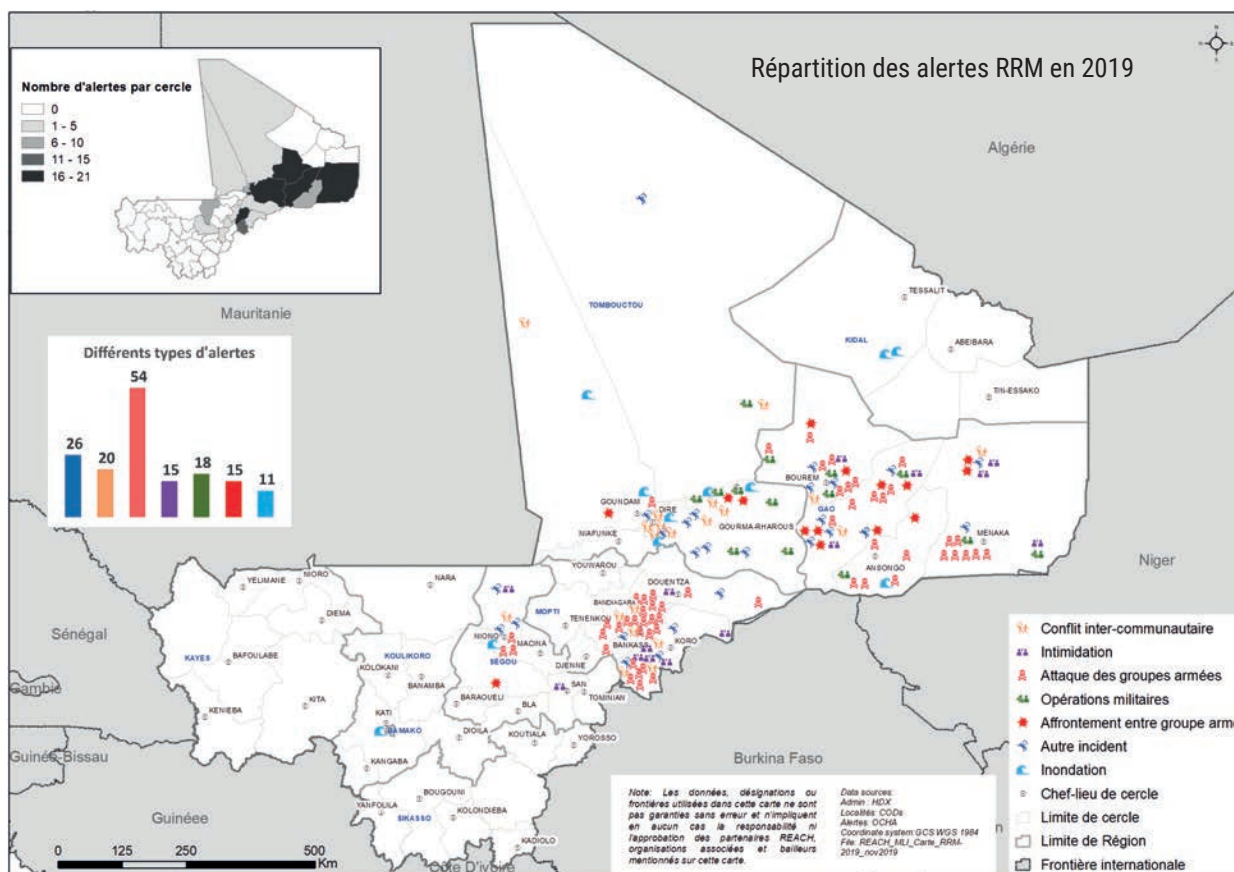
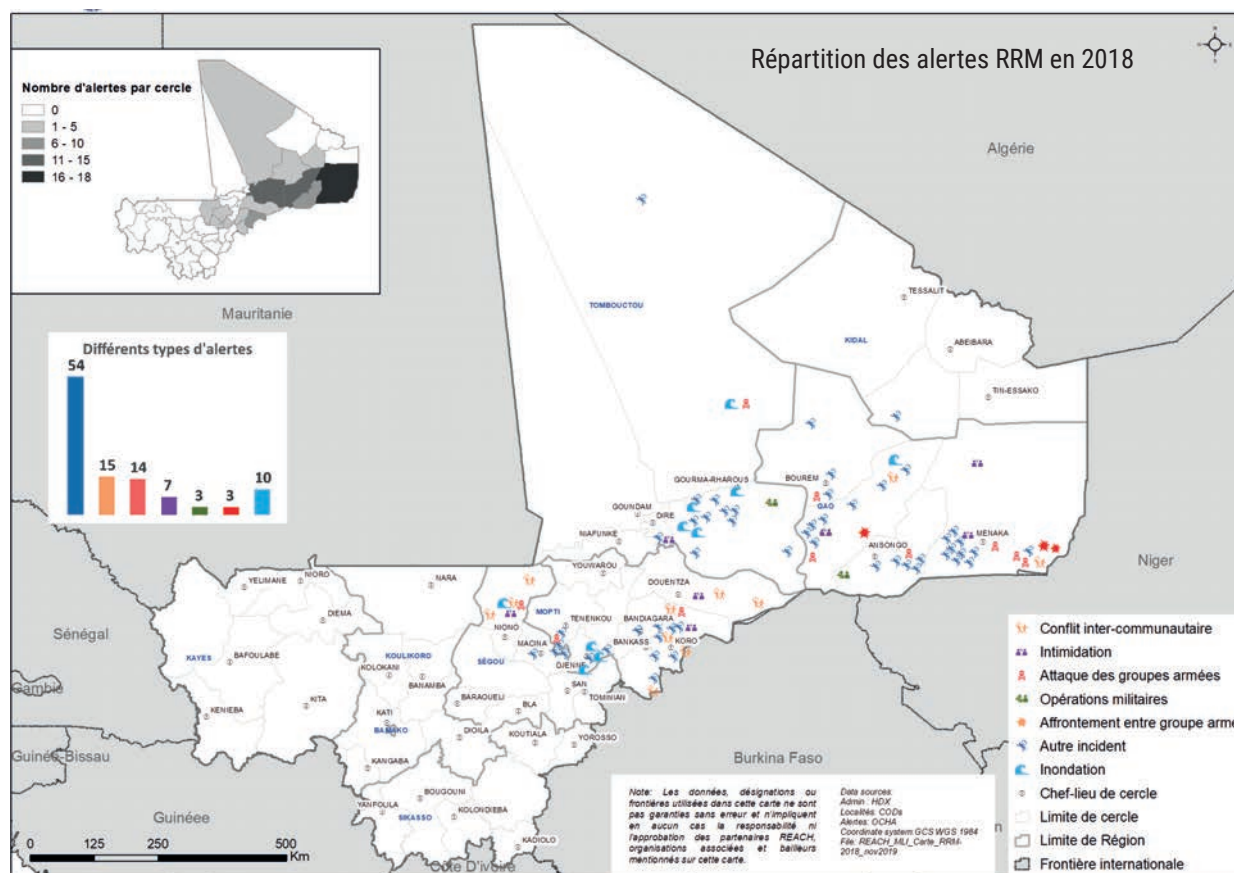
L'exposition des alertes RRM, baromètre clé de la gravité de la crise humanitaire

L'un des faits marquant entre octobre 2018 et octobre 2019 est sans conteste l'explosion du nombre de PDI, dont le nombre est passé de 77 000 à 187 000, soit une augmentation de 140%. L'augmentation du nombre de PDI est occasionnée par les conflits et l'insécurité, qui sont la raison principale des mouvements de populations. Le graphique ci-dessous permet de comprendre que sur un total de 106 alertes pour les mouvements de populations en 2018; 90% d'entre elles relevaient des conflits et de l'insécurité (1 seul cas d'inondations sur 10 cas).

La situation est encore plus parlante car sur les 148 alertes confirmées, plus de 95 étaient liées aux conflits/insécurités. Parmi les risques, celui qui concerne les attaques par les groupes armés vient en première position avec un cumul de 68 attaques sur les 244 cas.



En termes de distribution géo spatiale (voir cartes ci-dessous), la zone du Liptako Gourma), ou l'espace aux trois frontières est la plus touchée par la violence et le conflit et engendre de plus en plus de déplacement de populations.



La situation des retournés et rapatriés : une faible tendance au retour

Les retournés

Au 30 septembre 2019, les chiffres de la CMP indiquaient 561 606 personnes déplacées retournées dans leur zone d'habitation d'origine depuis 2013. En se référant aux données de la même période en 2018 (526 000 en 2018), il se dégage une augmentation de seulement 7% entre 2018 et 2019. Ces chiffres illustrent une faible tendance au retour du fait principalement de l'aggravation de la situation sécuritaire et l'absence de conditions propices au retour des personnes déplacées dans leur zone d'habitation d'origine. Au niveau de la distribution, la région de Tombouctou est toujours en tête car elle accueille plus de 52% de l'ensemble des retournés. Cette tendance est maintenue car entre août et septembre 2019, 100% des nouveaux retournés (5 627 personnes) étaient enregistrés à Tombouctou. Le leadership des autorités locales et leaders communautaires et la motivation des anciens PDI ont contribué aux retours constatés dans cette région.

Les rapatriés

Au niveau des rapatriés, 74 205 personnes étaient comptabilisées au 30 septembre 2019, soit une hausse de 62 personnes (par rapport au mois d'août 2019) dont plus de 50% à Tombouctou (38). Cette région accueille 46% des Rapatriés. Cette situation a conduit à l'élaboration, sous le leadership du Gouvernorat, d'un plan d'action, pour la gestion du flux important de rapatriés. Parmi eux, 52% sont des femmes, les enfants constituent 49% de cette population quant aux plus de 60 ans, ils sont de 6% selon le DTM de septembre 2019. Le fait marquant est que 33% des rapatriés courent le risque d'apatridie car ils ne disposent pas d'acte d'état civil.

Aggravation des problèmes de protection

Une crise de protection qui se prolonge

- **Les populations civiles, entre danger de mort et agressions diverses**

Du fait de l'aggravation des conflits et de l'insécurité multiforme, l'année 2019 a été l'une des plus graves en matière de protection des populations civiles. Depuis janvier 2019, plus de 900 civils ont été tués, dont plus de 50% pour la seule région du centre, épicerie des conflits.

Entre mars et juin 2019, les massacres dans les villages d'Ogossagou et de Sobane dans la région de Mopti, faisant état de 195 morts, ont marqué un tournant dans le conflit. Au total, dans les six premiers mois de l'année, près de 600 civils ont été tués. Du 1er janvier au 30 juin 2019, le monitoring de protection a enregistré 1 058 allégations de violations des droits humains dans les régions du nord et du centre atteintes au droit à la vie (285), à la liberté et à la sécurité (67), à l'intégrité physique et/ou psychique (283), à la propriété (379) et VBG (44).

- **Les VBG, une menace sur l'intégrité physique et psychologique qui perdure**

Dans un contexte de conflits et d'insécurité généralisée, de janvier à octobre 2019, le sous-cluster Violence Basée sur le Genre (SC-VBG) a

fait état de 3 559 cas de VBG rapportés. Ce chiffre illustre une hausse rapide car du 1er janvier au 31 juillet 2019, 1 736 incidents de VBG étaient répertoriés dont 1 348 rapportés par les structures utilisatrices du Système de Gestion de l'Information lié aux VBG (GBVIMS). En tout, 96% des personnes survivantes sont des femmes, dont 61% des filles de moins de 18 ans. Selon le GBVIMS, 37% des incidents sont des cas de violences sexuelles, dont 17% de viol et 20% d'agressions sexuelles; 24% sont des cas de violences physiques; 17% sont des cas de violences psychologiques; 7% sont des cas de mariages forcés et 14% sont des cas de déni de ressources.

- **La menace liée aux engins explosifs, un danger permanent pour les civils**

En 2019, 171 civils¹² ont été blessés ou sont décédés en raison d'incidents impliquant des engins explosifs, comparé à 287 victimes civiles en 2018. La menace explosive touche fortement et proportionnellement, de plus en plus, les populations civiles. En effet en 2019, 60,5% des victimes d'engins explosifs étaient des civils, alors qu'ils représentaient 57,3% en 2018.

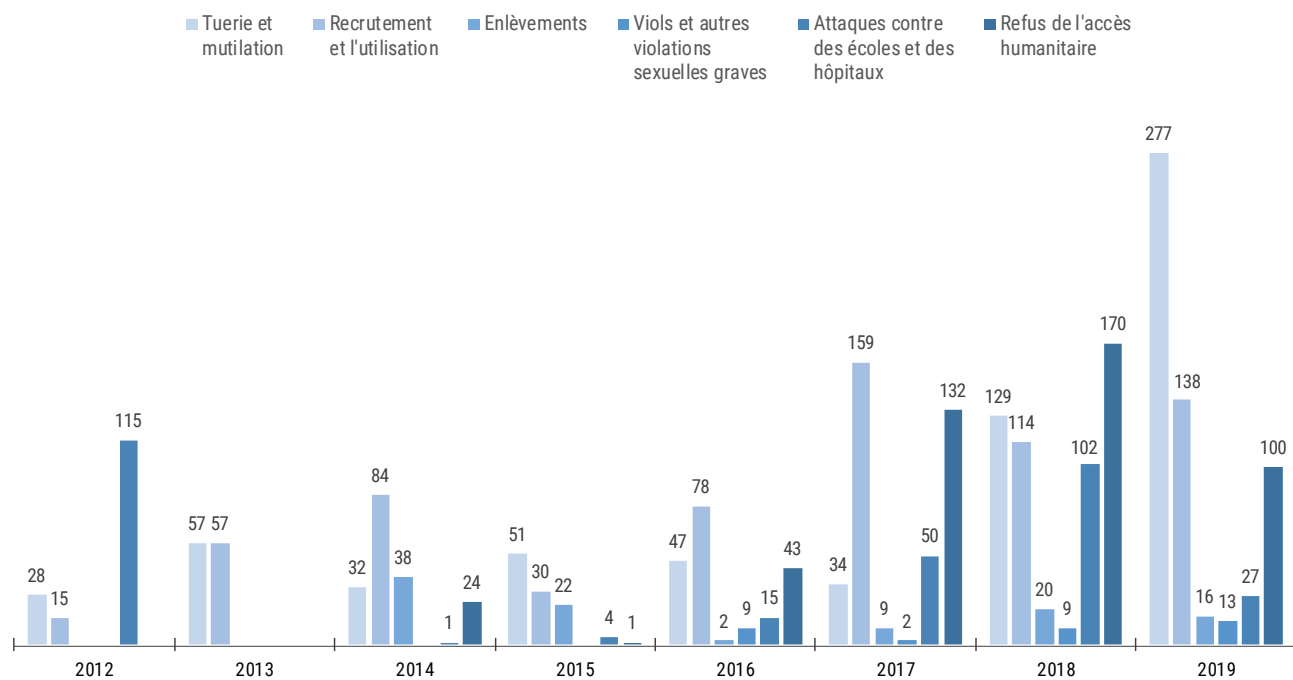
- **Les violations graves des droits des enfants, une réalité qui s'amplifie**

Les enfants au Mali font face à des risques de graves violations de leurs droits, notamment le recrutement et leur utilisation par les groupes armés, les meurtres et mutilations, les viols et autres violences sexuelles, l'occupation et les attaques contre les écoles et les hôpitaux, la restriction et/ou le déni de l'accès humanitaire. Par ailleurs, les enfants sont fortement impactés par les incidents liés aux mines et aux engins explosifs improvisés, la non-fonctionnalité des écoles qui a pour conséquence leur non-scolarisation et déscolarisation, ainsi que les menaces par les groupes armés à l'encontre du personnel éducatif.

Les risques de protection engendrés par la séparation familiale trouvent leur source dans les crises, dans les pratiques socio-culturelles comme la « garde » des enfants chez les maîtres coraniques, et dans l'enrôlement dans les groupes extrémistes religieux et les groupes armés. Les conséquences sont multiples : abus et exploitation sexuelle, harcèlement, travail forcé, accès limité à l'école, utilisation des enfants par les groupes armés.

Il y a également des risques potentiels de re-recrutement et utilisation des enfants liés au manque de mesure d'accompagnement conséquent et/ou d'opportunités de réinsertion socio-économique durable des enfants dans leur milieu d'origine même après leur séjour dans les centres/structures de prise en charge transitoire.

L'absence d'une stratégie nationale de prévention et d'action contre l'extrémisme violent mettant l'accent sur la prévention dans l'environnement éducatif et sur l'action via des plans de réintégration des enfants recrutés et utilisés par les groupes armés et d'autres violations graves représentent un défi supplémentaire. Enfin, le cas des filles utilisées comme domestiques a été exacerbé par la crise et par la fermeture des écoles et reste un problème très répandu.

Statistiques du Monitoring and Reporting Mechanism (MRM) par catégories des violations graves¹³

Impact sur la santé mentale de la population

Il est indéniable que les situations d'urgence créent toute une série de problèmes auxquels sont confrontés les individus, les familles, les communautés et la société. Ainsi les problèmes de santé mentale et psychosociaux apparaissant dans ces contextes sont étroitement liés entre eux, mais peuvent avoir un caractère essentiellement social ou essentiellement psychologique. Cela est en droite ligne avec l'impact des situations d'urgence sur la santé mentale dont la description a été faite dans les différentes recherches et notamment par le *"Reference Group for Mental Health and Psychosocial Support in Emergency Setting"* dans Santé mentale et soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Au Mali, la complexité de la situation avec les massacres à grande échelle et répétitifs sont un terreau fertile pour l'augmentation des problèmes de santé mentale. Les conséquences humanitaires qui en découlent en termes de besoins seront abordées plus loin dans la partie consacrée à l'analyse intersectorielle

Les pertes, dommages et dégâts importants sur les biens individuels ou communautaires

Du fait des différentes formes d'incidents sécuritaires, les populations civiles ont subi des préjudices importants qui ont occasionné des pertes ou dégâts sur les biens ou la propriété individuelle ainsi que des dégâts sur les biens communautaires. A titre illustratif de ces drames, pour le grave incident de Ogossagou, 890 greniers et 410 maisons brûlées ont été brûlés, selon la gendarmerie locale. Les mouvements de populations forcés occasionnent la perte des moyens d'existence pour la quasi-totalité de ces ménages, surtout dans un contexte où on assiste à des déplacements prolongés.

Dans le secteur de l'élevage, des cas récurrents d'enlèvements d'animaux dans le cercle de Bandiagara, région de Mopti sont cités. Ainsi, 14 757 bovins, 7 615 ovins, 3 734 caprins, 261 ânes; 62 équins, soit un total de 26 429 animaux, ont été enlevés dans ce cercle. Ces phénomènes d'enlèvement d'animaux sont aussi observés dans les régions de Ségou, de Mopti, de Gao, de Ménaka et de Tombouctou.

En liens avec le secteur élevage, il faut souligner les «faux vrais» perçus à travers les taxations illicites des animaux selon les axes routiers et par voyage. En 2018, le montant total cumulé était d'environ cinq millions de FCFA. Alors, il devient indéniable que cette pratique constitue une grande perte pour les éleveurs transhumants.

Dans la seule région de Mopti, épicentre de la crise actuelle, du fait des conflits et insécurité multiforme, selon la DRA de Mopti, 70 697 hectares n'ont pas pu être emblavés et ont été abandonnés dont 13 075 hectares(ha) de culture sèches et 5 756 de légumineuses. Cette situation a fait 67 296 personnes dont 64% d'hommes (42 829) et 33% de femmes (24 664) sinistrés soit un total de 12 406 ménages. Les catastrophes naturelles ont causé la perte de 28 168 hectares de cultures. En termes de cause, il ressort les statistiques suivantes : 7 120 ha (sécheresse) ; 8 857 ha (inondations), les abandons de semis (11 231 ha) ; 714 ha (oiseaux) et 245 ha (divagations d'animaux).

En somme, selon les statistiques de la DRA de Mopti, sur un objectif de 714 934 ha de cultures, les effets combinés des chocs anthropiques et humains ont résulté de 34 696 ha, soit un total de 34 696 ha non exploités au cours de la campagne agricole 2019- 2020. Ces dégâts et pertes ont été occasionnés essentiellement dans le nord et centre de pays.

Au niveau des aléas naturels, les analyses des imageries satellitaires montrent que les populations de certaines zones de Mopti demeurent confinées dans leurs villages sous l'effet de tensions intercommunautaires et de présence de groupes extrémistes. Elles montrent aussi que plus de 50 % des villages analysés ont fait face à une réduction de leur surface agricole cultivée cette année par rapport à la période 2016-2018.

En ce qui concerne le péril acridien, les chenilles légionnaires ont attaqué 11 295 ha dont 8 373 ha ont nécessité des traitements en 2018. En 2019, 19 320 ha ont été attaqués dont 14 283 ont nécessité des traitements.

Pluviométrie, campagne et comportement des prix : le paradoxe des enquêtes de marchés

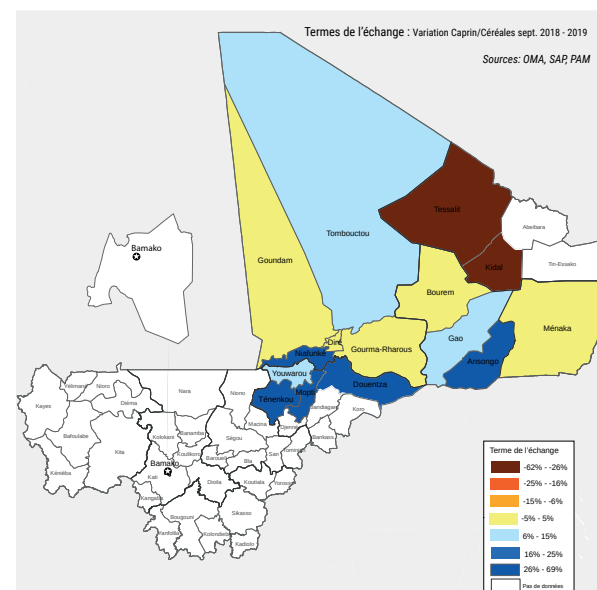
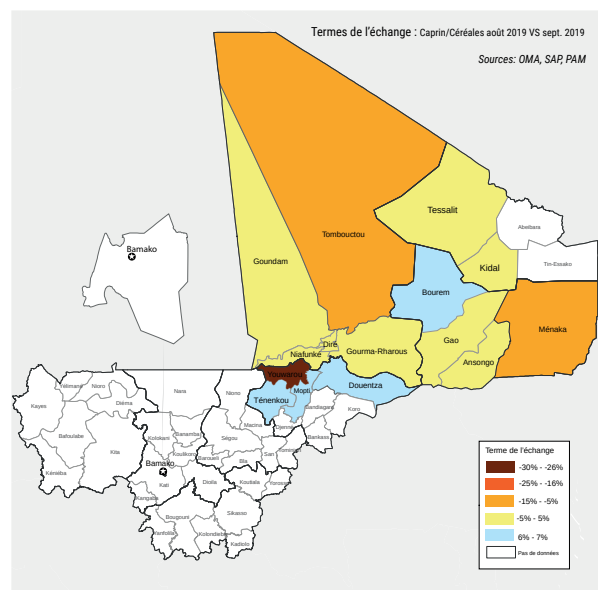
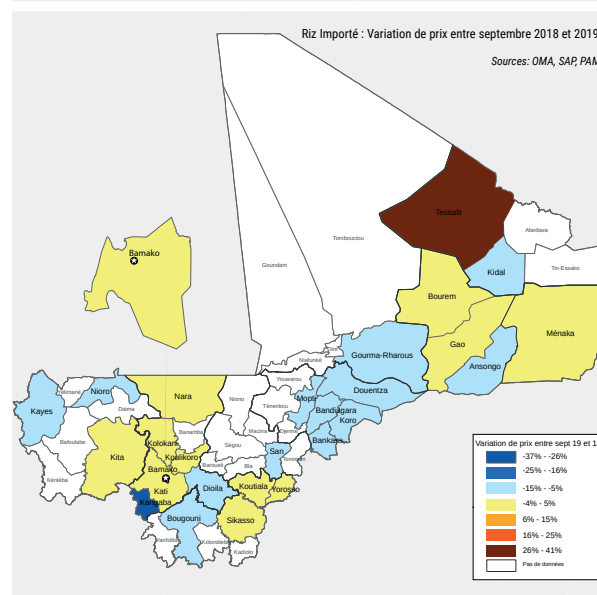
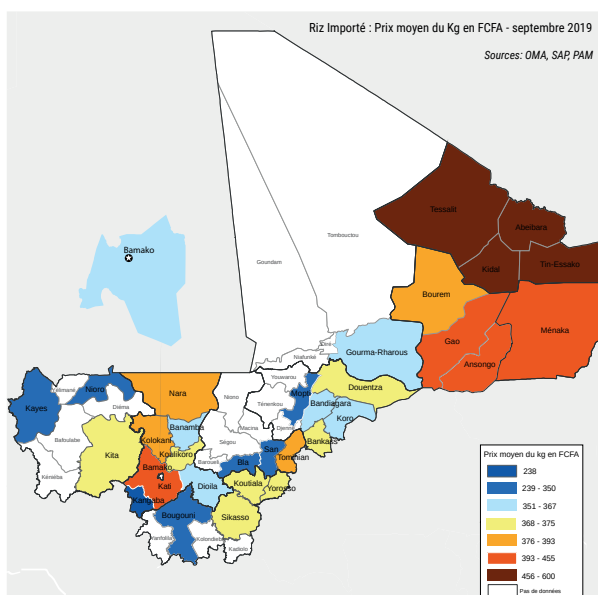
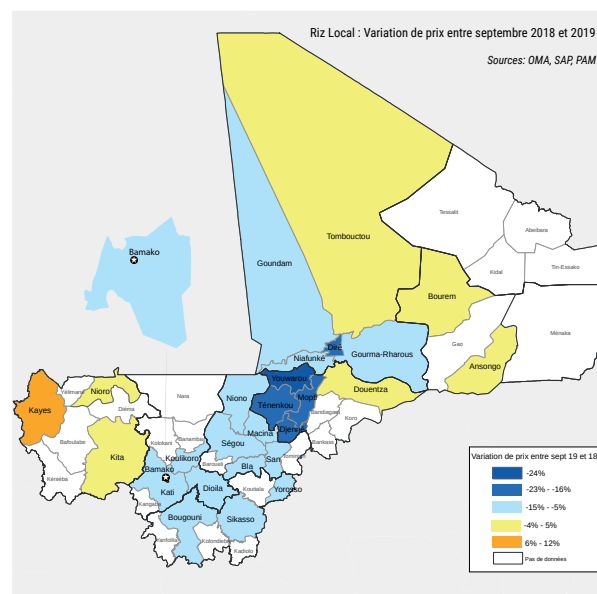
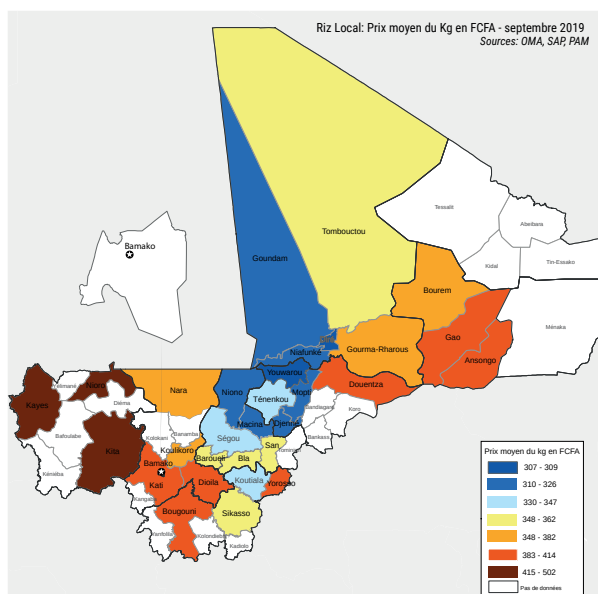
Selon FEWSNET, les perspectives de production agricoles sont en hausse de 10 pour cent par rapport à 2018 et de 25 pourcent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les récoltes moyennes à supérieures à la moyenne attendues en octobre 2019 de même que la baisse des prix et l'amélioration des termes d'échange bétail/céréale qui seront observées, amélioreront l'accès des ménages aux vivres.

En dehors de zones comme le Sahel Occidental (Région de Kayes) et l'épicentre de la crise actuelle (région de Mopti, Cercle de Douentza et Bankass), la situation est plutôt en amélioration continue, malgré des perturbations localisées du fait de l'insécurité.

En matière d'élevage, l'excédent de pluies et l'excellent niveau de biomasse attendus augurent des conditions d'élevage moyennes à bonnes dans le pays présageant d'une soudure pastorale normale pour le bétail à partir d'avril. Comme exception à cette embellie figure dans le Sahel Occidental (Kayes), où la soudure sera précoce du fait de la dégradation rapide des conditions d'élevage liée au déficit de pâturage. Les ménages éleveurs tireront profit des productions animales moyennes attendues et le maintien d'un embonpoint moyen procureront des revenus moyens favorables à une amélioration du pouvoir d'achat.

Quant à l'accès aux commodités, les ménages qui s'approvisionnent habituellement aux marchés bénéficieront des conditions favorables du fait de la disponibilité des denrées. Quant aux termes de l'échange, ils seront favorables lorsque l'on considère l'une des transactions les plus répandues à savoir l'échange chèvre/céréales. Cette conjoncture augure d'un accès favorable des pasteurs aux marchés, mais n'empêchera pas l'insécurité alimentaire.

Pluviométrie, campagne et comportement des prix : le paradoxe des enquêtes de marchés



Impact sur les systèmes et les services

Bilan économique mitigé

Les statistiques liées à l'extrême pauvreté semblent avoir légèrement reculé entre 2017 et 2019 passant de 43,4% à 41,3%. Grace, entre autres, aux conditions météorologiques favorables, la production aurifère et cotonnière des trois dernières années fut satisfaisante. L'inflation a profité des bonnes campagnes agricoles pour passer de 1,8 % en 2017 à 1,7 % en 2018. Le déficit de la balance courante extérieure est passé de 7,3 % du PIB en 2017 à 3,7 % en 2018, grâce à la bonne tenue des exportations de coton et d'or. Par ailleurs, le Mali a enregistré une récolte de coton record, ce qui a entraîné une augmentation significative de ses exportations de coton (+ 28 %), tandis que la production aurifère a augmenté de façon exceptionnelle (+ 21 %) à la suite de la mise en place de nouveaux projets d'exploitation aurifère. Le déficit a été financé à la fois par des IDE (20 %) et des emprunts extérieurs concessionnels (80 %).

En partie à cause de l'insécurité grandissante dans les régions centre et nord et des soubresauts socio politiques actuels, la croissance économique du Mali est cependant ralentie pour la troisième année consécutive. L'investissement public a diminué de 2,4% du PIB. Le déficit budgétaire est passé de 2,9 % à 4,7 % du PIB entre 2017 et 2018 et les recettes ont chuté de 4,5 % du PIB.

À moyen terme, la croissance pourrait avoisiner les 5 %, ce qui correspond au taux de croissance potentiel du Mali. Le secteur tertiaire serait ainsi l'un des principaux moteurs de la croissance (surtout les industries des télécommunications et du transport et, dans une moindre mesure, les services commerciaux et financiers).

Des marchés locaux perturbés par les aléas humains et naturels

Malgré une situation agro pastorale assez favorable (bon embonpoint des animaux, biomasse abondante, disponibilité et la variété des denrées), du fait d'une pluviométrie excédentaire, les marchés connaissent certaines perturbations inhérentes à des aléas naturels anthropiques.

À titre des chocs d'origines humaines, il ressort la fermeture de certaines frontières comme celle avec l'Algérie afin de mieux lutter contre les trafics de tout genre, les incursions des groupes extrémistes. Cette situation a créé un renchérissement des commodités (riz, mil, pâte) comme dans les marchés de Kidal et Tessalit. Cette inflation des prix dans cette zone frontalière est assise à la hausse du taux de change du dinar.

Quant aux petits ruminants, ils sont plus rares dans les zones touchées par l'insécurité (Youwarou, Tenenkou et Mopti) où leur achalandage sur le marché est limité. C'est pourquoi la disponibilité des caprins varie de bon à moyen excepté dans les zones touchées par l'insécurité où elle est faible. La hausse des prix des petits ruminants est ainsi accentuée dans la région de Mopti. D'autre part, des incidents liés aux engins explosifs sur certains axes routiers perturbent l'accès à des marchés hebdomadaires et créent un climat de peur au sein des populations locales. Ces marchés sont très déterminants dans les échanges et l'approvisionnement des communautés en produits de première nécessité.

Concernant les aléas naturels, le mauvais état des routes en cette période hivernale qui limite les mouvements des personnes et des biens et affecte l'approvisionnement des marchés.

En somme, l'accès difficile à certaines zones (suite au mauvais état de certains axes routiers ainsi que celles affectées par l'insécurité et les incidents liés aux engins explosifs) pourrait également entraîner une augmentation des prix.

Au niveau de la main d'œuvre, les salaires journaliers agricole et dans l'élevage sont légèrement à la baisse (-3,9%, et -3% respectivement). Le salaire journalier non agricole affiche une légère hausse (5,6%). Les termes de l'échange (ToT) main d'œuvre contre céréales sont stables pour la main d'œuvre agricole (-2%) et la main d'œuvre d'élevage (-1%) mais en légère hausse pour la main d'œuvre non agricole (+4%) comparée au mois d'août selon les bulletins de suivi des marchés.

Des préjudices importants sur le système de santé

• L'impact des chocs répétitifs sur la fonctionnalité des centres de santé

Du fait des effets conjugués des différents chocs sur les infrastructures offrant des services sociaux de base (y compris les établissements sanitaires), un nombre important de centre de santé sont directement affectés. Sur un total de 1 757 centres de santé que compte le pays, 1 651 centres sont fonctionnels, 58 sont partiellement fonctionnels et 48 sont non fonctionnels. La région de Kidal compte 22 centres de santé non fonctionnels à elle seule soit 46% du total national, suivi de Mopti avec 8% et Tombouctou avec 7%. Concernant les 58 centres de santé partiellement fonctionnels, neuf se trouvent à Koulikoro, six à Kidal, cinq à Gao, quatre à Tombouctou et quatre à Sikasso.

• Attaque sur les convois de ravitaillements des structures de santé

Les circuits d'approvisionnement du système de santé sont également perturbés ou réduites du fait des attaques. Ainsi, deux camions de livraison de la Pharmacie Populaire du Mali (PPM) (majoritairement composés de médicaments antipaludiques) d'une valeur d'environ 112 millions de francs CFA ont été l'objet d'un braquage suivi de l'enlèvement des deux véhicules. En rappel, ces camions ont quitté Bamako, le 5 juin 2019, pour Gao. Ces médicaments essentiels étaient destinés à Gao, Ansongo, Kidal et Ménaka. Après leur départ de Mopti le 9 juin, le contact a été perdu avec le convoi. D'où un communiqué publié par le ministère de la Santé et des Affaires sociales suite à la disparition des camions de la Pharmacie Populaire du Mali pour tenir informer l'opinion publique. En termes d'impact, cette situation a occasionné des ruptures des stocks d'intrants d'urgence entrant dans la prise en charge de patients souffrants de paludisme quelque que soit la forme alors que nous sommes face à la période critique de prévention et traitement du paludisme dans ces régions du nord.

• Le monitoring des incidents confirme des menaces fréquentes sur le terrain

Commencé en Avril 2018, le système de monitoring des incidents sur les centres de santé permet de constater une tendance à la hausse des incidents entre 2018 et 2019. Les préjudices de plus en plus

dommageables pour le système de santé dans les zones affectées par la crise (cf tableau ci-dessous).

Les attaques impactant le système sanitaire en 2018 et 2019

IMPACT SUR	2018	2019	VARIATION
Personnel de santé	40	60	↑
Services de santé	29	71	↑
Transport de services de santé	23	77	↑
Patients	8	92	↑

Conséquences de la crise sécuritaire et des conflits sur les infrastructures d'EHA

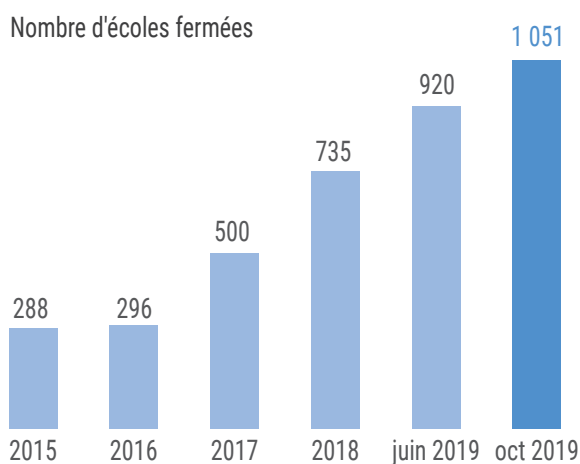
Malgré l'Objectif de Développement Durable 6 (ODD 6) visant la garantie d'accès de tous (soit 100%) à l'eau et à l'assainissement, et assurer une gestion durable des ressources en eau à l'horizon 2030, le Mali présente un taux moyen d'accès à l'eau de 68,8%. Ce taux est bien plus bas au niveau régional avec 66% à Tombouctou, 59% à Ménaka 56.42% à Mopti, 44% à Gao et 38% à Kidal.

En 2019, plusieurs incidents majeurs/attaques sur des infrastructures ou matériel EHA ont été répertoriés dans divers cercles tels que Bankass (région de Mopti), Tombouctou, Goundam et Niafouké (région de Tombouctou), Toulal (région de Taoudénit), Gao (région de Gao). Ces destructions/sabotages ont pour la plupart du temps causé des retards de réalisation de projets, des surcoûts mais aussi parfois une prévalence de maladies diarrhéiques ou liées à l'hygiène suite à l'absence d'infrastructures et/ou de matériel accentuant davantage la vulnérabilité des personnes identifiées comme cibles prioritaires.

Plus de 300 000 enfants privés d'éducation fondamentale Selon les statistiques des partenaires du cluster éducation, l'impact de la crise sur l'éducation, est manifeste

Selon les statistiques des partenaires du cluster éducation, l'impact de la crise sur l'éducation est criant, notamment depuis 2018 (voir graphique).

Le HNO 2019 indiquait que 735 écoles étaient fermées à la rentrée



scolaire 2018-2019 pour atteindre le nombre de 920 à la fin de l'année scolaire (Juin 2019), soit une augmentation de 25%. Cette tendance haussière a perduré avec un total de 1 051 écoles fermées en octobre 2019. Au 31 octobre, les cinq régions les plus touchées étaient: Mopti avec 660 écoles fermées (soit 63% de l'ensemble des écoles fermées au niveau national), Gao avec 107, Tombouctou/Taoudénit avec 106, Ménaka avec 87 et Kidal avec 45. En termes de cercles le plus affecté, Douentza compte 156 écoles fermées sur 201. Parmi les causes des fermetures d'écoles, les enlèvements d'enseignants, les menaces et intimidations, la destruction des infrastructures scolaires, et les incendies d'écoles.

Plusieurs capacités et stratégies d'adaptation sont utilisées afin de surmonter les difficultés inhérentes au contexte humanitaire.

Au niveau de l'éducation, dans les poches d'insécurité et menaces avec une présence marquée de groupes radicaux, les enseignants sont parfois obligés de payer des impôts ou des dîmes en échange de leur survie. Parfois, il est pratiqué, une forme de dualisme entre éducation formelle et Médresa dans une approche appelée « écoles Franco-arabes ». Par conséquent, la proposition d'adapter l'offre éducative disponible à la demande des communautés bénéficiaires est indispensable.

Le redéploiement des services publics assez limité

Malgré la multiplication de mesures incitatives ou coercitives du Gouvernement afin que les personnels de l'administration rejoignent leurs lieux d'affectation, bon nombre d'entre eux n'ont pas rejoint leur poste et cette tendance ne s'améliore guère depuis 2018. A titre indicatif, le pourcentage d'administrateurs civils présents dans leur lieu d'affectation au nord et au centre du Mali est passé de 31% à 27% (67 % pour les Gouverneurs, 53% pour les Préfets et 17 % pour les Sous-Préfets), essentiellement du fait de l'insécurité. Au total seulement 25% des chefs des circonscriptions administratives sont présents à leur lieu de travail dans les régions affectées par la crise au Nord et au centre du pays.

Au niveau des collectivités, territoriales, le tableau est assez identique. Bon nombre de conseillers régionaux, de cercles et communaux, des agents des communes ont dû fuir leurs localités de peur d'être victime de l'insécurité multiforme. Le cas le plus grave concerne les conseillers régionaux ou seulement 3 sur 228 sont présents dans les zones de crises.

Comme résultat immédiat, le dysfonctionnement de nombreux conseils paralyse la gestion de proximité, incarnée par la décentralisation et tous les services connexes dans les municipalités (état civil, autorisations diverses, services d'hygiène et de salubrité publique, voiries,...).

En somme, ce manque de présence étatique à plusieurs endroits fragilise l'accès aux services sociaux de base, accroissant la vulnérabilité des populations. Aussi cela participe dans la délégitimation du rôle de l'Etat au profit des acteurs armés.

La dimension genre et protection dans l'impact des trois chocs

Comme le montre le tableau ci-après, les conflits, les inondations et la sécheresse n'impactent pas et/ou ne sont pas ressentis de la même manière par les femmes, les hommes et les enfants.

Femmes	Hommes	Enfants
Conflits		
18 à 59 ans • Chef de ménages en l'absence des hommes et prennent en charge la famille • Couche très vulnérable exposée aux violences de toute nature y compris les violences sexuelles avec tout le traumatisme que cela engendre • Perte de leurs sources de revenus	18 à 59 ans • Acteurs et cibles du conflit, perdent parfois leur vie en combattant, victimes d'assassinats ciblés, de règlement de compte, d'enlèvement, de meurtres, etc. • Perte, ou non accès, aux moyens de production, vivent très mal leur incapacité à faire face aux besoins de leurs ménages	Garçons et filles de moins de 18 ans • Non-enregistrement à l'état civil • Pas accès à l'école et sont déscolarisés • Perturbés par les groupes et d'individus armés • Pratique de la mendicité, • Risque de séparation avec leurs familles, • Plus touchés et exposés aux engins explosifs et armes légères, • Les garçons: cible d'enrôlement par les groupes armés, et de toutes formes de violences et d'exploitation • Les filles : sont victimes ou sont exposées au mariage précoce et autres types de violences, abus et exploitation • Nombreux cas de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans
Inondations		
• Difficultés d'accès à l'eau potable, la nourriture, le bois de chauffe, les kits cuisine et aux habits • Chefs de ménage et sont principalement concernées pour reconstruire/réhabiliter et entretenir les cases/maisons • Pertes des biens et de documents administratifs, sont victimes de stress, risquent des violences sexuelles et des maladies hydriques et ressentent plus le manque de nourriture et d'abris.	• Destruction des habitations, mouvement de population, difficultés de prise en charge traditionnelle de la famille. Sont concernés pour reconstruire/réhabiliter • Perte des biens (animaux, matériels, champs, infrastructures sociales, économiques), risque de maladies hydriques, noyade, manque de nourriture, d'abris, perte de documents administratifs et exposés aux stress et traumatisme, etc.	• Exposés aux risques de noyades, de maladies hydriques, séparation familiale, l'occupation des infrastructures scolaires, perte de documents administratifs et au stress et traumatisme etc. • Victimes de la malnutrition et de problèmes de santé à la suite des déplacements avec un risque élevé de maladies hydriques (choléra, paludisme)
Sécheresse		
• Renforce leur vulnérabilité par la malnutrition, difficulté d'allaiter leurs enfants et à les alimenter convenablement • Accroissement de la pénibilité des corvées pour l'approvisionnement en eau et des tâches domestiques • Chefs de ménage, subissent psychologiquement le manque de nourriture dans la famille et sont sujettes au stress et traumatisme	• Perte de bétail à cause du manque d'aliments et d'eau et n'ont plus accès à la terre • Se privent de nourriture au profit des enfants • Vivent très mal leur incapacité à faire face aux besoins de leurs ménages	• Malnutrition à cause d'un régime alimentaire moins diversifié • Déscolarisation, pénibilité des corvées pour l'approvisionnement

Mécanismes/stratégies d'adaptation

Pour faire face à l'impact de ces différents chocs sur leur survie, les populations affectées développent des mécanismes d'adaptation (coping mechanism). Ces stratégies peuvent, soit leur permettre de juguler l'impact de la crise et éviter de se retrouver dans le besoin d'assistance humanitaire, soit, elles peuvent les entraîner dans des stratégies d'adaptation négatives, qui vont accroître leur vulnérabilité et engendrer des besoins humanitaires importants suivant les différentes conséquences humanitaires.

Pour faire face aux chocs/aléas subis, les populations ont recours à plusieurs types de mécanismes et stratégies d'adaptation :

Des stratégies dites de stress

Elles conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des futurs chocs (par ex. emprunter de l'argent ou dépenser son épargne, vendre des actifs non productifs; emprunter ou d'acheter la nourriture à crédit, envoyer les membres du ménage manger ailleurs, vendre

leurs animaux (déstockage), etc.

Des stratégies dites de crise

Elles affectent directement la productivité future, comme vendre des actifs productifs ou moyens de transport, réduire les dépenses non alimentaires essentielles (éducation, santé) ; de retirer les enfants de l'école.

Des stratégies dites d'urgence

Elles affectent la capacité future de produire et sont les plus difficiles à inverser. Il s'agit de recourir à la mendicité, de vendre les dernières femelles productrices, de vendre la maison, les champs, de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vol, vente de drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

Le tableau ci-après résume les mécanismes et stratégies adoptées par les populations en fonction de leur typologie mais aussi du choc/aléa subi qui ont été identifiés à l'issue des ateliers et des consultations régionaux à l'aide de l'avis des experts locaux.

Choc/Aléa	Type de mécanismes/stratégies d'adaptation auxquels les ménages ont recours		
	Stress	Crise	Urgence
Conflits et insécurité multiforme	- Entraide sociale (affaiblissant les stocks de ceux qui aident) - Solidarité communautaire - Métayage - Prêt - Vente des biens - Déstockage des animaux - Surcreusement des chenaux d'alimentation - Reconversion professionnelle	- Déplacement des populations - Exode rural - Exode des jeunes - Vente des biens productifs (bétail, semences, etc.) - Vente de stocks de survie - Déplacement/Transhumance inhabituelle - Réduction de nombre des repas par jour	- Déplacement forcé - Fuite des zones de chocs - Mariage des enfants - Pire forme de travail des enfants pour la survie (exploitation sexuelle des jeunes filles, enfants bouviers pour les garçons)
	- Approvisionnement en eau à partir de marres, puits traditionnels - Réduction de la consommation d'eau et de l'hygiène - Consommation d'eau non potable		
	- Appuis des organisations humanitaires et partenaires - Automédication - Recours à la médecine traditionnelle - Recours à la justice traditionnelle - Mise en place ou activation des structures et mécanismes communautaires de prévention et gestion des ressources naturelles et des conflits (organisation des activités interculturelles inclusives ; organisation de dialogue inter et intracommunautaire inclusif, promotion des centres d'alphabétisation, CED ; mise en place des mécanismes communautaires de protection, d'alerte précoce, de monitoring des violations de DH et référencement, dialogue intercommunautaire)		
	- Rencontres intercommunautaires, implication de la société civile, organisation communautaire de base OCB (comité de gestion villageois, comité de gestion de conflit, réseau communautaire de protection des enfants), comité d'alerte précoces, gestion communautaire des incidents de VBG - Cadres de concertation, implication de la société civile, organisation communautaire de base OCB (comité de gestion villageois, comité de gestion scolaire (CGS, AME, commission d'éducation)		

Choc/Aléa	Type de mécanismes/stratégies d'adaptation auxquels les ménages ont recours		
	Stress	Crise	Urgence
Inondations	• Entraide/solidarité sociale/communautaire • Travail occasionnel (entretien des ouvrages de drainage des eaux) • Recours aux produits locaux pour le traitement de l'eau • Reconversion économique	• Réduction du nombre des repas par jour • Privation des adultes au profit des enfants • Déplacement et/ou mouvement pendulaire • Hébergement en familles d'accueil • Occupation des écoles • Construction d'abris précaire	
	• Reconstruction/réhabilitation non durables • Aménagements préventifs / creusement de caniveaux/canaux pour le drainage de l'eau		
Sécheresse	• Déplacement des troupeaux, mobilité accrue des troupeaux & déstockage • Achat d'aliment bétail (notamment en vendant quelques têtes de bétail si besoin) et/ou culture de fourrage • Troc (bétail, aliment bétail) • Création de marchés à bétail (mobiles/temporaires vente de bétail (déstockage du cheptel) • Constitution de banques de céréales et d'aliments bétail • Creusement de puisards pour l'abreuvement du bétail • Transhumance - transfert du bétail vers des zones plus favorables • Changement d'habitude alimentaire • Emprunt de nourriture • Utilisation des bouses de vache pour la cuisine (pour faire face au manque de bois de chauffe lié à la déforestation)	• Déplacement des populations & exode rural - exode des jeunes • Réduction de nombre des repas par jour • Valorisation/econsommation de certains produits de cueillette et halieutiques dits aliments de pénurie (nénuphar, pastèque sauvage, bourgou, cram-cram et autres feuilles, insectes) • Vente des biens productifs (bétail, semences, etc.) • Diminution des rations alimentaires	
	• Recours à la médecine traditionnelle • Approvisionnement en eau à partir de marres et des puits traditionnels • Reconversion des emplois des jeunes • Recherche/Utilisation de variétés précoces ou à cycle court • Gestion améliorée de la fertilité/techniques de restauration des sols (compostage, etc.) • Création de périmètres irrigués villageois (PIV) et de petits périmètres maraichers (PPM) • Utilisation d'engrais (engrais subventionnés, fumure organique) ou jachères/mise en défend pour améliorer la fertilité des sols, travaux de restauration des sols (demies-lunes, etc.) • Ensemencement des pâturages • Réglementation de la gestion des terres		
	• Mise en place de structures et mécanismes communautaires pour la gestion des ressources naturelles et des conflits • Solidarité communautaire		

A la lecture du tableau ci-dessus et au regard de la typologie (voire du caractère habituel) des stratégies et mécanismes d'adaptation les plus utilisés pour faire face aux chocs/aléas subis (principalement des stratégies de stress pour la sécheresse, de stress et de crise pour les inondations ; de stress, crise et urgence pour les conflits) ; il en résulte quelques indications globales quant au degré d'impact respectif de ces chocs/aléas sur les populations : impact immédiat d'ampleur modérée de la sécheresse ; impact transitoire d'ampleur élevée des inondations et impact perpétuel d'ampleur sévère pour les conflits et l'insécurité.

Impact sur l'accès humanitaire

En termes de contraintes opérationnelles majeures en lien avec les trois chocs, nous avons :

L'insécurité

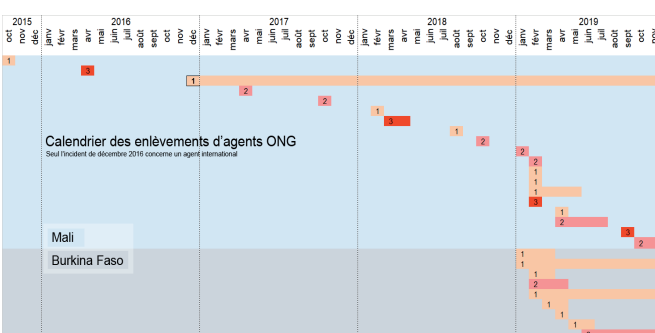
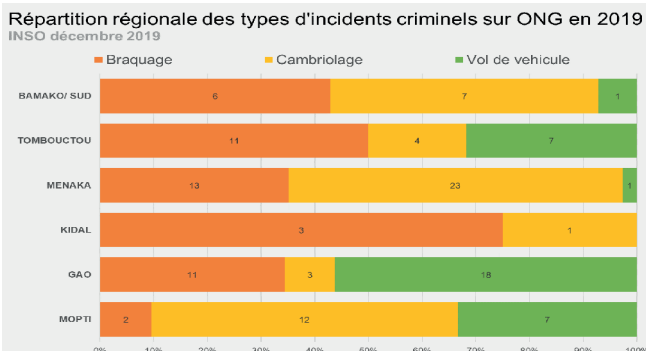
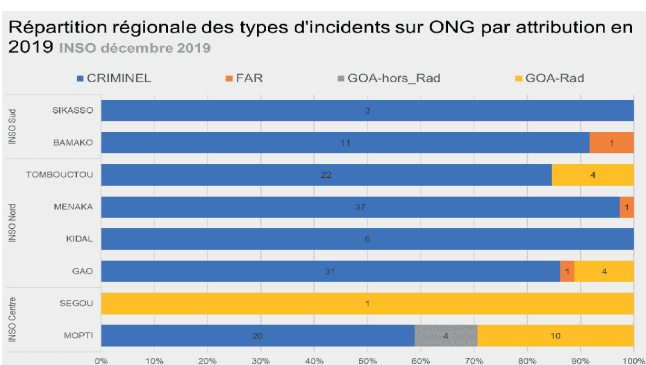
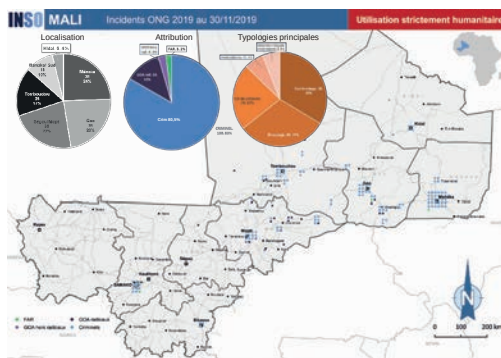
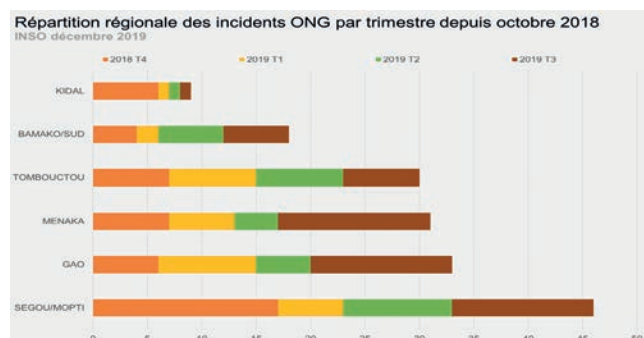
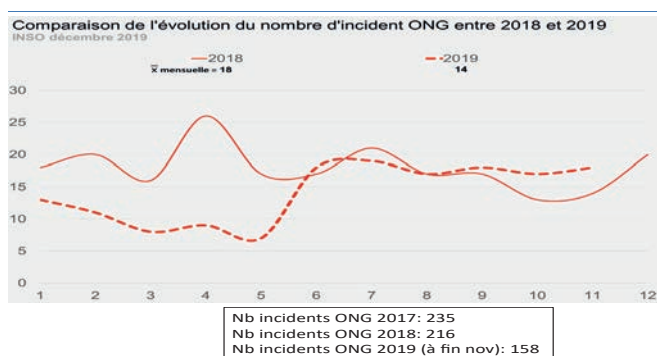
- Zones difficilement accessibles : réduction de l'accès - principalement dans les zones complètement sous contrôle des groupes radicaux ou autres groupes armés et où il est presque impossible pour les humanitaires d'y travailler ou aux populations d'accéder à l'aide
- Accès limité (en lien avec les problèmes de sécurité, les opérations militaires, les risques de braquages sur les routes, les check points des groupes armés et des bandits etc.) ;
- Les restrictions de mouvements (par exemple, interdiction de circulation de motos et pickups en vigueur)

Les inondations/sècheresse

- Accès limité (en lien avec l'enclavement, l'hivernage - saison des pluies rendant les routes/voies d'accès impraticables, mauvais état des routes en latérite, relief est montagneux et sableux rendant l'accès difficile par voie terrestre, etc.)

Comparativement à l'année 2018, le contexte de l'accès humanitaire n'a pas connu de grandes mutations. Les obstacles majeurs pré existants dont la poursuite des hostilités entre groupes armés, la pose d'engin explosifs improvisés, les opérations militaires, la criminalité continuent d'être des préoccupations auprès des partenaires humanitaires pour avoir accès aux populations. Ces dernières continuent de faire face à de multiples difficultés d'accès aux services offerts par les interventions humanitaires. Quant aux acteurs humanitaires, il est important de noter qu'ils ne sont généralement pas visés par la violence pour des raisons politiques ou idéologiques. Ils peuvent toutefois être ciblés par la criminalité. Les activités ayant trait à l'éducation sexuelle, à la santé sexuelle et reproductive, à l'autonomisation des femmes ne sont souvent pas tolérées dans certaines zones. L'accès humanitaire au Mali devient de plus en plus complexe et nécessite des stratégies adaptées aux contextes et réalités locales de chaque zone. En résumé, l'accès diffère selon le type d'acteurs (statut de l'organisation), de la zone géographique, du profil du personnel, et du type d'activité.

Analyse des tendances des incidents sécuritaires impactant les ONG humanitaires



La menace explosive, une contrainte majeure pour l'accès humanitaire et une menace à la vie

En 2019, le contexte socio politique et humanitaire du Mali a été marqué par la détérioration de la situation sécuritaire à travers des attaques armées contre plusieurs villages du centre du Mali, accouplé à la recrudescence des incidents liés aux engins explosifs, incluant les restes explosifs de guerre (REG), engins explosifs improvisés (EEI), les mines mais aussi à la prolifération des armes légères et de petit calibres (ALPC). Les civils subissent les conséquences de ces événements à travers des menaces à la vie, des déplacements forcés, la perturbation de la vie économique et culturelle, la restriction d'accès aux services sociaux de base et des services humanitaires. La prolifération des ALPC et la contamination des REG au sein des communautés, aggravent les conflits armés intercommunautaires dont le nombre de victimes civiles, blessées et tuées ne cesse d'augmenter.

Du fait des risques élevés d'incidents liés aux engins explosifs, plusieurs routes sont abandonnées par les humanitaires, engendrant des heures de routes et des coûts logistiques additionnels. En termes d'engins explosifs, à la fin du mois d'octobre 2019, un total de 156 incidents ont été répertoriés contre 201 pour toute l'année 2018 (voir tableau ci-dessous). Si en termes de valeur absolue, les statistiques présentent une tendance à la baisse pour l'année 2019, il faut souligner l'ampleur et la concentration de cette menace au centre du Mali, notamment dans la région de Mopti avec 59% des cas d'incidents

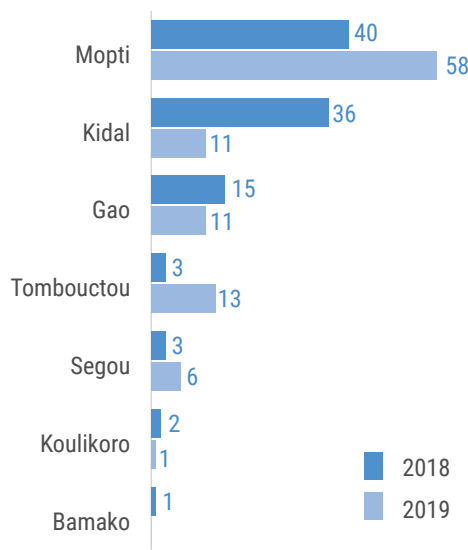
survenus depuis le 1er janvier 2019, engendrant 93,3% des victimes (152 sur les 163 incidents enregistrés de janvier à octobre 2019).

Les victimes ayant subis des traumatismes sont en besoin de plus que du support médical et de réhabilitation sociale et économique, mais aussi d'un support psychosocial afin de mieux surmonter leurs situations. Les risques d'engins explosifs improvisés, posés généralement sur les axes empruntés par des militaires, créent des restrictions majeures pour les humanitaires pendant leur déplacement. Les axes (Mopti-Douentza-Boni-Mondoro, Mopti-Douentza-Tombouctou et Mopti-Gossi-Gao) reliant Mopti, centre du pays avec les régions du nord sont particulièrement touchés.

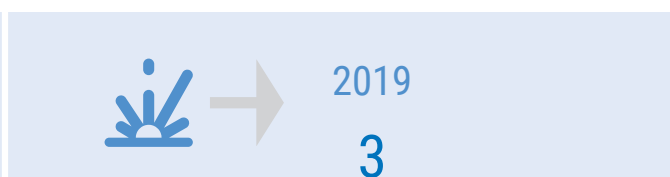
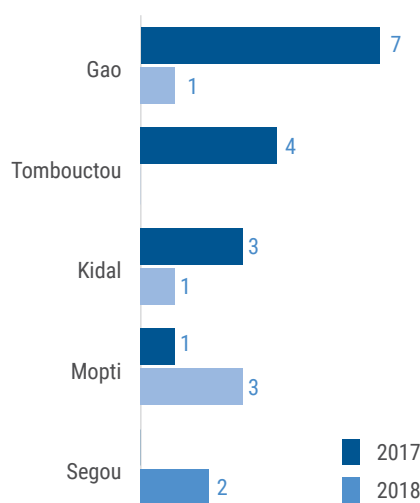
Malgré la présence persistante du danger des REG, et grâce aux efforts des acteurs humanitaires dans l'éducation aux risques des REG, une réduction du nombre de victimes a été enregistrée, d'où la pertinence de la continuité des activités de sensibilisation et de prévention.

Les enfants sont l'un des groupes les plus à risque concernant la menace explosive. Avec la fermeture de plusieurs écoles dans les régions du centre et du nord, il est désormais nécessaire d'adapter l'éducation aux risques à cette situation en visant les enfants hors écoles et des programmes d'inclusion de l'éducation aux risques dans les curricula scolaires et par le biais des enseignants en milieu éducatif.

Nombre d'incidents d'engins explosifs improvisés (EEI) / par région



Nombre d'accidents de Restes Explosifs de Guerre (REG) par région



1.3

Portée de l'analyse

L'exercice d'analyse des besoins humanitaires pour le Mali en 2020 couvre l'ensemble du territoire national. Les régions du centre (Ségou, et Mopti) et septentrionales (Tombouctou/ Taoudenit, Gao/Kidal/ Ménaka), sont prioritaires du fait qu'elles constituent l'épicentre de la crise et en raison des conséquences humanitaires qui en découlent. L'analyse des besoins inclut aussi les autres régions du sud (Koulikoro, Sikasso) et du Sahara Occidental (Kayes), qui contiennent également des poches de grandes vulnérabilités à savoir les cercles de Kayes, Kita, Nioro, Yelemani (région de Kayes) et les cercles de Nara (région de Koulikoro).

C'est à juste titre que les ateliers régionaux réalisés au centre et nord du pays, ainsi que les consultations régionales dans les autres régions, ont facilité la mise en commun des analyses de la sévérité de l'impact de la crise tant au niveau sectoriel qu'intersectoriel, assorties de propositions des besoins prioritaires. Ces résultats ont alimenté les réflexions et discussions lors de l'atelier national dans l'optique de déterminer les priorités humanitaires pour 2020.

Notons que l'implication des acteurs de développement et de l'État a permis de faire une analyse commune des problèmes et des besoins afin de faciliter une meilleure articulation entre actions humanitaire et développement.

L'autre innovation consiste en l'introduction d'un système de monitoring trimestriel de l'accès humanitaire, pour des stratégies d'accès efficaces. Les résultats de ces enquêtes contribuent à bien apprécier l'impact de l'environnement opérationnel et cerner de manière objective les conditions d'accès sur la vulnérabilité des populations.

En matière de collecte d'informations, les rapports des évaluations du mécanisme RRM, à la suite des alertes confirmées, constituent une des sources majeures d'informations. E octobre, une soixantaine de rapports d'évaluations avaient déjà été produits pour alimenter l'analyse du HNO 2020.

Il y en va de même, pour les rapports des missions inter agences d'évaluation multisectorielles des besoins humanitaires dans les différentes régions qui constituent des sources clés de données sur les besoins locaux.

Enfin, le système d'évaluation par images satellitaires fournit des évaluations sur certaines zones d'accès difficile et les informations reçues enrichissent le processus d'analyse des besoins.

Il est important de souligner le fait que l'analyse du HNO est centrée autour des principaux facteurs déterminants de la crise humanitaire actuelle au Mali à savoir (dans les zones concernées) les groupes de populations les plus vulnérables en lien avec leur déplacement (déplacés internes, retournés, rapatriés, populations hôtes), leur mode de vie (agriculture, élevage, nomadisme, pêche et commerce) et leurs caractéristiques individuelles (enfants - de moins de 5 ans, femmes enceintes et/ou allaitantes, etc...).

Quant aux choix de ces groupes prioritaires, zones géographiques et thématiques, celle-ci est alignée avec la particularité du contexte et des besoins. Le moteur de la crise ou les chocs principaux retenus demeurent les conflits et l'insécurité multiforme, la sécheresse, les inondations. Aussi, il a été pris en considération les urgences sanitaires, les épidémies et les périls acridiens. L'analyse en soit est articulée autour des quatre conséquences humanitaire que sont : 1) les besoins vitaux, 2) les services sociaux de base de qualité et conditions de vie, 3) le relèvement/résilience et 4) la protection.

En termes de présence des acteurs étatiques, notamment les autorités administratives celle-ci est faible surtout dans les zones humanitaires du pays. Quant aux services sociaux de base (éducation, santé, nutrition, EHA,) non seulement leur niveau de qualité préexistant à la crise était de loin conforme aux standards internationaux requis mais avec la crise, la situation s'est davantage détériorée, appelant à des réponses multisectorielles ou articulées. Cette analyse vise à ressortir les éléments des besoins humanitaires ainsi que leurs projections pour les trois prochaines années (2020 - 2022).



1.4 Conséquences humanitaires

Les conflits et l'insécurité, les inondations et les sécheresses, les épidémies/urgences sanitaires et les périls acridiens (ennemis de culture) ou épizooties animales sont les principaux moteurs de la crise humanitaire au Mali. Les conséquences de cette crise génèrent des problèmes critiques liés aux bien-être physique et à la santé mentale, les conditions de vie et la résilience de la population affectées.

La crise humanitaire au Mali affecte 8,2 millions de personnes contre 7,2 millions de personnes affectées en 2019, soit une hausse de près de 15%. La crise engendre des besoins vitaux ou de survie (considérés comme les plus sévères), suivi des besoins d'accès aux services sociaux de base/conditions de vie, et des besoins de protection des moyens d'existence des populations/protection générale. Tenant compte de la sévérité des besoins, 4,3 millions de personnes auront besoin d'une assistance humanitaire en 2020, soit une augmentation de près de 25% comparativement aux 3,2 millions de 2019. Cette augmentation du nombre de personnes affectées et dans le besoin, est liée à la dégradation de la situation humanitaire au nord et au centre du pays, et la persistance de présence de poches d'urgence dans les autres régions. En somme, nous assistons à un élargissement de la distribution géo spatiale de la crise ainsi qu'une aggravation des besoins.

Tenant compte de l'impact des conflits, des inondations et de la sécheresse sur la vie et les moyens d'existence des populations, les services (principalement ceux sociaux de base) et les systèmes essentiels (y compris juridiques), la vulnérabilité des groupes de populations apparaît donc fortement liée à leur statut (déplacés internes, retournés, rapatriés, populations hôtes) mais aussi leur mode de vie ou moyens de subsistance (agriculture, élevage, nomadisme/transhumance, pêche et commerce) ainsi qu'à leur genre (enfants - de moins de 5 ans, femmes enceintes et/ou allaitantes, personnes en situation de handicap, etc...) : le niveau de cette vulnérabilité étant en fonction du degré d'exposition, de la sévérité du choc subi et des mécanismes/stratégies d'adaptation couplé à l'assistance extérieure.

Dans le cadre de l'analyse intersectorielle, les besoins humanitaires clés des 4,3 millions de personnes sont articulés autour des principaux groupes et sous-groupes de populations comme prédéfinis qui ne peuvent assurer sans assistance :

- Leur besoins vitaux (vie et survie), relevant de la conséquence humanitaire 1 ;
- Leurs accès aux services sociaux de base et conditions de vie (conséquence humanitaire 2)
- Leurs besoins de relèvement de résilience et/ou la protection de leurs moyens d'existence de base (conséquence humanitaire 3)
- Leurs besoins en protection (conséquence humanitaire 4)

Compte tenu du fait que d'autres problématiques humanitaires concernent tous les groupes de populations et d'autres ne s'appliquent qu'à des groupes de populations spécifiques, nous avons opter d'aborder : i) les problématiques multisectorielles et communes et ii) ensuite les problématiques spécifiques aux différents groupes.

Problématiques multisectorielles et communes aux différents groupes de populations

Les besoins vitaux de protection de tous les groupes prioritaires

Selon le cluster protection, la population vivant au nord et au centre, est confrontée à des menaces graves affectant son droit à la vie, sa liberté et sa sécurité (meurtres, coups et blessures, enlèvement, arrestations arbitraires, recrutement forcé). En plus des menaces à leur vie, les communautés subissent de nombreuses atteintes à leur intégrité physique et psychologique comme des cas de viol, d'agression, d'exploitation sexuelle, y compris la prostitution et les rapports forcés en échange d'aide, les grossesses précoces ou forcées, le harcèlement, l'intimidation et la contrainte. Par ailleurs, les populations civiles subissent de nombreuses atteintes à leur droit à la propriété comme la destruction des moyens de subsistance et des biens dont les terres et les champs, le vol de véhicules, motos, bétails et autres biens, le cambriolage, le pillage, affectant considérablement leurs moyens de subsistance. Enfin, il convient de noter les attaques contre les infrastructures publiques (école, centre de santé, axes routiers/ponts, infrastructures d'eau), les menaces et atteintes à l'encontre du personnel travaillant dans les services sociaux, et enfin l'obstruction/le déni d'accès à l'aide humanitaire.

La santé mentale, besoins vitaux majeurs des hôtes, déplacés et retournés

Les personnes qui ont été exposées à des attaques/violences, causant le déplacement, la perte de leurs proches ou séparation familiale, la destruction de leurs biens, et des atteintes à leur intégrité physique et mentale nécessitent une assistance psychosociale d'urgence leur permettant de réduire le traumatisme lié aux conflits et à la violence. Renforcer la coordination des interventions de soutien psychosocial et leur intégration dans les soins de santé primaire est essentiel. Les acteurs de protection ont relevé un niveau de stress et d'anxiété particulièrement élevé, conjugué aux angoisses liées à la culpabilité d'être encore en vie et de ne pas pouvoir protéger les personnes attaquées, ainsi qu'à la peur d'être à nouveau la cible de nouvelles violences. Et parallèlement, ils doivent être accompagnés concernant dangers liés aux mines, EEI, REG et ALPC.

Au cours des dernières années, la crise politique et sécuritaire touchant le pays, conjuguée aux violences physiques et la crise humanitaire subséquente, ont occasionné des problèmes de stress aigu, deuil des troubles dépressifs modérés à graves, et des troubles post-traumatiques de stress, sans que l'ampleur de la situation ne soit bien documentée et analysée. Dans l'optique de cerner la situation, une étude conduite par International Medical Corps (IMC) au Mali intitulé « *Rapid mental health and psychosocial support needs assessment in Mali Régions of Ségou, Mopti, Timbuktu and Sikasso* », a rapporté les chiffres suivants en matière de santé mentale :

- Pour la prévalence des troubles mentaux, par ordre d'importance Sikasso vient en tête avec 500 550 cas, suivi de Mopti 385 650 cas, Ségou 368 355 cas et enfin Tombouctou 35 033 cas.
- Pour la prévalence des troubles mentaux sévères, par ordre d'importance Sikasso compte 66 740 cas, Mopti 51 420 cas, Ségou 49 114 cas et enfin Tombouctou 4 671 cas.
- En ce qui concerne les troubles psychotiques, par ordre d'importance se distingue successivement Sikasso 33 370 cas, Ségou 25 710 cas, Mopti 24 557 cas, et enfin Tombouctou 2 335 cas.
- Quant aux populations ayant accès aux services de santé mentale, par ordre décroissant, nous pouvons citer : Sikasso 3 337 000 cas, Mopti 2 571 000 cas, Ségou 2 455 701 cas et enfin Tombouctou 233 555 cas.

L'enseignement à tirer de ces chiffres (voir tableau ci-contre) est que même si Tombouctou et Mopti sont plus affectés par la crise que Sikasso, la donne démographique étant largement favorable à cette dernière, elle surclasse les autres régions en nombre de cas de malades. Mopti, du fait des atrocités qui y sont signalées régulièrement occupe de ce fait la deuxième place.

En termes de proportion des personnes souffrant de troubles mentaux dans la population totale, une lecture croisée de la base des données du tableau ci-contre et de la population totale par région donne par ordre, décroissant des régions par prévalence : Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou.

Par les cas de pathologies de santé mentale pour le dernier mois,

l'ordre des régions par ordre d'importance est comme suit : Ségou (647 cas), Sikasso (442 cas), Tombouctou (122 cas) et enfin Mopti (106 cas) ; Pour les types de pathologie, les problèmes psychomatiques viennent en 1ère position (278) suivis de l'épilepsie (242) et de la dépression (176).

Tableau estimatif des cas de troubles mentaux

Catégories	Hôpital régional de Ségou	Hôpital régional de Mopti	Hôpital régional de Tombouctou	Hôpital régional de Sikasso
Population couverte	2,5 M	2,6 M	233,6 k	3,3 M
Prévalence estimée des troubles mentaux courants	368,4 k	385,7 k	35 k	500,6 k
Prévalence estimée des troubles mentaux graves	49,1 k	51,4 k	4,7 k	66,7 k
Prévalence estimée des troubles psychiques	24,6 k	25,7 k	2,3 k	33,4 k

Nombre de cas déclarés par pathologie et par région

PATHOLOGIES													
Régions	Dépression	Troubles psychotiques	Epilepsie	Troubles bipolaires	Troubles du développement	Troubles du comportement chez les enfants	Démence	Troubles liés à la consommation d'alcool et de drogue	Symptômes inexpliqués de troubles somatiques	Troubles/anxiétés (ex. SSPT) liés au stress	Automutilation/suicide	Troubles de l'humeur, puerpéralité	Nombre de cas déclarés le mois dernier
Ségou	92	148	135	15	15	51	24	29	57	63	17	0	647
Tombouctou	13	11	15	9	10	10	13	11	10	11	9	0	122
Sikasso	59	111	63	14	14	17	29	50	21	24	12	28	442
Mopti	12	2	29	6	6	10	6	8	6	9	6	0	106
TOTAL	176	278	242	44	45	89	72	98	94	107	44	28	13

Une situation de sécurité alimentaire fortement dégradée et géophasée

La poursuite des incidents sécuritaires affectent négativement l'environnement socio-économique dans les régions du nord et du centre du pays; ce qui réduit les opportunités d'emplois et les revenus pour les ménages pauvres par rapport à la moyenne. Les pertes de biens et les pillages liés à ces incidents sécuritaires engendrent des dégradations des moyens d'existence pour les ménages des zones concernées particulièrement à Ménaka et dans la région de Mopti. Cela doublé à l'accès limité des ménages aux denrées alimentaires par endroits à cause des conflits, sont des facteurs aggravants de l'insécurité alimentaire

Ainsi, selon le cadre Harmonisé de novembre 2019, 4, 9 millions de personnes seront en insécurité alimentaire ou à risque pour la période

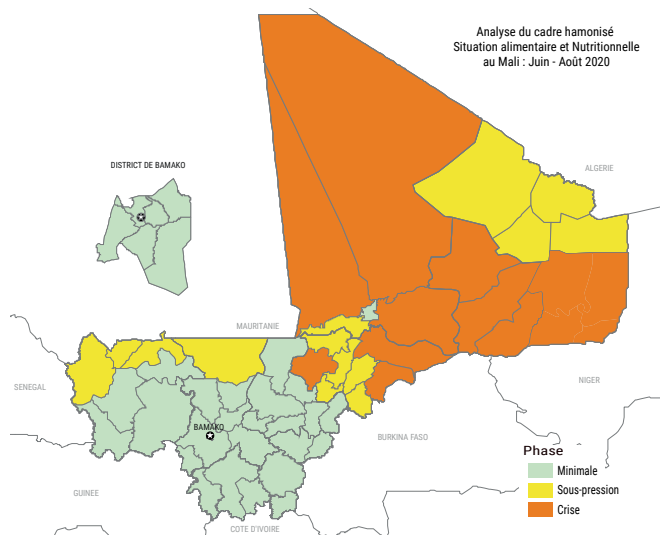
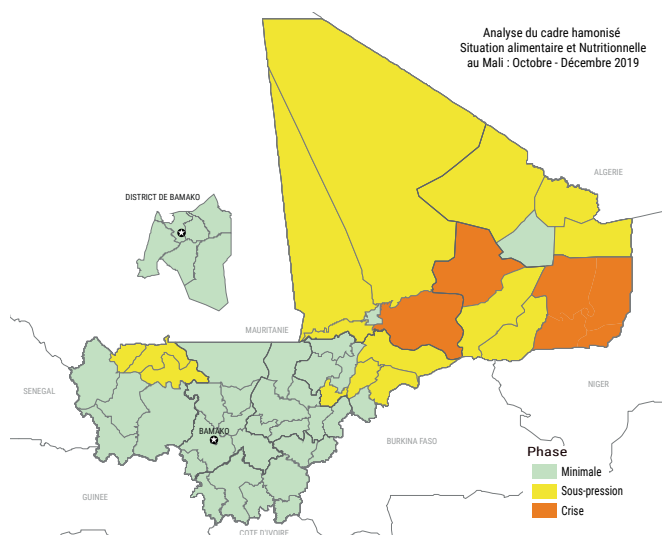
de soudure projetées (juin-août 2020). Les personnes en phase d'urgence (phase 3 et plus) seront d'environ 1,2 millions de personnes, tandis que 3,8 millions de personnes seront sous pression ou en insécurité alimentaire minimale. Cette détérioration de la situation de la sécurité alimentaire entre 2019 et 2020 à venir se traduit par des chiffres de populations en insécurité alimentaire aiguë passé de 550 000 personnes en soudure 2019 (juin à août) à 1 117 001 personnes en soudure agricole de 2020 (juin à août), soit une hausse de 103%. Cela s'explique en partie par le fait que des champs soient abandonnés, ou non cultivés en 2019, le déplacement important de populations en 2019 (avec une moyenne de plus de 10 000 PDI entre février et octobre 2019) et aussi des déplacements prolongés de PDI dans leurs zones d'accueil. Ces déplacements ont un impact négatif sur les moyens d'existence des communautés d'accueil.

Selon ENSAN 2019, la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 18,2% en milieu rural contre 6,7% en milieu urbain dont 21,7% des ménages sont dirigés par des femmes et 14,7% par les hommes. De manière générale, 85% des ménages du pays seront en sécurité alimentaire; soit une prévalence de l'insécurité alimentaire de 15,1% dont 1,9% d'insécurité alimentaire sévère.

La prévalence de l'insécurité alimentaire est critique dans les régions

de Gao, Mopti et Tombouctou ainsi qu'à Kayes. Les régions de Gao et de Tombouctou gardent toujours par rapport à septembre 2017 l'indice de faim le plus élevé (respectivement 15,8% et 14,1%).

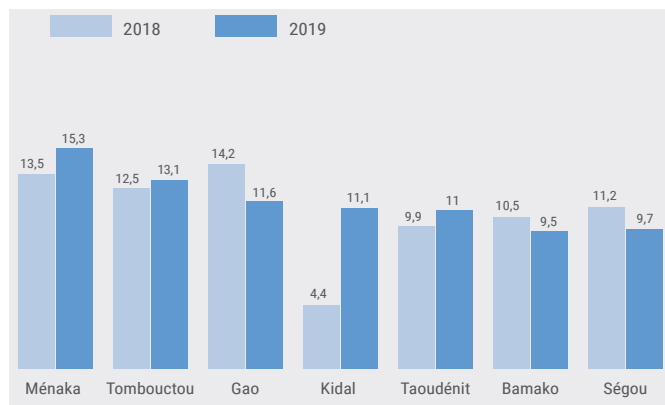
En 2019, la mortalité du bétail fut jugée moins élevée qu'en 2018 par les communautés (27% contre 58%). Cette baisse de mortalité est en partie liée à une biomasse favorable.



Une situation nutritionnelle contrastée et toujours préoccupante

Au regard des résultats préliminaires de l'enquête SMART de 2019, la tendance de malnutrition aiguë globale est à la stabilisation entre 2018 et 2019 avec un taux de 10% pour ces deux années. La situation reste préoccupante car une région (Ménaka) est dans une situation critique avec plus de 15%, et quatre régions du nord (Tombouctou, Gao, Kidal et Taoudénit) sur les onze que comptent le pays se trouvent encore dans une situation nutritionnelle sérieuse avec des prévalences de malnutrition aiguë globale comprise entre 10 et 14 %. En matière de malnutrition aiguë sévère, d'une manière générale, une baisse de 0,5 point est constatée au niveau national faisant passer le taux de 2% en 2018 à 1,5% en 2019, mais avec une augmentation dans les régions de Kidal; Ménaka et Tombouctou.

Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) 2018 et 2019

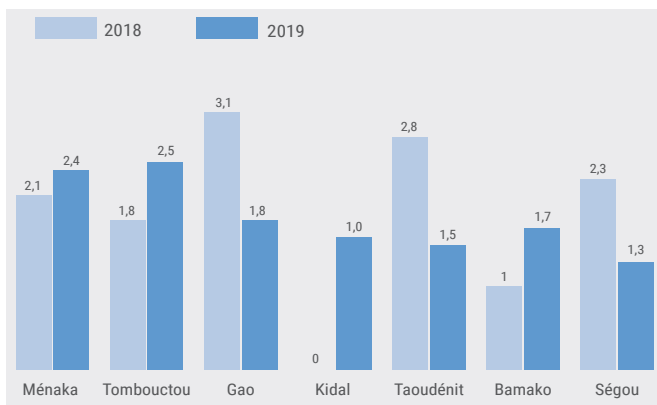


Pour l'insuffisance pondérale, la région de Ménaka (24,3%) est la seule dans une situation nutritionnelle sérieuse. Les autres régions ainsi que le district de Bamako, sont classées dans une situation précaire avec des prévalences classées entre 10 et 19%. Par ailleurs, la situation de la malnutrition chronique ou retard de croissance touche le territoire de façon inégalitaire: elle reste sérieuse dans les régions de Mopti et de Sikasso, précaire à Koulikoro, Gao, Ségou, Ménaka et acceptable au niveau des régions de Kayes, Tombouctou, Kidal, Taoudénit et Bamako.

Les facteurs explicatifs de la persistance de la malnutrition sont multiples, la malnutrition étant un problème multidimensionnel.

On peut toutefois évoquer les difficultés persistantes pour la mise en œuvre des activités de prévention et de dépistage de la malnutrition

Prévalence de la Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) 2018 - 2019



du fait notamment de 1) l'insécurité; 2) les barrières géographiques et financières des familles pour l'accès aux soins de santé des enfants même quand ceux-ci sont dépistés; 3) certaines pesanteurs socio-culturelles; 4) des déterminants de l'état nutritionnel comme les mauvaises conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement et d'accès à une nourriture suffisante en quantité et en diversité, comprenant tous les micronutriments nécessaires à la bonne santé.

Certaines situations de tensions ou modifications de l'environnement, comme les déplacements, peuvent aussi contribuer à l'aggravation de la situation des enfants et accroître les risques de malnutrition chez l'enfant dans ces populations ou les populations hôtes.

Problèmes spécifiques aux groupes et sous-groupes de populations

L'analyse intersectorielle des besoins va s'articuler autour de trois axes (le statut des populations, le genre, l'occupation/l'activité ou le mode de vie des groupes et sous-groupes); ce qui servira à identifier les besoins prioritaires inhérents aux différentes conséquences humanitaires. Soulignons que dans une optique de synthèse, seules les conséquences humanitaires pertinentes par groupes seront analysées.

Le statut du groupe ou sous-groupes de populations affectés, facteur d'exposition, de vulnérabilité et de sévérité des besoins

- **Les personnes déplacées internes (PDI) et les retournés, et leurs besoins critiques multidimensionnels**

La quasi-totalité des PDI et des retournées maliens se concentre dans cinq régions : Mopti (32,64 % de PDI et 8% de retournés), Gao (28, 52% de PDI et 26,5% de retournés), Ségou (13% de PDI et 5,5% de retournés), Tombouctou (12% de PDI et 52, 5% de retournés), Ménaka (9% de PDI et 12% de retournés). La hausse radicale des PDI a eu lieu dans la région de Ségou (+ 243%) entre 2018 et 2019.

- **Besoins humanitaires en lien avec les conséquences humanitaires**

En termes de besoins de survie ou besoins vitaux, les PDI ont besoin d'assistance alimentaire d'urgence, de service EHA en situation d'urgence, de soins de santé d'urgence ainsi que des abris/BNA. En lien avec les conflits, les PDI ont besoin d'une évacuation médicale et des soins d'urgence (y inclus la réadaptation physique et fonctionnelle dans les 48h après la chirurgie) des blessés et survivant(e)s de violence incluant les violences sexuelles.

Les conditions de vie

Quant aux besoins de conditions de vies, les PDI ont besoin d'avoir un accès durable à des services sociaux de base de qualité qui garantissent leur dignité et sécurité. A titre d'exemple, nous pouvons citer les besoins d'organisation des sites de déplacement spontanés avec des abris transitionnels, les services EHA, la resocialisation/ scolarisation des enfants, les réunifications des familles, l'accès à la justice pour les survivant(e)s de violences et l'accès à un paquet de services de holistiques (médical, psychosocial, légal) de protection pour les survivant(e)s de violences, incluant VBG, etc...

Pour le relèvement, la résilience et la protection, les PDI et les retournés sont en manque d'appui à la reconstitution/renforcement

des moyens de subsistance - amélioration des capacités productives, facilitation de la relance de certaines activités économiques, emploi, de sécurité/protection/respect des droits, (y compris, plus spécifiquement, pour les 3-17 ans). Quant aux personnes retournées, elles ont les mêmes besoins que les PDI mais nécessitent un appui au retour (transport et réinstallation). Ces derniers présentent des besoins en lien avec la protection de leur moyen d'existence afin de réussir leur réintégration ou résister dans leur communauté d'origine.

Les rapatriés, entre volonté de retour, précarité et défis sécuritaires des zones d'origine

Une nouvelle dynamique de retour avec Tombouctou comme zone privilégiée en 2019

Profilage des rapatriés

L'année 2019 a connu un regain de dynamique de retour des réfugiés dans leurs communautés d'origine malgré un contexte sécuritaire qui n'a pas connu des avancées notables en termes de retour à la paix et à la cohésion sociale.

Sur les 74 205 personnes rapatriées (chiffres cumulés depuis 2013) que comptent le Mali, les pays de provenance par ordre d'importance sont : le Burkina Faso (25 904), le Niger (21 168), la Mauritanie (19 283) et l'Algérie (7 839). En termes de région d'accueil, les cinq premières régions par ordre décroissant sont : Tombouctou (34 536), Gao (17 206), Ménaka (14 126), Mopti (3 380) et Kidal (2 040). Ce regain d'engouement pour les retours facilités est en partie lié aux signaux positifs apparus dans la mise en œuvre par toutes les parties de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, avec les signataires du pacte d'entente nationale et la signature des accords tripartites Mali- Niger-HCR, Mali-Burkina-HCR et Mali-Mauritanie HCR pour le rapatriement volontaire des réfugiés maliens.

Quant au choix de la région de Tombouctou qui est la destination de près de 50% des rapatriés, cela est à mettre en corrélation avec une vague importante de retours spontanée de réfugiés du camp de Mbera en Mauritanie vers Koigouma (Goudam/Tombouctou). Les autorités coutumières de cette zone de retour ont mené des discussions auprès de leurs ressortissants jadis réfugiés et sous la facilitation du HCR et des autorités des deux pays, ces retours ont eu lieu. Ainsi, à titre illustratif, du 13 au 25 avril 2019, 2 086 réfugiés maliens sont rentrés volontairement du camp de réfugiés de Mbera en Mauritanie, à Koigouma (cercle de Goundam, région de Tombouctou).

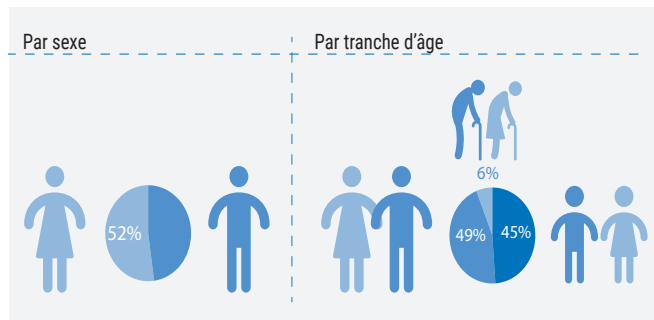
En termes de profil démographique de l'ensemble des rapatriés au Mali, le rapport DTM de septembre 2019 indique (voir graphiques ci-dessous) que les femmes sont majoritaires à 52%, les 0 à 17 ans représentent 49%, les adultes (18- 59 ans) et les personnes de 60 et plus représentent respectivement 45% et 6% des rapatriés. Les principales activités des rapatriés sont l'élevage, le maraîchage, le commerce et l'artisanat.

Les besoins des rapatriés

En termes de besoins ils sont davantage inhérents aux services sociaux de base de qualité et conditions de vie, dont notamment les facteurs de production agricole (intrants, accès à la terre, renforcement des capacités), outre les kits d'articles non-alimentaires,

en AGR, et l'accès durable à l'éducation. Ces rapatriés ont surtout des problèmes de protection relatifs au non accès de la documentation d'état civil. Selon la DTM de septembre 2019, 33% des rapatriés ne disposent d'aucun acte d'état-civil malien, 52% des adultes ne disposent pas de carte d'identité nationale ou de passeport malien, 28% n'ont pas d'extrait d'acte de naissance et 23% n'ont pas de carte d'identité Nationale NINA. 66% des rapatriés ont indiqué n'avoir jamais

Profil des rapatriés au 30 septembre 2019



été enregistré dans les registres de l'état-civil, 15% ont déclaré avoir perdu leurs documents pendant la fuite, 12% ont indiqué avoir perdu leurs documents dans le pays d'asile, 5% représentent les enfants nés dans le pays d'asile.

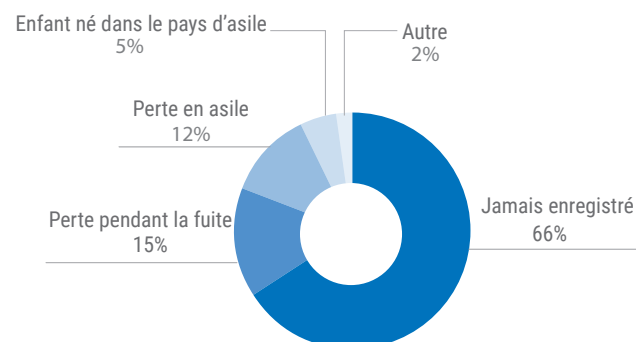
Le graphe ci-dessous donne un aperçu sur les principales raisons de la non-possession de documents d'état-civil. Ce besoin est assez préjudiciable car il constitue un obstacle à l'accès à bon nombre de services sociaux de base comme l'accès à la santé, à l'éducation, à la propriété, à la justice et au système bancaire (micro finances, caisses d'épargne, banques, ...) pour les personnes rapatriées.

Profil et besoins des rapatriés de Mbera en Mauritanie, à Koigouma (Goudam/Tombouctou)

Les sites du village accueillant le plus grand nombre de rapatriés revenus du camp de Mbera sont : Tin-Adou, Assanhar, Gouber, Tindjitene, Tahormate ouest, Tilwalt, Weyebangou, Imboulal, Weyebangou, Daigoungou.

Du 17 au 23 avril 2019, l'ONG AMSS, a conduit une mission conjointe avec la Direction Régionale du Développement Sociale et de l'Economie S de Tombouctou d'évaluation des besoins humanitaires des populations rapatriées à Koigouma et des sites environnants avec pour objectifs d'évaluer les besoins, identifier les problèmes de protection

Raison de la non possession de document d'état civil



sur les différents sites et enregistrer les nouveaux rapatriés.

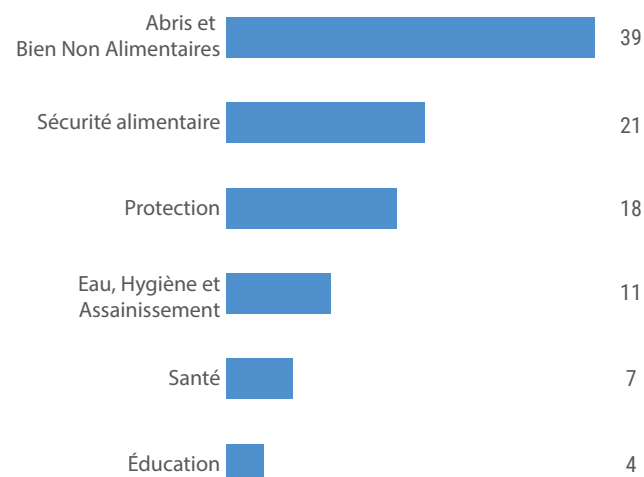
Du rapport conjoint de la mission, il ressort, que sur 368 ménages (soit 1 597 personnes rapatriées, que les enfants représentent 43% et les femmes 53% des rapatriés du village.

Ces rapatriés sont repartis entre le village de Koigouma et les différents sites avoisinants. Ces ménages sont constitués de femmes, d'hommes et d'enfants dont plusieurs vulnérables. En termes de besoins prioritaires, les rapatriés citent dans l'ordre décroissant : les moyens d'existence ou livelihood (25%), la protection (21,43%), la sécurité alimentaire (17, 8%) et les abris (14, 29%).

La prépondérance des besoins en livelihood se justifie par le fait que ces anciens réfugiés cherchent à assurer leur réinsertion socioéconomique dans leurs communautés d'origine. Précisons également que la problématique d'accès à la documentation civile arrive en second lieu.

Besoins prioritaires

Les besoins identifiés assortis des échanges avec les différents groupes se présentent comme suit :



Les communautés hôtes face à une concentration de PDI et retournés

Les personnes déplacées sont principalement accueillies par les communautés locales (jusqu'à 79% dans la région de Ségou). Ces déplacements mettent à rude épreuve les ressources et services sociaux de base déjà limités, créant des tensions supplémentaires qui suscitent des préoccupations en matière de protection. Les communautés sont de plus en plus attaquées et les services de base, y compris les écoles et les centres de santé, sont interrompus ou arrêtés. Les infrastructures hydrauliques déjà limitées, reçoivent des pressions supplémentaires engendrant des pannes et accentuant les besoins en points d'eau. En 2019, 1 343 incidents de sécurité impliquant des civils ont été enregistrés, dont une majorité dans la région de Mopti. On estime que 900 civils ont été tués et 545 blessés. La population totale, forte de 8 637 132 d'habitants dans les zones de concentration des PDI, partagent le même espace avec 187 139

personnes soit 2,2%. Si en proportion globale ce chiffre peut être considéré comme faible, lorsque l'on examine les données au niveau cercles et communes, différents enseignements sont à tirer. Plusieurs communes présentent des rapports populations locales/ PDI assez élevés: Ntilit, cercle de Gao (54% avec 16 871 PDI pour 30 875 membres de la communautés hôtes), Alafia, cercle de Tombouctou (36,8% avec 3 942 PDI pour 10 704) ; Tin Hama, cercle de Ansongo (28,1% avec 3890 PDI pour 13 843 hôtes); région de Ménaka, 25, 7% (avec 16 430 pour 63 961 hôtes) ; Cercle et Commune de Ménaka (44,3% avec 13 901 PDI pour 31 390 hôtes) ; Diankabou, cercle de Koro 21, 7% (avec 3 488 PDI pour 16 064 hôtes).

Les membres de la communauté hôte dans les zones affectées par la crise voient progressivement leurs stocks alimentaires s'épuiser, subissent des pressions en termes d'accès aux services sociaux de base et sont exposés à des risques de protection importants.

Les besoins diffèrent selon une communauté hôte qui accueille des PDI ou non. Dans les régions de Ménaka, Mopti, Tombouctou et Gao, les familles hôtes accueillant des déplacés ont des besoins de survie ou vitaux du fait des déplacements prolongés car les séjours au sein des familles sont en moyenne de 12 mois. Quant aux besoins relevant des services sociaux de base, de résilience et la protection, les familles d'accueil directs ou indirects présentent les mêmes besoins. Il s'agit essentiellement, de l'appui agricole, l'augmentation des capacités des infrastructures de base (écoles, centre de santé, points d'eau moderne) pour faire face à l'afflux de PDI. De même, au niveau du relèvement, il est important de souligner l'accès limité aux activités socio-économiques (foire hebdomadaire), l'accès limité aux pâturages et aux lieux d'abreuvement pour les animaux, difficultés d'accès physique aux villages/quartiers dans la région du nord et du centre épicerie par excellence de la crise.

Aussi, compte tenu de l'afflux de personnes d'horizon différentes, des besoins urgents en matière de renforcement de la cohabitation pacifique et de la cohésion sociale entre hôtes et PDI sont incontournables. Ces besoins de protection visent surtout à prévenir toute hostilité.

La dimension genre et âge, facteur clé de la vulnérabilité et des besoins

Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et/ou (FEFA)

Ce groupe présente des problèmes critiques multidimensionnels. Il s'agit d'abord de besoins de survie relevant des problèmes critiques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ensuite, ces enfants et FEFA ont également des problèmes critiques d'accès à des services/soins de santé (curatifs et préventifs) de qualité, de nutrition - y compris les micronutriments. De surcroît, ces personnes présentent des lacunes importantes relatives à l'accès à l'eau, aux pratiques d'hygiène et de soins aussi bien maternels qu'infantiles ainsi que l'accès et l'utilisation alimentaire. En somme, ce groupe présente des problèmes critiques de protection, sécurité et respect des droits.

A titre de rappel, la malnutrition (surtout pendant la petite enfance) affecte les fonctions vitales notamment cognitives et contribue dans une mesure non négligeable à l'installation de la pauvreté à travers des obstacles liés à une faible capacité d'apprentissage et de

production.

En outre, il est estimé que plus d'un tiers des décès des enfants de moins de cinq ans sont attribuables directement ou indirectement à la malnutrition (enquête SMART d'octobre 2019).

Globalement, la proportion d'enfants de 6-59 mois représente 25% de la population malienne (soit près de 4,1 millions d'enfants) tandis que celle des FEFA représentent 5% de la population (soit 1,1 million de femmes). Sur la base des taux régionaux de MAG issus des résultats préliminaires de l'enquête SMART d'octobre 2019, le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë est estimé à près de 329 122 dont 134 560 sous sa forme sévère. Quant au nombre de FEFA souffrant de malnutrition, il a été estimé à 36 343. Ces problèmes sont sévères pour les enfants souffrant de MAS et élevés pour ceux souffrant de MAM ainsi que pour les FEFA malnutries.

A cela s'ajoute les besoins nutritionnels pour près de **452 442** personnes dont 258 396 enfants dont le MAG est supérieur à 10% et mouvement massif de population (zone d'accueil pour déplacés internes) pour la prévention de la malnutrition aiguë (tels les rations de protection alimentaire ou Blanket Feeding) dont le degré de sévérité est modéré.

Au total, ce sont près de 795 539 personnes qui présentent des besoins pour leur survie et la protection de leurs moyens d'existence. Elles sont réparties comme le montre le tableau ci-après :

Groupes de populations	Sévérité des besoins				Total
	Faible	Modéré	Elevé	Sévère	
Enfants de moins de 5 ans	0	258 k	194 k	135 k	587 k
FEFA	0	194 k	14 k	0	208 k
TOTAL	0	452k	209 k	135 k	796 k

En matière de besoins humanitaires du secteur de la nutrition, il faut distinguer entre ce qui touche à la nutrition spécifique (besoins vitaux) et ce qui touche aux causes sous-jacentes de la malnutrition sensibles (conditions de vie, résilience et protection). En effet, le caseload de la nutrition est le résultat d'un régime alimentaire inadéquat (y inclus les pratiques d'allaitement et d'alimentation des jeunes enfants et nourrissons) qui ne permet pas d'assurer une couverture appropriée des besoins nutritionnels en lien avec la faible consommation alimentaire et la faible diversité alimentaire qui la caractérise.

Cette consommation alimentaire peu satisfaisante découle des difficultés et insuffisance en termes d'accès des ménages à la nourriture, en lien avec les moyens d'existence en dégradation dans certains cercles, notamment dans les zones d'insécurité et de mauvaise production agropastorale.

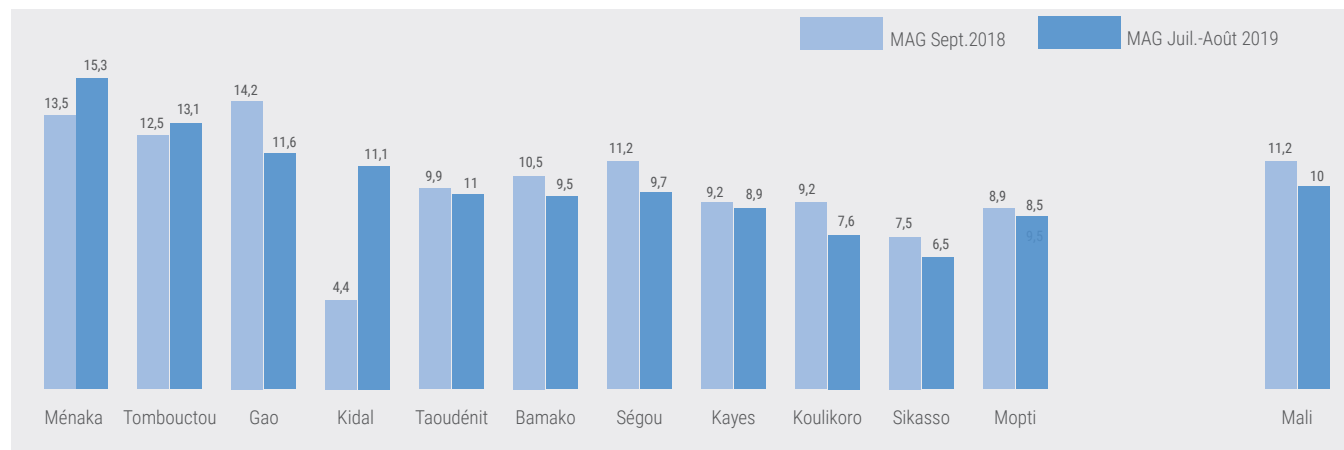
A cela s'ajoute l'inadéquation des soins aux mères et aux enfants, l'inadéquation des services de santé, d'assainissement et d'approvisionnement en eau en lien avec les dysfonctionnements des services sociaux de base évoqués dans les chapitres précédents. Les maladies et l'état de santé de ces populations vulnérables, de

même que les conditions de vie (hygiène et assainissement, difficultés d'accès à l'eau potable) ne facilitent pas l'utilisation et l'assimilation appropriée des aliments.

Quant à la dégradation de la situation nutritionnelle dans la région de

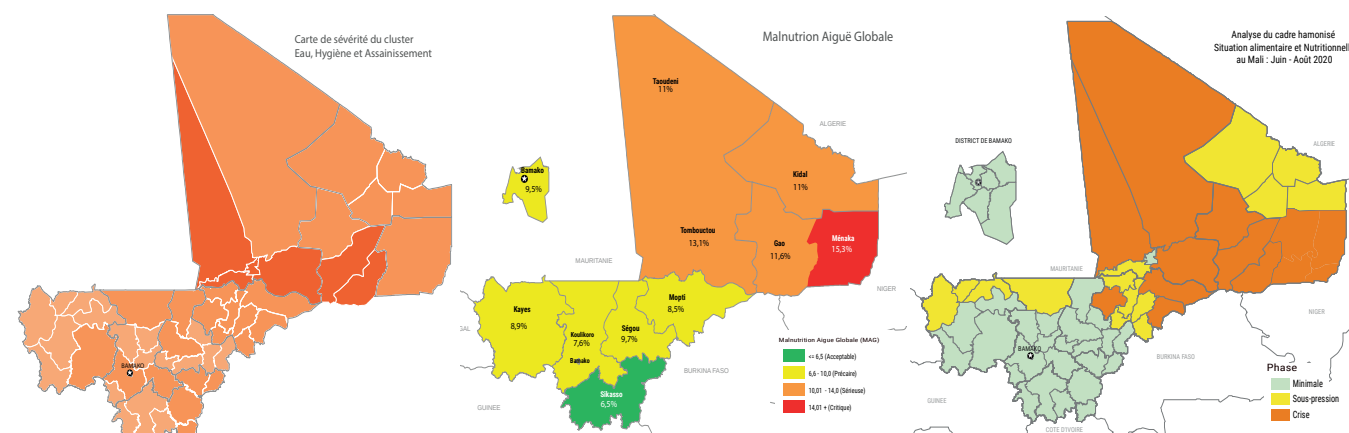
Mopti et Ségou, elle est à mettre en relation avec la recrudescence des conflits intercommunautaires, des déficits pluviométriques et stress hydrique important des cultures qui a marqué l'hivernage 2019 ainsi que les larges superficies enclavées du fait de l'insécurité.

Prévalence de la malnutrition aiguë issue de la SMART 2018 et SMART 2019



Une interrelation se dégage entre les zones de vulnérabilités en sécurité alimentaire, les zones à forte prévalence de MAG et les celles présentant une sévérité des besoins en EHA. Cela permet de dégager le lien de causalité entre les problèmes d'accès à des services d'EHA, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. La conjonction de ces besoins, entraînent de facto des problèmes de protection.

A la lumière de la lecture croisée des trois cartes, on se rend compte de l'extrême vulnérabilité des régions de Kidal, Ménaka, Tombouctou et Taoudéni en matière de EHA, sécurité alimentaire et nutrition. Comme résultante, les femmes enceintes et/ou allaitantes et les enfants de moins de 5 ans sont exposés aux risques de malnutrition aiguë globale (sévère et modéré) avec des risques élevés de mortalité ou de conséquences graves et irréversibles de type physique ou intellectuel. Aussi, parmi les besoins de relèvement et résilience pour cette catégorie de personnes vulnérables, figure les besoins de prévention de malnutrition et de lutte pour la réduction du poids de la malnutrition chronique.



Les enfants âgés de 3 à 17 ans ainsi que les enseignants et les membres de la communauté en faveur de l'école (dans les zones les plus touchées par les fermetures d'écoles ou la fuite des enseignants).

Le Cluster Education a estimé pour 2020, le nombre de personnes affectées à 688 885 dont 675 377 enfants et 13 507 enseignant, soit une augmentation en lien avec la hausse continue du nombre d'écoles fermées (25% entre la rentrée scolaire d'octobre 2018 et octobre 2019). En termes de personnes dans le besoin, il s'agit de 564 327

personnes dont 553 262 enfants (y compris 51 595 enfants PDI, 183 136 enfants retournés et 24 201 enfants rapatriés) âgés de 3 à 17 et 11 065 enseignants.

En termes de conséquences humanitaires, ces enfants âgés de 3 à 17 ans et leurs familles, expriment des besoins relatifs à plusieurs conséquences humanitaires, sans être intégralement exclusive.

En matière de besoins critiques liés au bien-être physique et mental et en lien avec les conflits, la scolarité des enfants est perturbée par des fermetures d'écoles pouvant s'expliquer par la présence des groupes

et individus armés hostiles à l'école, les (menaces d') attaques et occupations des établissements scolaires, la fuite du personnel enseignant suite à des menaces et agressions, etc. La fermeture des écoles expose les enfants à des risques accrus de protection. Les enfants déscolarisés et non-scolarisés sont les plus exposés aux risques d'enrôlement par des groupes armés, aux risques liés aux engins explosifs, armes légères, à la violence et à l'exploitation sexuelle, au mariage précoce et à l'exploitation économique. En outre, les enfants perdent aussi ou n'ont pas du tout d'actes de naissance, ce qui les empêche d'avoir accès aux services de base dont l'éducation. Lors des inondations, les effondrements des salles de classe constituent des risques majeurs pour l'intégrité physique des enfants.

En matière d'accès aux services sociaux de base, les conflits et l'insécurité se traduisent par des problèmes de destruction de salles de classes, du matériel didactique, l'occupation des salles de classe, empêchant ces enfants en âge scolaire de pouvoir avoir accès au service public de l'éducation et qui est une porte d'entrée vers l'accès à un environnement protection et la connaissance des droits humains. Lors des inondations, très souvent les salles de classes sont réquisitionnées pour servir de lieux d'hébergement des sinistrés et cela compromet la réouverture des salles de classe à la rentrée scolaire. Avec le glissement de la saison hivernale vers les fins d'année civile, du fait des changements climatique, les salles de classe sont impactées par les inondations à la rentrée scolaire (septembre-octobre). En ce concerne les besoins de relèvement, figure le renforcement des capacités des enseignants et des infrastructures scolaires et d'alimentation via les cantines scolaires; mais aussi en matière de protection, sécurité et respects des droits, les gaps restent importants.

Ces besoins découlent du fait que ces populations vivent dans les zones affectées par le conflit, engendrant des destructions et/ou occupations d'écoles et infrastructures par les groupes armés, une réduction de la présence physique des enseignants dans les localités occupées par les groupes radicaux opposés à l'éducation formelle, des écoles avec des infrastructures ou structures institutionnelles délitées, conjugués à l'incapacité des familles à répondre aux besoins de leurs enfants.

A ces problèmes d'accès aux écoles en lien avec la présence de groupes radicaux, s'ajoutent les difficultés financières des familles limitant leur capacité à soutenir l'éducation et les études de leurs enfants ou à les nourrir. Notons de surcroît, l'aggravation des problèmes d'éducation par les mouvements/déplacements de populations.

Les femmes (y compris celles cheffes de ménage), les enfants, les personnes en situation d'handicap et populations hôtes ont des besoins de protection/VBG

Le cluster protection a identifié les groupes et sous-groupes vulnérables avec des problèmes critiques de protection dans 21 cercles. Au total, le cluster protection estime que 6 167 789 personnes sont affectées par l'impact des conflits et de la violence au Mali. Ce chiffre comprend le nombre total de personnes déplacées internes (187 000), de personnes déplacées internes retournées (561 606) et de personnes rapatriées (74 205) ainsi que le nombre total de personnes vivant dans les 21 cercles prioritaires des régions de Tombouctou,

Gao, Mopti, Ségou, et Kidal (5 366 233) suivant le niveau de sévérité de 2 à 5.

Le nombre de personnes ayant des besoins de protection dans ces cercles a été estimé à 2 572 277.

Ce nombre est calculé en fonction de la cartographie de sévérité et selon une méthodologie ci-dessous, qui est propre au cluster protection et chaque sous-cluster: dont 1 327 147 pour la protection générale, 1 028 475 pour la protection de l'enfant, 1 762 575 pour la protection contre les VBG et 417 899 pour la lutte contre la menace explosive.

Ces populations expriment des besoins de protection, sécurité et respects des droits mais aussi d'éducation, d'abris et d'articles non alimentaires essentiels.

Ces besoins sont générés par les mouvements/déplacements des populations en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire (insécurité), les insuffisances voire l'absence de la couverture sécuritaire, les attaques, vols de biens, matériel, équipements, fournitures (y compris scolaires); les restrictions des mouvements occasionnés par les groupes radicaux et/ou le banditisme et la criminalité; la perte des documents officiels, des documents d'identités, de titres de propriété; la séparation des familles et la dispersion des membres du ménage par manque de moyens.

A cela s'ajoute la méconnaissance et/ou l'éloignement des services de prise en charge des victimes de violence y compris des VBG; la dégradation du système judiciaire; les menaces et agressions (y compris contre les enseignants); l'occupation/dégradation de bâtiments/infrastructures (y compris sanitaires et scolaires, l'occupation des écoles par les sinistrés affectés par les inondations; la fermeture des écoles qui contribue à accentuer la déscolarisation; l'accès limité aux espaces ludiques pour les enfants et l'insuffisance/manque d'abris (de secours) et de BNA. Ces risques de protection sont plus élevés pour les femmes et les enfants, y compris pendant la corvée d'eau - ce qui contribue à réduire la desserte en eau des familles et à accroître les problèmes d'EHA. Les femmes sont confrontées à des VBG et à la marginalisation tandis que les enfants sont exposés aux REG, à l'enrôlement (parfois forcé) par les groupes armés mais aussi au VBG. Les hommes et les jeunes garçons sont les principales cibles d'assassinats, d'enlèvement, de règlement de compte, de meurtre et d'enrôlement forcé dans les forces ou groupes armés. Le conflit et l'insécurité accentuent les problèmes d'accès aux services sociaux de base – aggravant notamment les difficultés d'obtention des documents d'identité civile (tels les extraits de naissance). Il contribue aussi à l'augmentation des risques de protection de l'enfant en situation de conflits, y compris le recrutement des enfants par les groupes armés, la séparation familiale (enfants non-accompagnés), la déscolarisation et les violences physiques et sexuelles. Le conflit et l'insécurité exacerbent les vulnérabilités des enfants ainsi que des personnes en situation d'handicap.

L'occupation ou l'activité socioéconomique (moyens d'existence), atouts et poids

Les ménages ruraux pauvres, les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et commerçants présentent des besoins spécifiques en fonction de leur

activité.

Les ménages ruraux pauvres - personnes parfois fortement endettées vivant de l'agriculture de subsistance, du petit élevage, des produits de la chasse/cueillette, du travail journalier, de l'artisanat, de la mendicité et ou des aides/dons sociaux

Il s'agit des personnes le plus souvent en insécurité alimentaire - principalement des agriculteurs, éleveurs et/ou pêcheurs pauvres affectés par les aléas climatiques dont certains en situation de crise ou d'urgence (phase 3 ou 4 du CH).

Pour la situation projetée de l'année 2020 et selon les données du CH de novembre 2019, les données en matière de sécurité alimentaire indiquent: 111 998 personnes soit 0,57% de la population se trouveront en phase d'urgence tandis que 1 006 838 personnes soit 4,90% seront en phase de crise. Le nombre de personnes se trouvant dans la phase 2 est de 3 773 899 personnes soit 18,38% de la population du pays. Comparativement aux données du CH de novembre 2018, est constaté une hausse de 558% pour les populations en phase d'urgence, 104% pour la phase de crise et 25% en phase d'insécurité alimentaire légère. Ces ménages ruraux pauvres subissent des perturbations majeures du fait du conflit. La plupart des victimes font l'agriculture vivent de l'agriculture ou de l'élevage et ont des besoins qui touchent aux différentes conséquences humanitaires et qui sont interreliés.

Conformément aux conséquences humanitaires, les besoins humanitaires exprimés sont en lien avec la mobilité, la disponibilité et l'accès à l'eau (pour tout le monde, y compris pour l'abreuvement du bétail et l'agriculture de contre saison); la disponibilité et l'accès aux pâturages (aliment bétail) et aux compléments alimentaires; l'accès aux intrants vétérinaires et aux services de santé animale; les besoins alimentaires et nutritionnels (nourriture/vivres); l'accès aux services/soins de santé humaine (curatifs/préventifs); l'accès aux services sociaux de base (eau, santé, nutrition, éducation); l'appui aux moyens de subsistance et à la reconstitution, au renforcement et à la résilience des moyens de subsistance (accès aux intrants et équipements/outils agricoles, encadrement/assistance technique, préparation/prévention face aux chocs/aléas, etc.) ainsi que la protection, la sécurité et le respect des droits.

Les agriculteurs

Les conflits et insécurité, les inondations et les sécheresses se manifestent différemment en ce qui concerne les besoins en lien avec les différentes conséquences humanitaires. En termes de besoins vitaux, les agriculteurs courent le risque d'une forte exposition à l'insécurité alimentaire sévère et à la malnutrition (réduction de la diversité et fréquence alimentaire) du fait de la baisse des scores de consommation alimentaire et du score de diversité alimentaire. Les inondations et les conflits entraînent des pertes de récoltes soit dans les champs, l'assèchement des points d'eau (tarissement des puits et des mares), nappes phréatiques et cela occasionne des déplacements forcés des agriculteurs. D'autre part, la présence des engins explosifs empêche l'accès aux champs et augmente les risques d'exposition de ces populations à la menace explosive occasionnant la perte de surface cultivable et de bras valides ainsi que les actifs productifs.

Au niveau de la résilience, les pertes des surfaces agricoles et les matériels agricoles fragilisent davantage les moyens d'existence des agriculteurs.

Dans certaines zones de la région de Mopti où il y a eu des déplacements de populations suite aux conflits intercommunautaires ou des attaques des radicaux ou de bandes armées, les populations se retrouvent confinées dans des espaces plus étroits que d'habitude, ce qui entraîne l'accès réduit à la terre. D'autres n'ont carrément pas cultivé parce qu'ils ont perdu leurs actifs productifs.

Selon l'imagerie satellitaire du Système d'Alerte Précoce les surfaces cultivées en 2019 dans ces zones ont été réduites de 50% par rapport aux années 2016-18. Ceci pourrait entraîner un déficit de production et donc une insécurité alimentaire en 2020.

Les priorités sont entre autres, la distribution des semences adaptées aux conditions climatiques, du cash, la distribution des matériels et équipements agricoles et des engrais à court et à moyen terme. Sur le long terme les priorités seront la lutte contre les chenilles légionnaires d'automne, l'aménagement des petits périmètres maraîchers (PPM), des périmètres villageois irrigués (PIV), le renforcement des capacités des acteurs étatiques mais aussi des bénéficiaires.

Les éleveurs, nomades et transhumants

Le mode de l'élevage de type transhumant et extensif génère des facteurs de vulnérabilités dans un contexte de crise sécuritaire dominant et d'aléas naturels et humains (sécheresse et inondations, menaces explosives).

En termes de besoins vitaux et de conditions de vie, les éleveurs des zones affectées par la crise (Gao, Mopti Tombouctou, Kidal, Ménaka Taoudénit auront des difficultés pour assurer la disponibilité et accès à l'eau (pour tout le monde, y compris pour l'abreuvement du bétail); les points d'eau - y compris pastoraux - sur le passage/route de transhumance (humains/bétaux/animaux, la disponibilité et accès aux pâturages (aliment bétail) et à des compléments alimentaires, l'accès aux intrants vétérinaires et aux services de santé animale. En termes de résilience et de protection figurent des contraintes liées à la préparation et prévention face aux chocs/aléas et la protection des biens des éleveurs.

La situation est plus critique dans la région de Mopti, car la région est plus durement frappée que d'autres par les conflits intercommunautaires, et la menace des engins explosifs plus présente. Mais il y a des situations de perturbations des conditions pluviométriques dans d'autres zones (Sahel Ouest, Kayes), déplacement dans d'autres régions (Gao, Ménaka, Tombouctou),

Le déplacement des populations a encore plus de répercussions sur les éleveurs (vols de bétails, accès difficiles aux pâturages). La répartition irrégulière dans le temps et dans l'espace des précipitations a créé un déficit fourrager qui pourrait entraîner une perte du bétail.

Une très forte concentration du bétail dans certaines zones à une incidence négative sur l'état sanitaire du bétail si des vaccinations ne sont pas organisées mais aussi une forte pression sur l'environnement (surpâturage, pression sur les ressources en eau) et surtout une exacerbation des tensions existantes entre agriculteurs et

éleveurs pour l'accès aux ressources.

La période de soudure pastorale risque de se prolonger et sans appui cela pourrait sérieusement affecter la situation des éleveurs.

Les priorités au niveau de l'élevage sont: la distribution des caprins accompagnée de cash pour le relèvement d'urgence des ménages affectés, la distribution d'aliments bétails et la vaccination à court terme. Sur le long terme, l'aménagement des pâturages, des étables, la réalisation des forages pastoraux, l'aménagement des bourgoutières et le renforcement des capacités des éleveurs sur les bonnes pratiques d'élevage et l'éducation aux risques des engins explosifs.

Les pêcheurs

Malgré une pluviométrie favorable, le secteur de la pêche est aussi un secteur assez impacté avec des besoins spécifiques du fait des aléas anthropiques.

En ce concerne les activités de pêche, elles sont aussi perturbées par les attaques intercommunautaires. La perte de matériel et la limitation des mouvements des engins à deux roues utilisés pour le transport du poisson vers les marchés constitue un handicap économique pour les pêcheurs.

Les priorités ciblées ici sont entre autres l'aménagement des étangs piscicoles, l'empoissonnement des mares, la mise en place d'équipement de transformation de poisson, la formation des bénéficiaires.

Agencement/Séquençage/Evolution des besoins

Au Mali, les besoins humanitaires augmentent (tant en nombre de personnes qu'en sévérité) à mesure qu'on se rapproche de la période de soudure pastorale (avril-juin) et agricole (juillet-septembre).

Le mois d'août apparaît comme la période de pic de la soudure où un plus grand nombre de ménages se dit être en difficulté et n'avoir pas assez de nourriture pour répondre à leurs besoins.

En suivant le calendrier saisonnier, il y aura un séquençage des besoins sectoriels et intersectoriels.

Calendrier agricole du Mali et périodes de soudure (agricole et pastorale)

Clendrier agricole du Mali & Période de collecte des données de l'ENSAN												
Mois	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Climat												
	Saison sèche				Saison des pluies					Saison sèche		
Opérations agricoles												
	Récolte contre saison (riz/maraîchage)				Préparation sols		Semis				Récolte principale	
Migration bétail												
							Sud/Nord				Nord/Sud	
Période soudure												
					Période soudure pastorale			Période soudure agricole				
Migration/Exode												
	Départ migrants exode				Retour migrants exode					Départ migrants exode		
Besoin main d'œuvre												
					Pic demande main d'œuvre préparations terres et semis				Pic demande main d'œuvre préparations récoltes			
Collecte données ENSAN		Fev. 19							Septembre - octobre 19			

Les commerçants

En termes d'impact des chocs sur les groupes et sous-groupes, au niveau des commerçants, plusieurs situations se présentent, à savoir:

- Les stock augmentation;
- Des baisses de la demande extérieure (pays voisins) et intérieur (la baisse des achats institutionnels, arrivée de nouvelles récoltes);
- Des perturbations des circuits d'approvisionnement en lien avec l'insécurité, la menace des engins explosifs et le mauvais état des routes;
- Des menaces à la vie (pertes en vie, blessures graves) liées aux engins explosifs ;
- Des baisses des prix de vente;
- Des réductions des revenus ou de la marge bénéficiaire
- L'augmentation de l'endettement/crédit auprès des fournisseurs
- Les programmes de distributions d'aide alimentaire contribuent à réduire la demande et à baisse/stabiliser les prix;
- A cause de l'insécurité et les risques liés aux engins explosifs, certains marchés ne sont pas fonctionnels, par peur des attaques mais aussi l'interdiction de deux roues moyens privilégié pour fréquenter les marchés.

L'IMPACT DE LA CRISE PERÇU PAR LES POPULATIONS AFFECTÉES

Le niveau de perception des communautés sur les besoins humanitaires, leurs priorisations ainsi que sur les interventions humanitaires présentes et futures a été un fil conducteur du processus de l'analyse des besoins humanitaires pour 2020. Ainsi, plusieurs types d'activités ont été conduites :

- Le premier exercice a consisté en des missions conjointes OCHA et partenaires en vue de faire le bilan avec les autorités et les communautés des interventions humanitaires. Ces forums ont été l'occasion de cerner les perceptions des populations et communautés affectées sur l'assistance humanitaire reçues. Les régions de Kidal et de Ménaka ont été concernées par ces efforts en avril et juin 2019;
- L'organisation des présentations-bilans des interventions des partenaires humanitaires et de l'Etat auprès des autorités administratives et services techniques étatiques lors des réunions des comités régionaux de Coordination Humanitaire (CRCH) à Gao (3), à Mopti (3) et à Tombouctou (2);
- Les missions de supervision de la réponse humanitaire aux PDI afin de s'assurer de leurs appréciations sur les interventions reçues;
- Les ateliers régionaux d'analyse des besoins et de planification humanitaire au cours desquels les communautés et les représentants des femmes, des jeunes et des personnes à besoins spécifiques ont été mobilisés afin de donner leur avis sur avis sur les besoins humanitaires, leurs priorisations ainsi que la réponse;
- Les missions périodiques d'OCHA destinées à Mopti et Ménaka pour évaluer l'acceptation communautaire et la communication avec les communautés;
- L'action des relais communautaires auprès des populations bénéficiaires en vue de renforcer la redevabilité et l'acceptance communautaire.

Les perceptions des besoins prioritaires des personnes affectées

Une intention de retour dominant, dépendant principalement des garanties sécuritaires et de l'accessibilité aux services de base

Malgré les difficultés diverses liées aux conditions de déplacement, la grande majorité des PDI (¾) préfèrent retourner dans leurs communautés d'origine dès lors que les conditions favorables s'y prêtent. A la lumière du tableau ci-contre, les PDI ayant les plus fortes intentions de retour sont respectivement ceux de Koulikoro (95%), Bamako (85%) et Mopti (82%).

Près de trois PDI sur quatre ont l'intention de regagner leur localité d'origine, 66% conditionnent leur retour à une amélioration de la situation sécuritaire, 28% réclament comme condition la garantie d'une meilleure situation alimentaire tandis que 6% revendiquent une meilleure condition économique.

Région	Non je veux rester sur place	Oui je souhaite retourner
Bamako	15%	85%
Gao	45%	22%
Kayes	78%	55%
Kidal	0%	100%
Koulikoro	5%	95%
Ménaka	34%	66%
Mopti	18%	82%
Ségou	30%	70%
Tombouctou	79%	21%
TOTAL	27%	73%

La sécurité alimentaire et les moyens d'existence, besoins prioritaires des PDI

Les personnes dans les zones les plus affectées par la crise ont des besoins en fonction du genre, de leurs statuts, des localités, des périodes de l'année et de l'environnement opérationnel.

A titre illustratif, selon le rapport DTM du mois de septembre 2019, parmi les PDI, les besoins prioritaires sont comme suit : les besoins alimentaires (75%); les besoins en termes d'argent (15,46%) ; les besoins d'abris (3,81%) et les besoins d'aide à l'emploi (0,64%).

Par ailleurs, dans les lieux de déplacement, 22/% des villages ont des besoins urgents en matière de EHA.

Notons aussi que 82% des enfants PDI ne vont pas à l'école dans leur lieu de déplacement.

La minorité de PDI favorable à une intégration locale accompagnée/facilitée

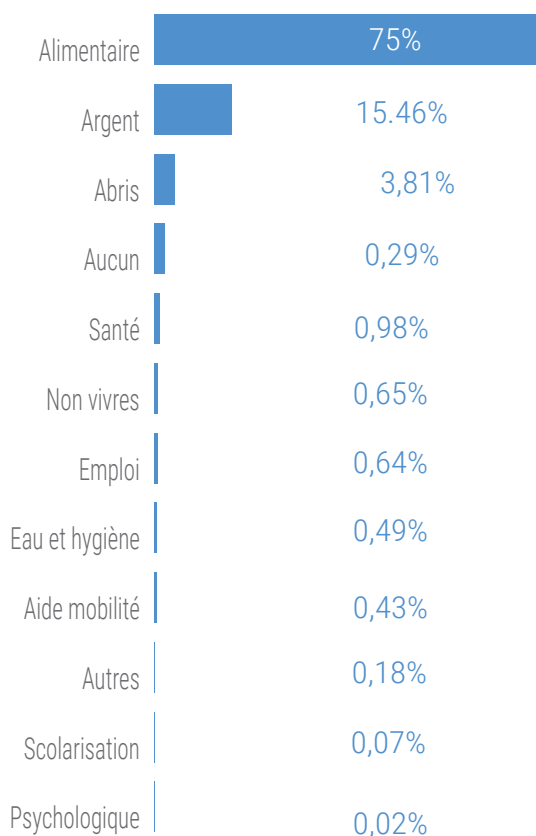
Parmi les 27% de PDI qui souhaitent l'intégration locale, les chiffres sont plus élevés pour ceux qui ont une préférence pour les régions de Sikasso, Koulikoro et Bamako, comparés à celles du nord et du centre.

En termes de besoins, les PDI candidats à l'intégration locale souhaitent couvrir leurs besoins alimentaires, avoir un abri décent et être accompagné en termes d'activités génératrices de revenu (AGR).

1 rapatrié sur 2 est un enfant (18 ans) et 1 retourné sur 15 est une personne âgée (+59 ans)

En raison de la grande proportion des enfants et des personnes âgées au sein des rapatriés, les besoins nutritionnels et alimentaires et soutien psychosocial sont importants.

Besoins exprimés par les PDI



Les perceptions sur l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et leurs besoins d'informations de la communauté.

Etat des lieux et perceptions des communautés sur l'exploitation et les abus sexuels

Des cas prégnants mais ignorés ou négligés par les victimes ou communautés

L'EAS souffre de deux poids. D'une part, figure le lourd fardeau des normes sociales et de la méconnaissance du sujet/de la situation en lien avec le faible taux d'alphabétisation au sein des communautés hôtes et déplacées, retournées ou rapatriés. D'autres part, les enjeux liés à la prise en compte du PSEA ne sont pas clairement connus.

Ces normes sociales interdisent certains types de pratiques sexuelles assimilés comme l'inceste, l'adultère, et autres formes de pratiques contraires aux us et coutumes du pays. En dehors de ces pratiques, d'autres types d'attitudes ou de comportement inappropriés impliquant la femme et surtout la jeune fille (harcèlement, abus de position ou d'autorité, faveurs sexuels, prostitution), qui peuvent s'inscrire dans le registre de l'exploitation et abus sexuel sont méconnus ou ignorés par les victimes. A titre d'exemple, les formations des personnels humanitaires et les sensibilisations des populations locales sur le PSEA offrent parfois des réactions ou attitudes inattendues à la fois chez certains staffs issus des communautés locales comme chez les populations locales.

Ainsi, le fait pour une jeune fille d'entretenir des relations avec un membre du personnel d'une organisation humanitaire ou le fait pour un travailleur domestique d'avoir des relations sexuelles avec son employeur ou supérieur, pure illustration du PSEA, sont parfois ignorées. De cet exemple, il devient évident que les perceptions des communautés sur le PSEA sont aux antipodes de ce qui est attendue.

Des mesures encouragées par l'Equipe Humanitaire Pays pour renforcer la protection des communautés à risques

C'est pourquoi toutes les organisations humanitaires sont sensibilisées et encouragées à prendre des mesures décisives pour renforcer les mécanismes de prévention et de réponse à l'exploitation et aux abus sexuels, ainsi qu'au harcèlement sexuel.

Au Mali, un deuxième plan de travail PSEA 2019 - 2020 succède au premier (2017 - 2018) avec un suivi de la mise en œuvre assuré suivi par le réseau national PSEA. Son premier axe est centré sur les victimes – veillant à l'existence de mécanismes communautaires et d'autres dispositifs pour le signalement, l'identification puis la prise en charge de ces victimes et de mesures d'accompagnement adaptées, à court, moyen et long terme.

Quant au second, il vise le cadre institutionnel mis en place par les membres de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) et disséminé parmi les organisations et personnels humanitaires pour prévenir les risques et cas d'EAS, les identifier et les traiter quand ils surviennent. C'est un cadre de prévention et de redevabilité institutionnelle.

Ainsi, des cours en ligne obligatoires sont imposés aux travailleurs humanitaires des organisations internationales.

Il en est de même de l'introduction, des modules sur le PSEA lors des formations sur les principes humanitaires, la redevabilité et la protection transversale. Aussi, des dépliants et sur le code de conduite PSEA ont été élaborés et affichés dans les espaces publics, les bureaux et placés dans les avions transportant les humanitaires. De surcroît les sensibilisations des communautés sur le PSEA doivent rentrer dans un cadre de renforcement de la redevabilité aux populations affectées (AAP).

Les perceptions sur les besoins en matière de communication avec les communautés

Les perceptions des communautés vis-à-vis des humanitaires conditionnent les attentes qu'elles peuvent formuler.

Rappelons que l'ancrage des acteurs humanitaires dans une zone, leur niveau d'acceptation, la qualité, le type d'interventions et la perception de leur adhésion aux principes humanitaires (neutralité, humanité, indépendance) sont cruciaux.

Au Mali, des forums de discussions dans les zones affectées par la crise, il apparaît que la plupart des bénéficiaires des projets humanitaires ont une idée positive des organisations humanitaires, surtout celles dont les personnels vivent au sein de leurs communautés ou en sont issues.

En termes de communication avec les communautés (femmes, hommes, garçons et filles, personnes âgées), les messages clés que les communautés aimeraient recevoir des acteurs humanitaires tels qu'identifiés lors de FGDs à Mopti et Ménaka sont autour de :

- Comment avoir accès à l'eau ?
- Comment avoir accès à l'éducation ?
- Comment avoir accès à la nourriture ?
- Comment avoir accès à un abris ?
- Comment avoir accès aux soins de santé ?
- Comment avoir des semences/bétails ?
- Comment avoir son nom sur la liste des bénéficiaires ?
- Comment obtenir de l'aide après une attaque/agression ?
- Comment remplacer ses documents perdus (diplôme, carte) ?
- Comment trouver un emploi ?
- Comment demander l'aide à ses frères et sœurs de la diaspora ?
- Comment reconstruire sa maison détruite ?
- Situation sécuritaire sur l'ensemble du pays ?

Pour ces communautés qui ont un niveau de confiance acceptable des humanitaires, elles sont en quête d'informations afin de pouvoir bénéficier des différents types et formes d'assistance adaptées à leurs besoins vitaux, d'accès aux services sociaux de base, de relèvement et de résilience. Elles privilégient des informations directes et les contacts et dialogues directs avec les humanitaires.

Perception des communautés sur la menace des engins explosifs (mines, EEI, REG et ALPC)

Selon le Groupe de Travail LHAM, environ 41% des individus de la région du Centre ont des Comportements sûrs à l'égard des mines/REG. Parmi ce groupe, 38% des femmes enquêtées, 32% des filles interrogées, 43% des hommes interrogés estiment que les membres de leurs communautés ont toujours un comportement sûr à l'égard des mines/REG/EEI. Et seulement 38% des personnes enquêtées savent que le fait de « toucher/tenir dans la main » permet de déclencher l'explosion d'un REG/EEI/mines. D'où la nécessité de renforcer la connaissance sur les risques liés aux engins explosifs.



MANIRIKITA, MALI
Réunion avec les leaders communautaires
Photo: Islamic Relief Mali

1.6

Personnes dans le besoin

Personnes dans le besoin par région

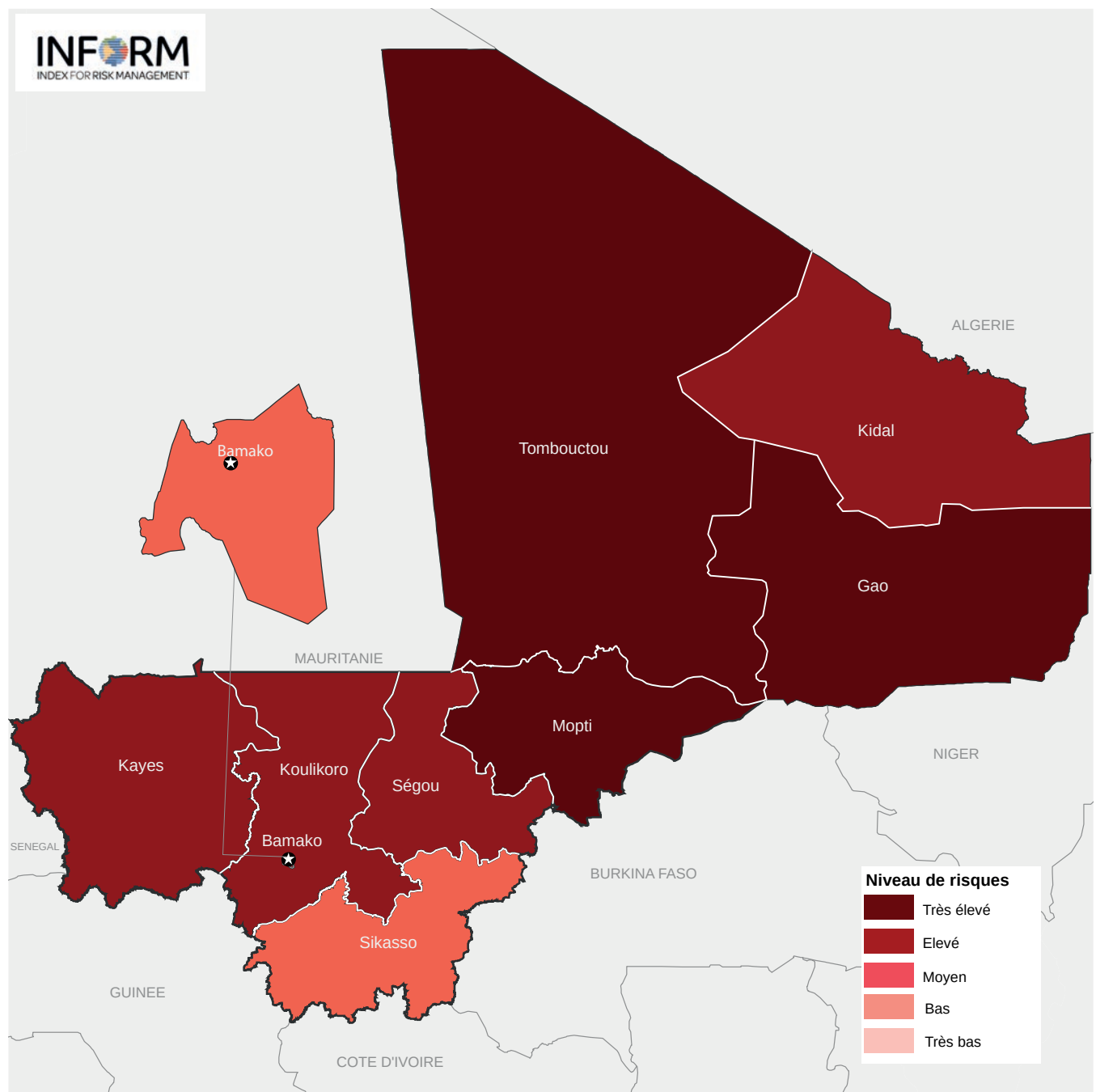
Millions/milliers de personnes

RÉGION	POPULATION TOTALE	PERSONNES DANS LE BESOIN	VARIATION COMPARÉ À 2019 (%)	PAR GENRE FEMMES / HOMMES (%)	PAR ÂGE ENFANTS (%)
KAYES	2,7 M	230 K	4% ▼	49 / 51 	56 / 39 / 5
KOULIKORO	3,3 M	278 K	33% ▼	49 / 51 	56 / 39 / 5
SIKASSO	3,6 M	298 K	28% ▼	49 / 51 	56 / 39 / 5
SÉGOU	3,2 M	500 K	40% ▼	49 / 51 	56 / 39 / 5
MOPTI	2,8 M	1,5 M	41% ▲	49 / 51 	56 / 39 / 5
TOMBOUCTOU	928 k	692 K	86% ▲	49 / 51 	56 / 39 / 5
GAO	745 k	685 K	81% ▲	49 / 51 	56 / 39 / 5
KIDAL	93 k	30 K	74% ▲	49 / 51 	56 / 39 / 5
BAMAKO	2,5 M	74 K	88% ▼	49 / 51 	56 / 39 / 5
TOTAL	19,9 M	4,3 M	10% ▲	49 / 51 	56 / 39 / 5

ADULTES / PERS. ÂGÉES	IDPS	RETOURNÉS	RAPATRIÉS	COMMUNAUTÉS HOTES	AUTRES POPULATIONS VULNÉRABLES
	1,1 K	0,04 K	0	114,2 K	115,0 K
	2,0 K	0	0,03 K	228,6 K	47,8 K
	2,6 K	0	0	282,6 K	12,8 K
	21,9 K	0,6 K	0,2 K	328,2 K	149,3 K
	60,8 K	29,0 K	3,1 K	598,9 K	852,2 K
	28,3 K	179,7 K	20,8 K	193,9 K	269,8 K
	51,9 K	143,2 K	40,3 K	173,8 K	275,6 K
	0,6 K	0,2 K	0,5 K	24,1 K	4,2 K
	1,9 K	0	0,1 K	65,4 K	6,9 K
	171,1 K	352,7 K	65,1 K	2,0 M	1,7 M

Partie 2

Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins



2.1

Analyse des risques

Le Mali, au regard des effets conjugués des aléas naturels et humains, connaît un niveau de risque toujours élevé. Selon le *Inform Risk Index*, le pays occupe la 10^{ème} place, dans le monde en 2019.

Aux risques liés aux menaces d'ordre sécuritaire multiforme, se greffent d'autres types de menaces inhérentes aux soubresauts politiques du pays. Ainsi pour 2020, des incertitudes pèsent sur la tenue effective des élections législatives et municipales prévues. Dans un tel scénario un vide constitutionnel peut survenir si des arrangements politiques ne sont pas trouvés au sein de la classe politique afin d'aplanir tout différent par la négociation et le consensus.

En se basant sur le baromètre de mesure des risques, la classification du Mali dans l'*Inform Index Global Risk Index* 2020 a un score élevé de 8 sur une échelle de 10 pour les « Human Hazard », incluant notamment des scores très élevés de 9,8 pour le « GCRI Violent Internal Conflict Probability », 9,7 pour le « GCRI Highly Violent Internal Conflict Probability » et 8 pour le « Current Highly Violent Conflict Intensity Score ». De manière globale, en tenant compte de multiples autres facteurs, le Mali est classé à l'extrémité supérieure du niveau 4 (score de 6,4 sachant que le niveau 5, qui est le plus élevé commence à une échelle de 6,5-10)

En termes de risques, les projections pour 2020, aux regards des signaux et hypothèses actuels semblent s'orienter vers un scénario défavorable similaire à celui de 2019.

La situation politique et sécuritaire au Mali va s'intensifier, en particulier dans le nord et le centre du pays, qui sont déjà à des niveaux alarmants en raison des conflits intercommunautaires presque généralisés, de la violence, de l'insécurité et autres formes de menaces. L'absence ou la faible présence d'institutions judiciaires et de forces de sécurité restera l'un des principaux facteurs aggravant l'insécurité croissante. Les populations civiles seront toujours persécutées et forcées de se déplacer à l'intérieur du Mali. La situation des femmes, des enfants et des autres personnes ayant des besoins spéciaux, comme les personnes handicapées, sera la plus menacée. L'amélioration de la situation sécuritaire passe par la mise en œuvre effective de l'accord de paix dans le nord, le rétablissement de l'état de droit et des services sociaux de base sur l'ensemble du territoire du Mali et la capacité des forces nationales et internationales à assurer la protection des civils. Bien que les perspectives pour la campagne agricole 2019-2020 sont moyennes à supérieures à la moyenne, l'insécurité alimentaire continuera d'affecter des centaines de milliers de ménages dans les zones où la

production agro-pastorale est faible en raison des conflits, du déficit pluviométrique dans certaines zones et des pertes de récolte dues aux inondations. Bien que la campagne agricole ait été généralement bonne dans le pays avec une production estimée à 10 452 980 tonnes, soit 34% de plus que la moyenne des cinq dernières années et 12% de plus que la dernière campagne selon l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC), le conflit va affecter la sécurité alimentaire. Comme en 2018, les résultats de l'enquête SMART 2019 seront probablement similaires en raison de l'inconvénient du conflit qui affecte l'état nutritionnel des communautés en situation de conflit. Plusieurs régions comme Ségou, Tombouctou, Ménaka et Gao sont sous surveillance quant à leur position négative habituelle dans le seuil de malnutrition aiguë mondiale de l'OMS.

Les personnes touchées se trouvent pour la plupart dans les zones sujettes aux conflits dans les régions du nord et du centre du pays ainsi que dans les régions du sud touchées par des crises récurrentes d'insécurité alimentaire et de malnutrition et des inondations. Les groupes les plus vulnérables sont les personnes déplacées, les rapatriés, et leurs communautés d'accueil, ainsi que les ménages agropastoraux. Parmi eux, les femmes et les enfants sont considérés comme les groupes les plus vulnérables car ils sont plus exposés aux abus de protection dans les situations de conflit et à la malnutrition sévère dans la région du Sahel.

En somme, il est fort probable qu'il ait une jonction entre une fronde sociale, dictée par la société civile, les syndicats des travailleurs de l'administration dont la santé l'éducation, la justice) et une crispation ou blocage politique dues aux difficultés du dialogue exclusif.

Indice INFORM

INDICE INFORM

6,4

DANGER
& EXPOSITION

6,3

VULNÉRABILITÉ

6,1

MANQUE DE
CAPACITÉ
D'ADAPTATION

3,3

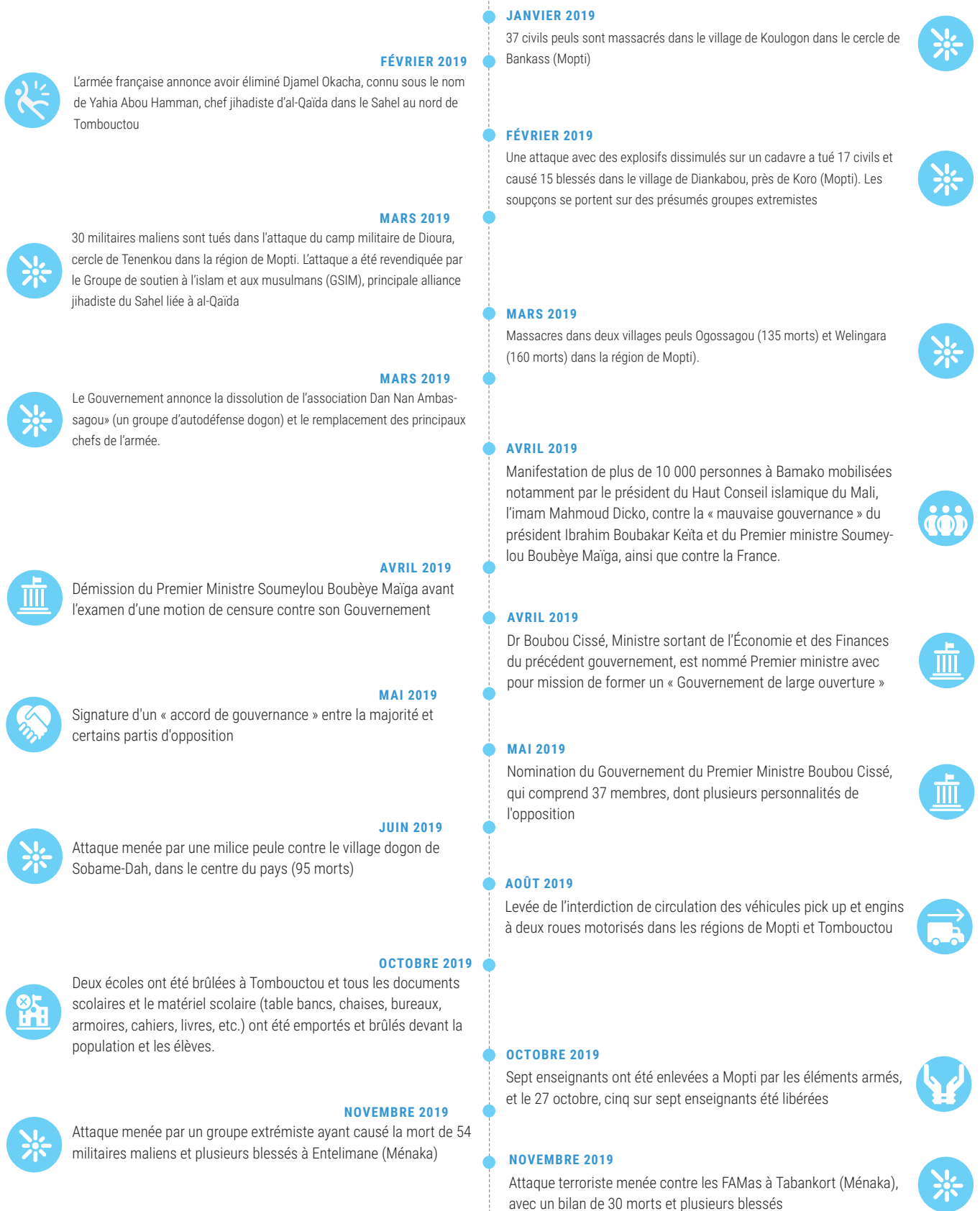
INFORM
INDEX FOR RISK MANAGEMENT

Pour plus d'informations, visitez :

www.inform-index.org

Calendrier des événements

Janvier - Décembre 2019





2.2

Suivi de la situation et des besoins

Le Mali fait face à une crise complexe avec une situation humanitaire particulièrement imprévisible en lien avec le caractère volatile de la situation sécuritaire combinée aux aléas climatiques qui caractérisent son espace géo physique. Pour s'assurer des changements dans le contexte humanitaire ainsi que des nouveaux besoins humanitaires engendrés, la communauté humanitaire s'est engagée à suivre un certain nombre d'indicateurs clés à travers plusieurs types d'action avec un fort lien entre l'ICC national et les ICC régionaux. Le suivi périodique de la situation par des indicateurs témoins permettra de réajuster les chiffres sur les besoins humanitaires en vue d'alimenter le plaidoyer et d'informer les changements programmatiques lors de la révision à mi-parcours du HRP en mi 2020.

Indicateurs

#	INDICATEURS	PÉRIODICITÉ	SECTEURS	SOURCE
01	Nombre de chocs liés aux violences en - enregistrés	Trimestrielle	Intersectoriel	Mécanisme RRM
02	% des marchés ayant rapporté des ruptures de stock pour les biens essentiels	Trimestrielle	Intersectoriel	Sous-groupe suivi des marchés & mVAM
03	% de ménages ayant peur pour la sécurité des membres du ménage	Trimestrielle	Intersectoriel	CMP/mVAM
04	% des personnes affectées qui perçoivent des améliorations dans leurs conditions de vie	Semestrielle	Intersectoriel	Enquête de perception PDM

#	INDICATEURS	PÉRIODICITÉ	SECTEURS	SOURCE
05	% de sites où toute la population de PDI a eu accès à un abri d'urgence/transitionnel	Trimestrielle	Abris	Cluster/Gestionnaire de site
07	% de ménages déplacés en sites et lieux de regroupement rapportant une assistance en NFI/ Abri en priorité #1	Trimestrielle	NFI/Abris	Cluster/Gestionnaire de site
08	% de personnes ayant accès à au moins 15 l d'eau par personnes et par jour utilisés à des fins domestiques	Trimestrielle	EHA	Cluster EHA
09	Proportion des ménages pouvant s'approvisionner en moins de 30 mn (temps d'attente) à une ressource d'eau protégée	Trimestrielle	EHA	Cluster EHA
10	% de ménages ayant accès à une latrine fonctionnelle	Trimestrielle	EHA	Cluster EHA
11	% des ménages ayant accès au savon ou à la cendre pour le lavage des mains.	Trimestrielle	EHA	Cluster EHA
12	Taux d'écoles fonctionnelles	Semestriel	Education	Cluster et Académie
13	Ratio élèves inscrits/enseignant	Semestriel	Education	Cluster et Académie
14	% de maîtres communautaires ou bénévoles	Semestriel	Education	Cluster et Académie
15	Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale chez les enfants de 6-59 mois et femmes enceintes et allaitantes	Annuelle	Nutrition	SMART
16	Nombre d'enfants de moins de 59 mois MAS et MAM admis et traité dans les structures de santé	Trimestrielle	Nutrition	Base de données DHIS2 du Ministère de la santé
17	Nombre de FEFA malnutrie admises et traitées dans les structures de santé	Trimestrielle	Nutrition	Base de données DHIS2 du Ministère de la santé
18	Prévalence de la Malnutrition Chronique	Annuelle	Nutrition	SMART
19	% d'enfants de moins de 59 mois exclusivement allaités au sein(bonus : % d'enfants mis au sein dans l'heure suivant l'accouchement)	Annuelle	Nutrition	SMART
20	Nombre de coins ANJE mise en place dans les zones de déplacement de population	Semestrielle	Nutrition	Rapport d'activité

#	INDICATEURS	PÉRIODICITÉ	SECTEURS	SOURCE
21	Taux de diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans au cours des 2 dernières semaines	Trimestriel	Intersectoriel	Base de données DHIS2 du Ministère de la santé
22	Pourcentage de femmes et de filles en âge d'avoir leurs règles ayant accès à des produits adaptés pour la gestion de l'hygiène menstruelle	Semestriel		Enquête
23	% des personnes tombées malades au cours des 30 derniers jours ayant eu accès aux services de soins de santé	Annuelle	Santé	Enquête EDSM
24	% des ménages dont le dernier accouchement a eu lieu dans un centre de santé	Annuelle	Santé	Enquête EDSM
25	% de personnes en insécurité alimentaire sévère ayant accès de façon régulière à une quantité suffisante et adéquate de nourriture de qualité	Toute l'année	Sécurité alimentaire	ENSAN/CH
26	% de personnes en phase d'insécurité alimentaire de crise et urgence ayant reçu une assistance adaptée à la saison et spécifique pour la réhabilitation de leurs moyens de subsistance	Toute l'année	Moyens de subsistance	ENSAN/CH
27	Nombre d'incidents de protection collectés et vérifiés désagregés par typologie	Mensuel	Protection générale, VBG, PE, LHAM	Rapports du Monitoring de protection, bases de données MARA/ GBVIMS / MRM, GT-LHAM
28	Nombre de personnes déplacées internes par cercle (mensuel) -> données de la CMP, avec désagrégation/ pourcentage des enfants PDI et des femmes	Mensuel	Protection générale	Rapports mensuels CMP
29	% de cercles disposant d'au moins 3 services de protection (légal, médical, psychosocial)	Trimestriel	Protection générale, VBG, PE, LHAM	Cartographie des services de protection, PE, VBG
30	Nombre d'EAFGA, ENA et ES identifiés	Trimestriel	PE	Bases de données SC PE et GBVIMS

Partie 3

Analyse sectorielle

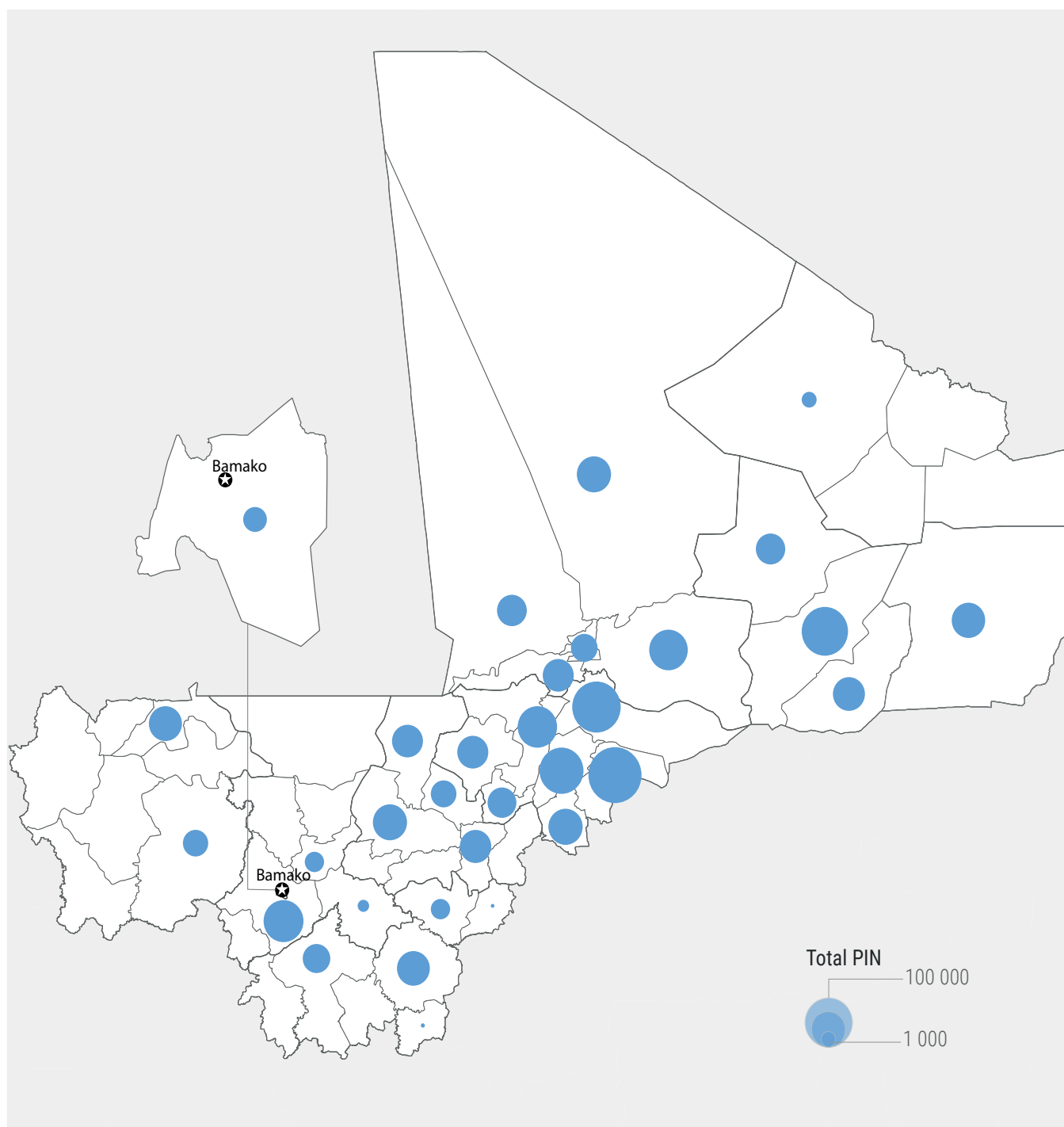
MALI

Photo: OCHA/Ibrahima Koné

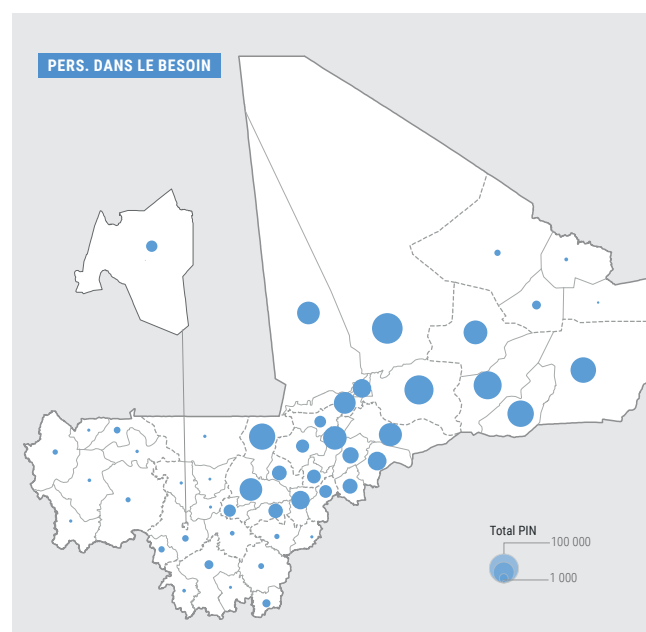
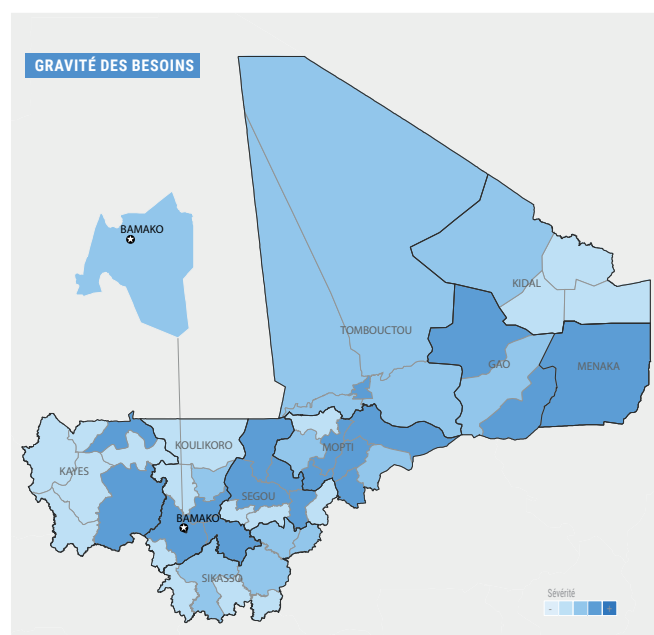
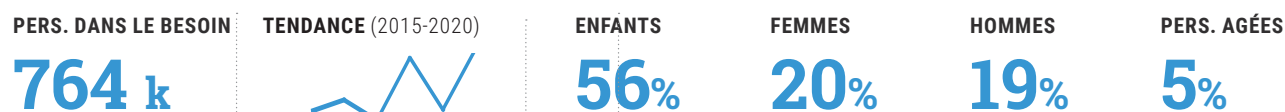


Carte générale

La carte ci-dessous représente le nombre de personnes dans le besoin intersectoriel par cercle au Mali.



3.1 Abris et Besoins non-alimentaires



Contexte

Les données issues des évaluations multisectorielles analysées indiquant la sévérité des besoins chez les PDI, attestent que les biens non alimentaires et les abris constituent une préoccupation majeure et occupent la deuxième position après les vivres. Plus des 64% de ménages vivent dans des cabanes ou huttes dans un site (24%). L'état de ces abris de fortune est jugé et détruit à 49% chez les ménages et partiellement endommagés à 32%. La plupart de ces familles dorment sous des abris de fortune, faits sur la base de peaux d'animaux, des haillons ou de pailles. Par ailleurs, sur les échantillons évalués, les résultats présentent que seulement 4% de ménages atteignent le standard de score NFI moyen en termes de couverture d'accès aux articles ménagers essentiels (Biens Non Alimentaires) à survie. Les estimations tiennent compte de la taille du ménage qui démontrent alors une vulnérabilité élevée. Cette situation s'explique par les déplacements brusques que connaissent ces familles.

En période d'hivernage, ces vulnérabilités liées aux abris et biens non alimentaires s'intensifient en créant d'autres chocs en lien avec la santé primaire, nutritionnelle et la gravité de la situation de protection chez les enfants et les personnes en situation d'handicap au même titre que les déplacements vers des zones inondables non propice à l'habitation et les difficultés d'accès à la terre.

Les tendances de mouvements de populations demeurent toujours

avec une hausse de chiffres de personnes déplacées internes. Entre janvier et septembre 2019, ils sont passés de 123 570 à 187 140, soit une croissance en hausse de 51,45% (Source CMP). Ces scénarii impliquent une évolution des personnes dans le besoin qui étaient à 388 000 pour l'année 2019, et une projection à 764 135 pour le cycle HPC 2020 en termes des abris et biens non alimentaires.

Population affectée

Le cluster projette une population affectée à 794 877 personnes, parmi laquelle 764 135 qui dans le besoin d'urgence avec une composition de 30 395 filles PDI, 25 892 garçons PDI, 26 954 femmes PDI, 22 961 hommes PDI, 2 390 femmes âgées PDI, 2 306 hommes âgés PDI, 30 2727 filles retournées, 25 788 garçons retournés, 26 845 femmes retournées, 22 868 hommes retournés, 2 380 femmes âgées retournées, 2 027 hommes âgés retournés, 10 976 filles rapatriées, 9 350 garçons rapatriés, 9 733 femmes et 8 291 hommes (rapatriés), 863 femmes âgées et 735 hommes âgés (rapatriés), 138 304 filles, 117 815 garçons, 122 647 femmes, 104 477 hommes, 10 873 femmes âgées, 9 262 hommes âgés de la communauté hôte.

Analyse des besoins humanitaires

L'analyse de la situation des PDI indique que 47% d'entre eux sont logés par les familles d'accueil et 28% dans des maisons fournies par les communautés hôtes de la zone d'accueil. Les outils et matériaux servant à l'édification de leur superstructure, sont

des haillons de vieux tissus, des morceaux de bois collectés en brousse et la paille. Ainsi ces cabanes ou huttes implantés dans les sites sont à 24% contre 1% hors site. 36% des ménages dorment sous de tentes traditionnelles contre 54% vivant dans des tentes individuelles improvisées exposées aux intempéries et vents violents. Les évaluations indiquent une surface par personne occupée dans l'abri chez 92% à 0,8m², ce qui est largement inférieure à la surface admissible en dessous de laquelle le ménage vit de la promiscuité justifiant une vulnérabilité accrue dû à la dégradation des conditions de vies et l'implication d'une forte hypothèse de risque d'incident de protection chez les groupes vulnérables qui est d'ailleurs critique et sévère.

Ces PDI ne disposent pas des articles ménagers essentiels à leur survie, ni même des abris conformes à leur attente, en plus de ces familles qui ont perdu leurs moyens de subsistance. Ces familles d'accueil et les communautés hôtes subissent une pression autour des ressources et infrastructures sociales de base, liées au cycle infernal de la situation sécuritaire qui engendre des déplacements spontanés. Sans ignorer les chocs additionnels, à l'instar des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, vents violents) qui constituent des menaces à la survie de ces familles qui n'ont pas accès à la terre. Cette dernière est due aussi à la réglementation foncière qui régit le code foncier en République du Mali et qui soulève une question fondamentale en milieu urbain et rural de la nécessité de prendre des mesures d'accompagnement en amont qu'il convient de considérer lorsque des familles composées de groupes vulnérables s'installent dans de sites inappropriés comme les sites de Faladié à Bamako. A cela, s'ajoute la mauvaise planification dans l'accueil de déplacés à défaut lié à la limitation de moyens au niveau régional.

Les acteurs du Mécanisme de Réponse Rapide indiquent rapportent que les réponses après les évaluations sont négligeables au regard des besoins croissants et des chiffres qui reflètent ces scénarii. Dans le site de Sokoura par exemple, les hommes rapportent dans leurs plaintes le manque d'intimité et ne parviennent pas à cohabiter

avec leurs familles dans les tentes qui regroupent tout le monde. Ils souhaitent une répartition familiale et non communautaire car cela a pour conséquence la promiscuité et crée également les risques majeurs d'incidents de protection, les agressions physiques, les violations de droits humains (rapportés lors du monitoring de protection) la difficulté d'accès aux latrines.

Ces populations ont un besoin humanitaire en biens non alimentaires pour couvrir leurs besoins vitaux, les abris d'urgence, transitionnels et durables pour faciliter le relèvement rapide, le retour dans des zones propices et la réintégration égalitaire par l'appui et transfert d'actif afin de mieux permettre l'intersectorialité avec la protection transversale et le maintien du Mécanisme de Réponse Rapide.

Projection des besoins

La perpétration de conflits intercommunautaires, au même titre que la menace de l'environnement protecteur et le manque de solutions durables de retour et à la paix, engendreront et maintiendront le rythme vertigineux des besoins en biens non alimentaires et en abris pour l'année 2020.

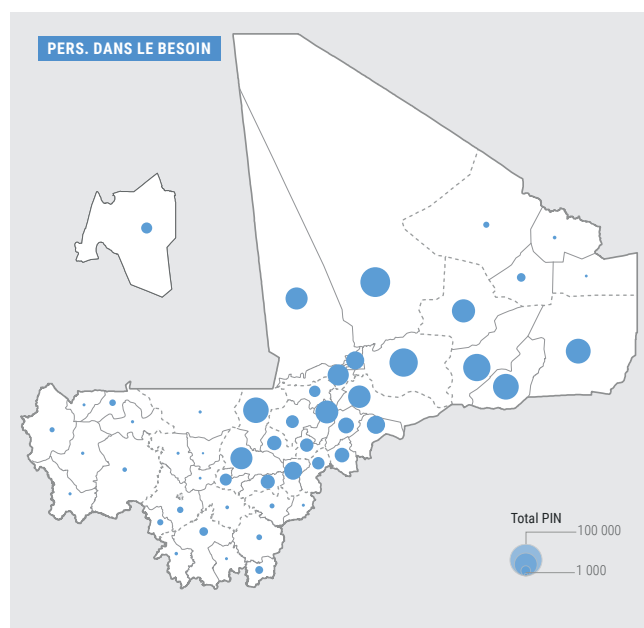
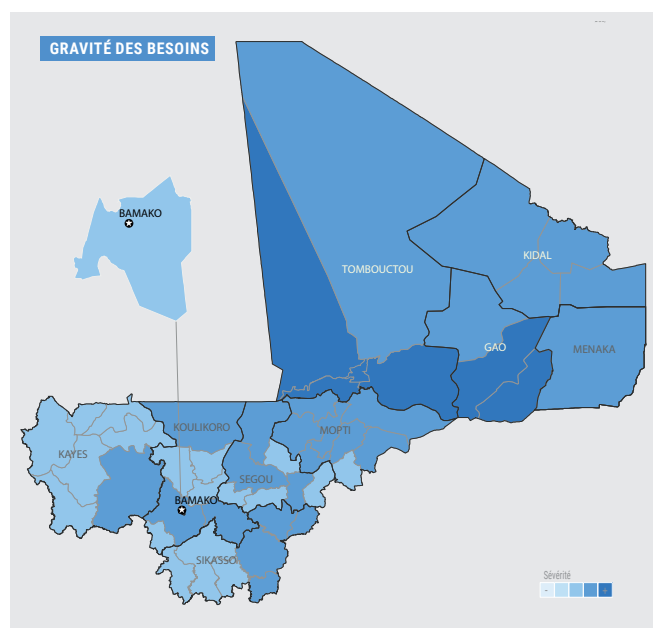
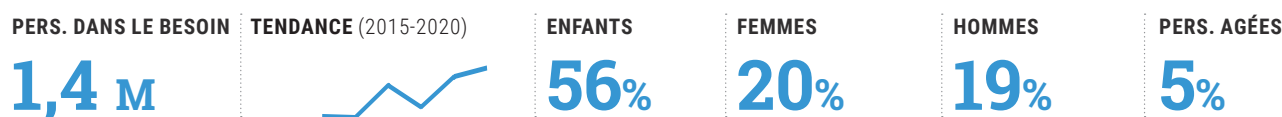
Suivi des besoins

Le monitoring et l'identification des besoins et réponses multisectorielles feront l'objet de rapportage mensuel par la matrice 5W, la cartographie des acteurs et de gaps par cercle, le maintien de l'alerte et de la veille humanitaire. L'analyse de marchés, le renforcement du mécanisme de redevabilité et de plaidoyers auprès des acteurs.

De même, la redynamisation des évaluations multisectorielles et l'exercice de post assistance (PDM) Monitoring permettront de mesurer l'impact de la réponse auprès des bénéficiaires. Ils serviront aussi à réactualiser et à réadapter la stratégie des réponses en tenant compte des attentes et des expressions réelles des besoins des personnes affectées. L'ensemble de ces actions serviront à d'atteindre les objectifs fixés et de mesurer les indicateurs de performance.



3.2 Eau, Hygiène et Assainissement



Contexte

Les mouvements de populations dans les régions du centre (Mopti et une partie du nord Ségo) et du nord (Gao/Menaka, Tombouctou/Taoudenit et Kidal) et l'accroissement des attaques asymétriques des groupes armés ont engendré de fortes pressions sur les infrastructures EHA déjà insuffisantes dans le nord et le centre du pays. Moins d'une personne sur deux a accès à l'eau potable dans les régions de Gao (44% d'accès) et à Kidal (38% d'accès) et des taux inférieurs à la moyenne nationale (68,8%) pour ce qui concerne les autres régions du nord et du centre (Tombouctou: 66%, Taoudenit: 53%, Menaka: 59% et Mopti: 56,42%). Pourtant, plus de 96% des PDI vivent dans ces régions où l'accès à l'eau est inférieur à la moyenne nationale. Cette situation aggraverait l'état nutritionnel des personnes les plus vulnérables (les enfants, les femmes enceintes et/ou allaitantes) dans ces régions, la malnutrition étant liée à l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement car plus de la moitié des cas de malnutrition est associée aux maladies diarrhéiques. Le manque d'accès à l'eau, la dégradation de l'environnement et le changement climatique exacerbent la vulnérabilité des populations aux chocs et réduisent leurs capacités de résilience et d'adaptation. La fréquence et l'intensité des sécheresses et d'inondations engendrent de nouveaux besoins humanitaires notamment dans les régions du nord et du centre affectées par le conflit. Les déplacements et les besoins

pastoraux accentuent la pression autour des ressources en eau et génèrent des tensions intercommunautaires.

Population affectée et population dans le besoin

Pour l'estimation des besoins humanitaires, le cluster EHA a considéré la situation d'accès à l'eau dans les zones affectées par les mouvements de population, la situation de la malnutrition ainsi que la prévalence de la diarrhée infectieuse en dehors du choléra.

Les régions du nord et du centre ainsi que le cercle de Nara dans la région de Koulikoro sont les plus affectées par la combinaison de ces chocs et de la sévérité des besoins EHA. Sur la base de l'analyse des vulnérabilités EHA, 29 cercles, représentant 3,7 M personnes affectées sont prioritaires. Sur ces personnes affectées, 1,4 M sont estimées en besoin humanitaire, dont 50% de femmes.

Les personnes spécifiquement affectées et dans le besoin:

- Les femmes, filles, garçons responsables de la corvée d'eau;
- Les femmes et les filles en âge de menstruation;
- Les personnes déplacées: PDI, retournés et rapatriés (en familles d'accueil ou sites) et celles affectées par les inondations;
- Les enfants malnutris et leur mère/accompagnant;
- Les communautés hôtes se trouvant dans les zones accueillant des déplacés et/ou des transhumants et leurs bétails;
- Les personnes âgées et celles avec handicap.

Analyse des besoins

Dans les régions du nord, les conséquences du conflit et de la faible présence de l'Etat ont laissé beaucoup d'infrastructures dysfonctionnelles. L'impact défavorable du changement climatique a également réduit la disponibilité de la ressource et mis en compétition les communautés hôtes et leurs déplacés, ainsi que les éleveurs et leurs bétails, notamment au Centre du pays. Dans les zones de conflit, les femmes, filles et garçons parcourent des distances toujours plus longues à la recherche d'eau et sont davantage exposés aux violences des groupes armés et aux explosifs de guerre abandonnés. Ces heures investies dans la corvée de l'eau pourraient être orientées vers d'autres activités, comme la scolarisation, en particulier celle des filles, ou vers des AGR. Les écoles et les Unités de Réhabilitation Nutritionnelle (URENs) dysfonctionnelles à cause d'un manque d'eau, d'hygiène et/ou d'assainissement amélioré requièrent une approche intégrée avec les secteurs Education, Nutrition, Sécurité Alimentaire et Santé.

Projection des besoins

La faible situation d'accès à l'eau dans les zones d'accueil des déplacés (ou plus de 96% vivent dans les zones ayant des taux inférieurs à la moyenne nationale), le faible retour aux villages d'origine des personnes déplacées, le risque probable d'aggravation de la situation sécuritaire du Mali et de sa propagation dans l'ensemble du pays, nécessitera un besoin d'assistance d'urgence en EHA pour les personnes affectées par les conflits et les catastrophes naturelles pour les années 2020 à 2022.

Suivi des besoins

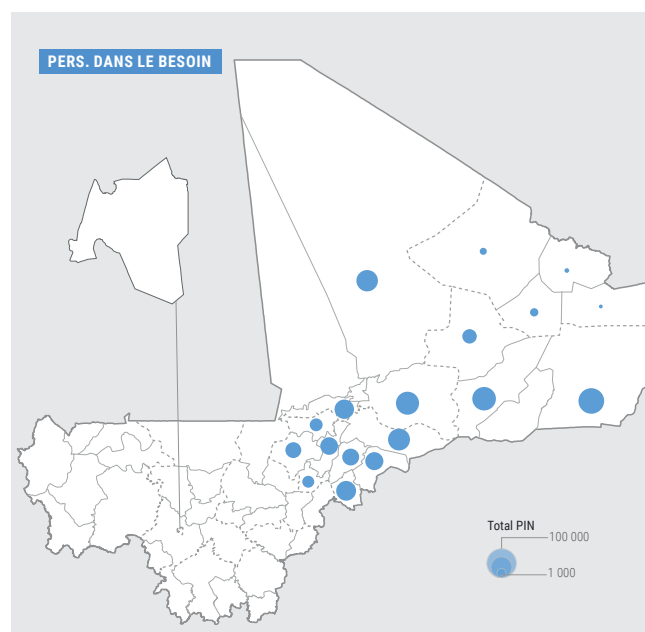
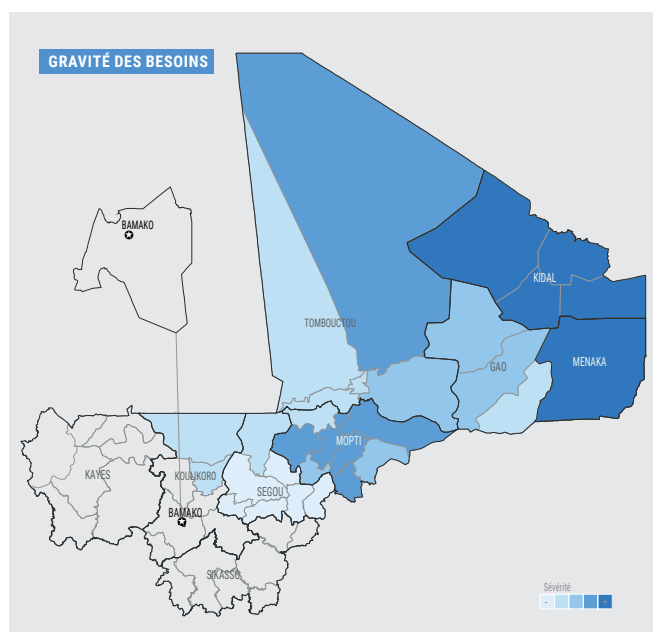
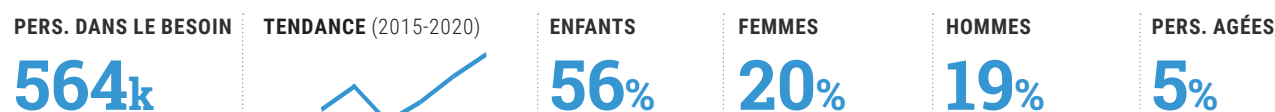
Parallèlement au suivi de la réponse humanitaire, le cluster EHA procèdera au suivi des besoins sectoriels à travers le monitoring trimestriel des quatre indicateurs retenus relatifs à l'accès à l'eau, aux ouvrages d'assainissement et au lavage des mains au savon. La collecte de données se fera au niveau de chaque groupe sectoriel EHA dans les zones cibles où le cluster responsabilisera un acteur EHA par région qui sera lead dans le processus. Ensuite les données collectées seront remontées au niveau national pour analyse.



GOURMA-RHAROUS/BAMBARA MAOUBÉ, MALI
Collecte d'eau à Droma dans un bassin relié à un forage
équipé de pompe immergée, Novembre 2019

Photo: Solidarités International/Mali

3.3 Education



Contexte

Au Mali, l'année 2019 a été marquée par la persistance d'un niveau élevé d'insécurité similaire à celui de 2018, surtout dans le nord du pays (Gao, Tombouctou, Kidal, y compris Ménaka et Taoudéni), ainsi que dans le centre, particulièrement dans la région de Mopti. Cette insécurité est marquée par une augmentation significative des attaques, de groupes armés et des conflits intercommunautaires. Les régions de Ségou et de Koulikoro ont également enregistré des écoles fermées en raison de l'insécurité en 2019. Le conflit, l'insécurité et les déplacements qui y sont associés ont eu un effet dévastateur sur l'accès des enfants à l'éducation de base de qualité. La situation de l'éducation reste complexe dans les régions touchées par le conflit.

En octobre 2019 au début de l'année scolaire 2019-2020, le suivi effectué par le Cluster Education a dénombré 1 051 écoles fermées, touchant 315 300 enfants. A la fin de l'année scolaire 2018-2019, 920 écoles sur 8 421 situées dans les régions affectées étaient fermées, contre 735 en 2017-2018. Au centre, plus précisément à Mopti, 594 écoles étaient fermées à la fin de l'année scolaire 2018-2019 représentant 64,5% de l'ensemble des écoles fermées. Eu égard des informations ci-dessus, il importe d'adresser des réponses rapides et fiables en vue de permettre aux enfants de jouir de leur droit à l'éducation.

Population affectée et population dans le besoin

Dans le domaine de l'éducation, ce sont environ 675 377 enfants de 3-17 ans vivant dans les régions du nord et du centre qui sont affectées par la crise. Le Cluster Education et ses partenaires estiment que les personnes dans les besoins sont d'enfants affectés par la fermeture (filles et garçons) d'enseignants absents à cause des écoles non-fonctionnelles, liés aux conséquences humanitaires besoins vitaux et services sociaux de base de qualité et conditions de vie respectivement les enfants des déplacés, retournés, rapatriés, et des communautés hôtes sont dans le besoin d'assistance pour l'accès et la qualité de l'éducation.

Ils sont estimés à environ 553 262 enfants dans le besoin. En plus des enfants, environ 11 065 enseignant(e)s seraient également dans le besoin soit près de 564 327 personnes.

Analyse des besoins

L'éducation est un droit pour tous les enfants donc un devoir pour les parents, les communautés et les décideurs. Elle est un moyen de préparation des jeunes à leurs futures responsabilités de bon citoyen participant largement au développement local, un outil de culture de la paix, de stabilisation et de développement. Dans les zones affectées par la crise sécuritaire, les enfants sont privés de ce droit fondamental. En effet, 1 051 écoles demeurent fermées entraînant ainsi l'insuffisance de l'offre éducative et donc la déscolarisation et

la non-scolarisation de milliers d'enfants. Si rien n'est fait beaucoup d'enfants resteront en dehors de tout système éducatif et durant toute la durée de la période d'insécurité.

Ainsi, la promotion de la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier passera par le changement de la perception des parents et de la communauté sur l'éducation. C'est pour cela qu'il serait nécessaire de mettre en place des cadres de concertation au niveau communautaire, en vue de permettre aux communautés de décider du type d'éducation pour leurs enfants. Cette adaptation des offres éducatives disponibles à la demande des communautés bénéficiaires est impérative. Cela doit se faire à la demande des communautés bénéficiaires via la mise en place de cadres de concertation au niveau local en réunissant des dirigeants communautaires influents (y compris des chefs religieux et traditionnels), des groupes de femmes et de jeunes pour la réouverture des écoles et la mitigation de la situation des enfants en dehors du système scolaire. Parmi les offres disponibles dans le système éducatif du pays figurent : les Ecoles classiques, les Medersas, les écoles mobiles/nomades, les écoles à classe unique, les programmes d'alphabétisation, les stratégies alternatives d'éducation comme les PAASU.

Des actions de protection des filles contre les mariages d'enfants et les violences basées sur le genre dans les établissements scolaires ou centres de formation doivent être mises en place.

Les enfants à besoin spécifiques (en situation de handicap y compris ceux causés par la mines) doivent être pris en compte tout au long de leur scolarisation. L'amélioration de l'environnement d'apprentissage à travers la réhabilitation des salles de classe, des latrines, des points d'eau et des infrastructures scolaires garantira sans doute le retour d'un nombre important d'enfants à l'école.

Le besoin de prise en charge psychosociale des enseignant(e)s et enfants affectés s'est également fait ressentir dans beaucoup de communautés affectées par la crise. L'absence des enseignant(e)s titulaires impacte la qualité de l'enseignement parfois dispensé par des volontaires. Un écart est également visible au niveau de la formation des enseignant(e)s et de leur accompagnement et suivi.

L'endossement de la Déclaration sur la Sécurité dans les Ecoles (DSE) par le Gouvernement du Mali le 5 février 2018 est un pas important. La mise en œuvre des recommandations issues de cette déclaration serait aussi un moyen pour créer un environnement d'apprentissage protecteur pour les enfants ainsi que les enseignant(e)s.

Compte tenu du niveau de vulnérabilité des communautés, la nutrition reste un levier essentiel. C'est pour cela qu'en collaboration avec WPA et d'autres organisations de la société civile (osc) que l'ouverture des cantines scolaires serait utile pour la réponse et le relèvement progressif.

Projection des besoins

Les conflits et l'insécurité continueront d'être les principaux facteurs qui détermineront la crise humanitaire en 2020. La situation sécuritaire actuelle crée les mêmes défis pour l'année scolaire 2019-2020, et l'insécurité a maintenant atteint de nouvelles zones dans les régions de Koulikoro, augmentant ainsi le nombre d'écoles fermées.

Les besoins s'étendront pour une longue période. Cependant, ils seront différents selon les court, moyen et long terme.

En effet, immédiatement, la mise en place d'un dispositif de dialogue et d'adhésion communautaires au processus de scolarisation des enfants est impérative. Il passera par la mise à disposition de la forme d'école qu'elles souhaiteront pour leur enfant (réf. Offres éducatives disponibles) et ainsi que les mesures d'accompagnement jusqu'à leur appropriation totale. Sans oublier que l'école ne doit plus se résumer pas aux quatre murs avec un enseignant craie en main devant les enfants.

Suivi des besoins

Le suivi des besoins sectoriels se fera à travers l'outil ECMT (Education Cluster Monitoring Tool) afin de capturer les efforts des partenaires par commune, par école et par activité. Une analyse approfondie des interventions sera faite régulièrement pour permettre l'identification des gaps et leur ajustement. Le suivi impliquera tous les partenaires opérationnels du secteur et de façon périodique. Le tableau de bord des réalisations et la cartographie des partenaires seront produits afin d'assurer la visibilité des intervenants et le suivi des indicateurs.

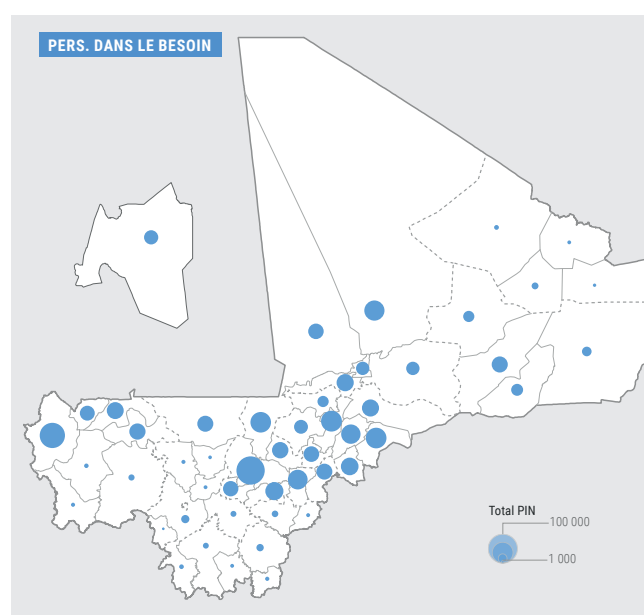
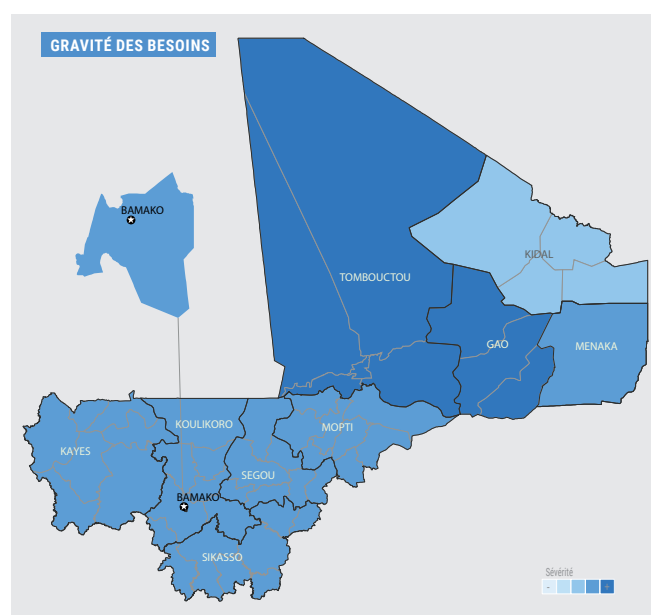
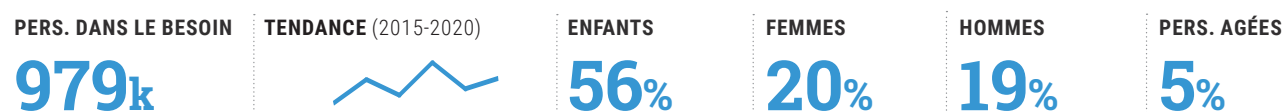


MOPTI/MALI

Enfants déplacés internes dans un espace d'apprentissage temporaire.

Photo: UNICEF Mali/Dicko, April 2019

3.4 Nutrition



Contexte

La malnutrition demeure un problème multisectoriel de santé publique au Mali. En 2019, la persistance de la malnutrition aiguë globale (MAG) à 10% au niveau national (SMART 2019), correspondant au seuil d'urgence d'après la classification de l'OMS, est due à une multitude de facteurs sous-jacents, notamment une faible diversification alimentaire, un faible accès aux services de santé, une insécurité alimentaire persistante et de mauvaises conditions d'accès à l'eau potable, l'hygiène, et l'assainissement. Cette sous nutrition a des conséquences lourdes: d'après le rapport de l'enquête sur le coût de la faim au Mali réalisé en 2017; 34,3% des cas de mortalité des enfants de moins de cinq ans entre 2009 et 2013 étaient associés à la sous nutrition. La période des 1 000 premiers jours, qui va de la conception aux deux ans de l'enfant est déterminante pour le développement de l'enfant. Or, selon les résultats de l'ENSAN d'octobre 2019, la proportion des enfants affectés par une première et deuxième maladie au cours de deux dernières semaines de l'enquête reste élevée dans les régions de Tombouctou (17%), Kidal (16%), Gao (12,3%) et Mopti (10%) pour ce qui concerne la diarrhée et le paludisme. Ces deux pathologies restent des causes majeures de la malnutrition. Enfin, l'inadéquation des pratiques en matière de soins procréatifs et maternels (manque de suivi de la consultation prénatale et post-natale) est aussi un facteur déterminant de la malnutrition et de la mortalité infantile qui nécessitent d'être pris en compte.

Les régions les plus affectées par la malnutrition aiguë au Mali sont les régions du Nord (Gao/Ménaka, Tombouctou/Taoudénit) et du centre (Mopti et une partie nord de Ségou) qui continuent en outre à subir une instabilité permanente qui aggrave l'état nutritionnel des personnes les plus vulnérables et notamment les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes.

Des prévalences élevées de retard de croissance, surtout dans les zones de production agricole, ont également été constatées. Mopti et Sikasso présente le taux le plus élevé du Mali avec respectivement 34,6% et 31,7% en 2019, résultant principalement d'un régime alimentaire inadéquat et d'un faible score de consommation et diversification alimentaire.

Population affectée

Selon les résultats préliminaires de l'enquête SMART conduite septembre 2019, et prenant en considération les deux indicateurs (taux de malnutrition aiguë globale (MAG) supérieur ou égal à 10% et/ou malnutrition aiguë sévère (MAS) supérieur à 2% et/ou les facteurs aggravants) retenus par le cluster nutrition pour la détermination des zones de sévérité, il se dégage que les populations de six régions (Tombouctou, Taoudéni, Gao, Ménaka, Mopti et Ségou) sur les onze que compte le pays sont les plus affectées par la malnutrition aiguë. Par ailleurs, la prise en compte des résultats du cadre harmonisé montre que cinq cercles (Kayes, Diéma, Nioro, Yelimane dans la région de Kayes; et Nara dans la région de Sikasso) sont projetés en

phase 3 ou 2 pour la période de soudure en 2020.

Au total, environ 1,7 millions de personnes sont affectées par la malnutrition parmi lesquelles, 1 millions sont des enfants âgés de 6 à 59 mois et 500 000 sont des femmes enceintes et/ou allaitantes.

Analyse des besoins

La prévalence nationale de la MAG est de 10% tandis que celle de la MAS est de 1,5 % selon les résultats de l'enquête nutritionnelle SMART 2019. Ces taux restent à un niveau élevé et stable par rapport à 2018 où le taux MAG était de 10% et celui de la MAS de 2% pour l'ensemble du pays. Ces taux de malnutrition restent au-dessus des seuils qui marquent une situation sérieuse selon la classification de l'OMS (MAG supérieur ou égale à 10%) en dépit d'effets encourageants des interventions des partenaires et de l'Etat constatés.

Selon l'échelle de classification de l'OMS, quatre régions sur les onze analysées en plus le District de Bamako se trouvent encore dans une situation de crise nutritionnelle sérieuse avec des prévalences de la malnutrition aiguë globale comprise entre 10 et 14 %. Il s'agit des régions de Gao (11,6 %), Tombouctou (13,1%), Kidal (11,0 %) et Taoudénit (11,0 %). En outre, la région de Ménaka (15,3%) se trouve dans une situation critique selon les normes de l'OMS (prévalence dépassant 15%). Les six autres régions se trouvent dans une situation précaire.

Dans les cinq régions du nord (Gao, Kidal, Ménaka, Taoudénit et Tombouctou) et le centre (Mopti et Ségou notamment) l'insécurité grandissante a un impact négatif sur les conditions de vie de la population, réduisant davantage l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'à une alimentation adéquate.

Le cluster a estimé qu'en 2020, 971 639 personnes au total auront besoin d'une intervention, dont 420 746 personnes pour la prise en charge nutritionnelle curative: 166 154 enfants pris en charge pour malnutrition aiguë sévère (MAS) et 232 185 enfants et 19 406 femmes enceintes et/ou allaitantes (FEFA) pris en charges pour la malnutrition aiguë modérée (MAM); et 550 892 personnes devront bénéficier d'une prise en charge préventive sous forme de

distributions alimentaires de couverture et d'ANJE (Alimentation du Nourrisson et du Jeune enfant en situation d'urgence) dont 319 654 enfants de 6 à 23 mois et 231 238 FEFA.

Projections des besoins

La persistance de la situation sécuritaire dégradée, notamment au Nord et plus récemment au Centre, avec une augmentation forte en 2019 de la population déplacée interne (au total 199.381 en octobre contre 84.285 en septembre), laisse présager une persistance des besoins en réponse nutritionnelle pour les personnes les plus vulnérables (enfants et femmes enceintes et allaitantes) pour la période 2020-2022.

Suivi des besoins

Le suivi de la situation et des besoins sera assuré annuellement par deux indicateurs : la prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale chez les enfants de 6-59 mois et femmes enceintes et allaitantes et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Au niveau national, la Sous-Direction de la nutrition de la Direction Générale de la Santé et Hygiène Publique partage hebdomadairement la situation nutritionnelle PCIMA dans le pays, ce qui permet un suivi et une adaptation en temps réel. Une analyse globale est présentée à chaque réunion mensuelle du GTN/Cluster nutrition et permet d'ajuster les réponses et estimations des besoins pour l'année.

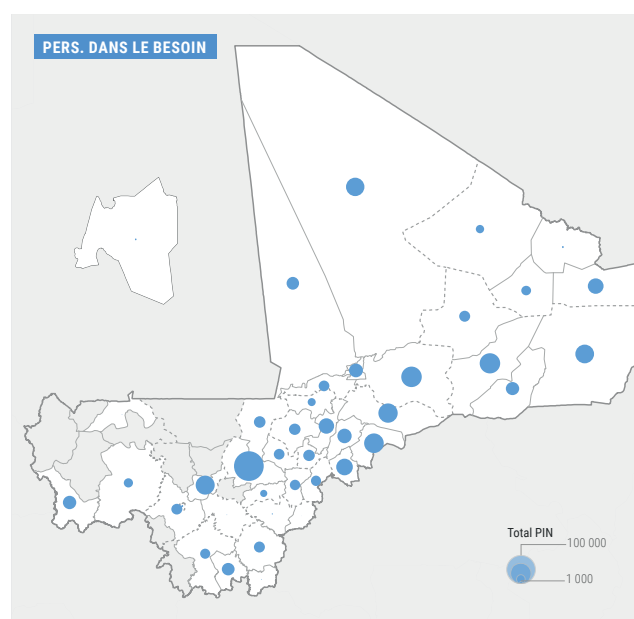
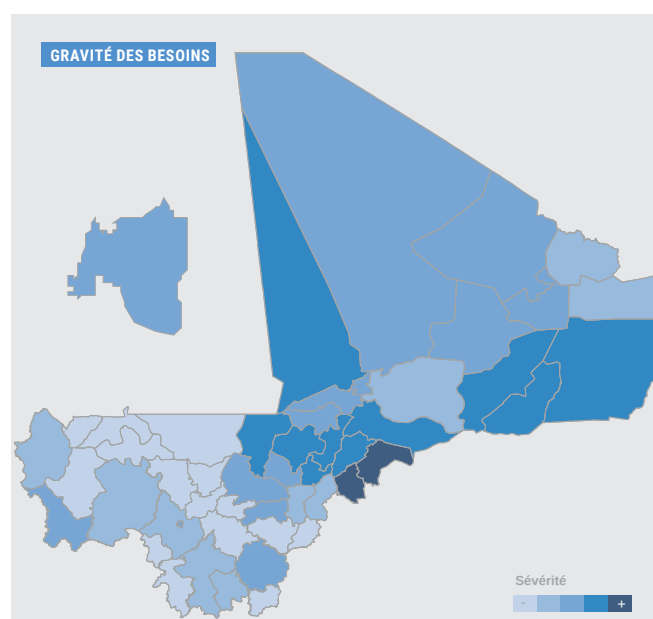
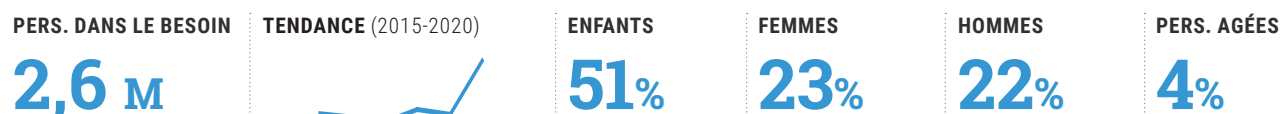
Pendant la période de soudure, un suivi précis avec un dépistage couplé à la chimio-prophylaxie saisonnière du paludisme est effectué afin d'identifier les poches de malnutrition.

Aux niveaux décentralisés, des missions d'évaluation et d'analyse en région seront effectuées trimestriellement par le GTN/Cluster. Les données seront aussi remontées par les analyses des sous-clusters (Tombouctou, Gao, Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro).

Au niveau de chaque district sanitaire, un point focal nutrition assure avec les directeurs techniques des centres de santé une réunion trimestrielle de monitoring pour analyser les données par structure de santé.



3.5 Protection



Contexte

En 2019, les déplacements de population, l'intensification des conflits armés et la recrudescence des violences intercommunautaires ont exacerbé les vulnérabilités dans un environnement protecteur de plus en plus menacé. Le Mali fait face à une crise de protection majeure dans laquelle les populations sont exposées de façon quotidienne à des violations de leurs droits fondamentaux et à des atteintes répétées à leur dignité.

Population affectée

En tout 6 167 789 personnes sont considérées comme affectées par l'impact des conflits et de la violence au Mali, et ce conformément à la politique IASC sur la centralité de la protection dans l'action humanitaire.

En 2020, 2 572 277 personnes ont un besoin urgent de protection. Il s'agit du nombre total de personnes déplacées internes (PDI), et un pourcentage représentatif des personnes déplacées internes retournées, des personnes rapatriées et de la population locale dans les cercles prioritaires des régions de Gao, Kidal, Mopti, Ségou, et Tombouctou.

Parmi les personnes dans le besoin figurent 1 308 775 enfants (dont 640 095 garçons et 668 679 filles), 1 160 611 adultes (dont 590 659 femmes et 569 952 hommes) et 102 891 personnes âgées (dont 52 569 femmes et 50 322 hommes).

Analyse des besoins humanitaires

Entre décembre 2018 et septembre 2019, le nombre de personnes déplacées par le conflit et la violence a plus que doublé, passant de 77 046 personnes en 2018 à 187 139 personnes déplacées en 2019, soit une augmentation de 143%. 53% des personnes déplacées internes sont des enfants et 30% sont des filles de moins de 18 ans. Ces déplacements de populations sont imputables aux opérations militaires, aux activités des groupes armés, et aux pressions exercées sur la population civile, ainsi qu'à l'exacerbation des tensions intercommunautaires. Le recours aux acteurs armés ou à des milices d'autodéfense qui recrutent parmi la population civile augmente considérablement les risques de protection. Simultanément, des maliens ont continué à chercher refuge dans les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie et Niger) : le nombre de réfugiés maliens a augmenté de 2 370 personnes entre janvier et septembre 2019, portant leur nombre à 138 402 personnes au 30 septembre 2019.

La détérioration de l'environnement de protection a entraîné un nombre important d'incidents de protection et de violations des droits de l'homme. Via le monitoring de protection de l'UNHCR, 1 629 incidents de protection ont été collectés et documentés en 2019, en comparaison à 1 025 incidents en 2018, soit une augmentation de 59%. Ces incidents de protection concernent : les atteintes au droit à la vie (meurtres et mutilations, coups et blessures), les atteintes à l'intégrité physique et psychique (violences basées sur le genre),

les atteintes à la liberté et à la sécurité des personnes (liberté de mouvement, enlèvement, enrôlement forcé, arrestation et détention arbitraire), et au droit à la propriété (banditisme, extorsion de biens, vol, braquage, incendies, menaces), ainsi que des attaques directes contre la population civile, contre les écoles et centres de santé et leur personnel, et la prolifération des armes et des engins explosifs improvisés (EEI).

Dans une crise multiforme et prolongée comme celle du Mali, les problèmes de protection deviennent de plus en plus complexes et souvent inter-reliés entre eux. L'absence ou la perte de documentation civile, phénomène répandu dans les zones touchées par les conflits et les déplacements, constitue un obstacle à l'exercice des droits fondamentaux, comme l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, logement) et de protection.

Projections des besoins

L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones, l'activisme des acteurs armés et la circulation accrue des armes de divers calibres, couplés aux problèmes de gouvernance et du sentiment d'impunité, risque de continuer à exacerber l'insécurité résultant des conflits et des violences intercommunautaires. La continuation du conflit armé

et la régionalisation de la crise entrainera vraisemblablement des déplacements multiples et prolongés accentuant les vulnérabilités et les mécanismes de survie des populations civiles. La prévention et la réponse aux violations des droits humains et aux incidents de protection, ainsi que l'accès à une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, légale, sécuritaire, socio-économique) pour les populations victimes de violence et les groupes les plus vulnérables restent des besoins majeurs pour les populations civiles.

Suivi des besoins

Le suivi des besoins humanitaires se fera via les différents mécanismes de monitoring des incidents de protection et de suivi des mouvements de population, soit les rapports mensuels obtenus via les moniteurs de protection qui couvrent l'ensemble des régions affectées par les conflits, les mécanismes spécialisés de monitoring comme le MARA et le MRM, ainsi que les rapports mensuels produits par la Commission Mouvement Population (CMP) et la DTM de l'OIM. Concernant la disponibilité des services de protection qui permet d'attester du niveau de prise en charge des victimes de violence et des groupes les plus vulnérables, le Cluster Protection analysera la cartographie des services de protection, protection de l'enfant et violences basées sur le genre.

3.5.1 Protection : LHAM

PERS. DANS LE BESOIN

0,4 M



Aperçu et population affectée

En 2019, le Mali a vu une recrudescence des incidents liés aux engins explosifs, incluant les restes explosifs de guerre (REG), engins explosifs improvisés (EEI), les mines mais aussi la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC). Les civils subissent les conséquences de ces événements à travers des menaces à la vie, des déplacements forcés, la perturbation de la vie économique et culturelle, la restriction d'accès aux services sociaux de base et des services humanitaires. Par ailleurs, la prolifération des ALPC et la contamination des REG au sein des communautés, aggravent les conflits intercommunautaires dont le nombre de victimes civiles, blessées et tuées, ne cesse d'augmenter.

En termes d'engins explosifs, à la fin du mois d'octobre 2019, un total de 156 incidents ont été répertoriés contre 201 pour toute l'année 2018. Si en termes de valeur absolue, les statistiques présentent une tendance à la baisse pour l'année 2019, il faut souligner l'ampleur et la concentration de cette menace au centre du Mali, notamment dans la région de Mopti avec 59 % des cas d'incidents survenus depuis le 1er janvier 2019, représentant 93,3 % des victimes de l'ensemble du pays. Les acteurs du Groupe Thématique Lutte Humanitaire Antimines estiment que 417 899 personnes sont dans le besoin de services d'assistance en matière de prise en charge des victimes d'engins explosifs, d'appui psychosocial et d'éducation aux risques liés à la menace explosive.



MALI
Photo: OCHA/Katy Thiam

3.5.2 Protection : Protection de l'enfance



PERS. DANS LE BESOIN

1,0 M

ENFANTS

51%

FEMMES

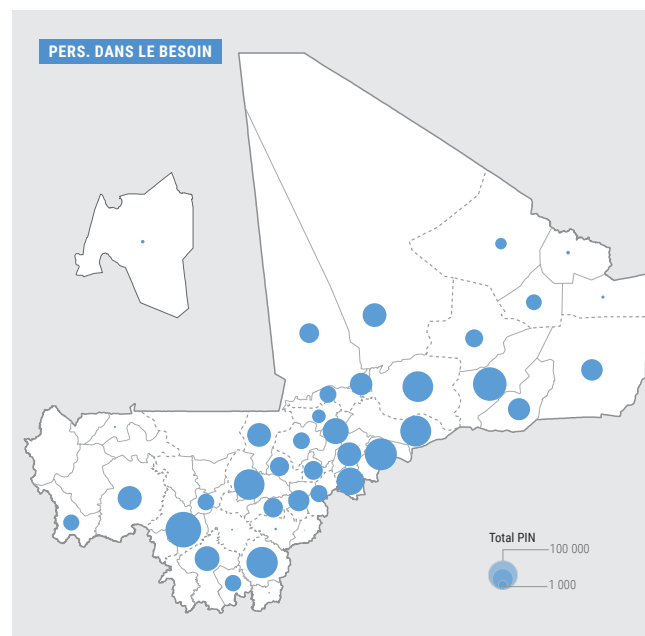
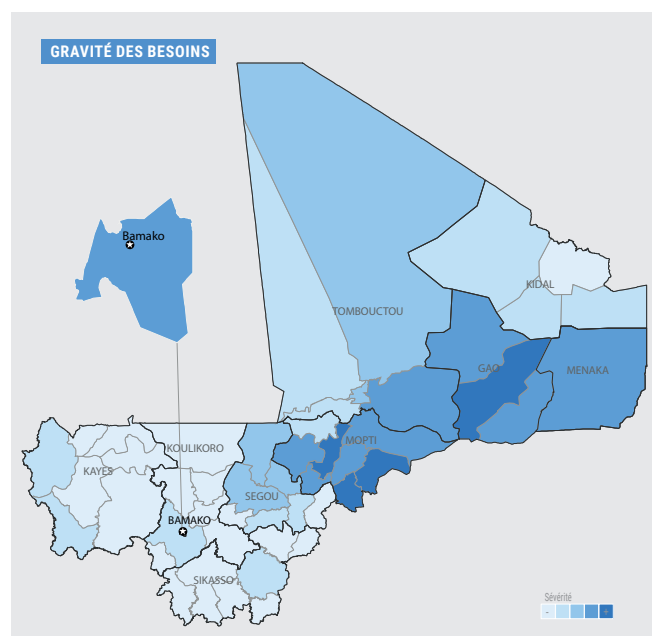
23%

HOMMES

22%

PERS. AGÉES

4%



Aperçu et population affectée

Les enfants et les adolescents, filles et garçons, comptent parmi les premières victimes de la détérioration de la situation sécuritaire, avec des atteintes graves de leurs droits et une dégradation de leur état physique, émotionnel et psychologique. Les conflits et l'insécurité, la pauvreté structurelle, le faible taux de scolarisation lié notamment à la fermeture des écoles dans les zones affectées par le conflit, les déplacements forcés entraînant les séparations familiales, le manque d'accès aux services sociaux de base ainsi que la mobilité des enfants sur les routes migratoires sont des facteurs exposant les enfants à des risques élevés de violations de leurs droits et d'atteintes à leur intégrité physique et psychosociale.

En juin 2019, 78 366 enfants (53% des PDI) sont en situation de déplacement forcé et font face à des risques accrus de violences, d'abus, d'exploitation, de négligence et de violations de leurs droits fondamentaux tels que le recrutement et l'utilisation par des groupes armés et l'enlèvement. Les filles de moins de 18 ans représentent 30% des PDI et constituent ainsi le plus grand groupe de population déplacée. Elles sont particulièrement exposées aux risques de violences sexuelles et basées sur le genre. Les enfants en situation de déplacement forcé ainsi que ceux des communautés locales affectées par le conflit et le déplacement font face à un grand besoin d'appui psychosocial. Entre janvier et octobre 2019, plus de 124 000 enfants ont reçu un appui psychosocial dans les espaces communautaires sécurisés.

Le nombre de violations graves des droits de l'enfant perpétrées par les parties au conflit a continué de s'accroître tout au long de l'année 2019 avec 571 incidents vérifiés entre janvier et septembre 2019 contre 544 pour l'année 2018. Les incidents de violations graves des droits de l'enfant les plus rapportés incluent les meurtres et mutilations (277), le recrutement des enfants par les forces et groupes armés (138), le déni d'accès humanitaire (100) et les attaques contre les écoles et les hôpitaux (27). Certaines allégations de viol et violences sexuelles et d'enlèvement d'enfants ont également été rapportées. Les régions les plus affectées par les violations graves sont Mopti (346), Kidal (82), Gao (69) et Tombouctou (46).

En 2020, le sous-cluster protection de l'enfant estime que 1 028 475 enfants auront besoin de services de protection parmi les 18 cercles prioritaires des régions de Mopti, Gao, Tombouctou, Ségou et du District de Bamako. Ces services comprennent la prise en charge holistique des enfants sortis des forces et groupes armés, de violences sexuelles ou d'autres violations graves de leurs droits, et des enfants non-accompagnés et séparés, ainsi que l'appui psychosocial individuel ou à base communautaire dans les espaces sécurisés. En outre, les activités comprennent la sensibilisation des populations sur la protection des enfants, y compris sur la documentation civile, et le renforcement des mécanismes communautaires de protection de l'enfant afin de renforcer l'environnement protecteur et les capacités d'identification des enfants vulnérables et de référencement.

3.5.3 Protection : Violence Basée sur le Genre (VBG)



PERS. DANS LE BESOIN

1,8 M

ENFANTS

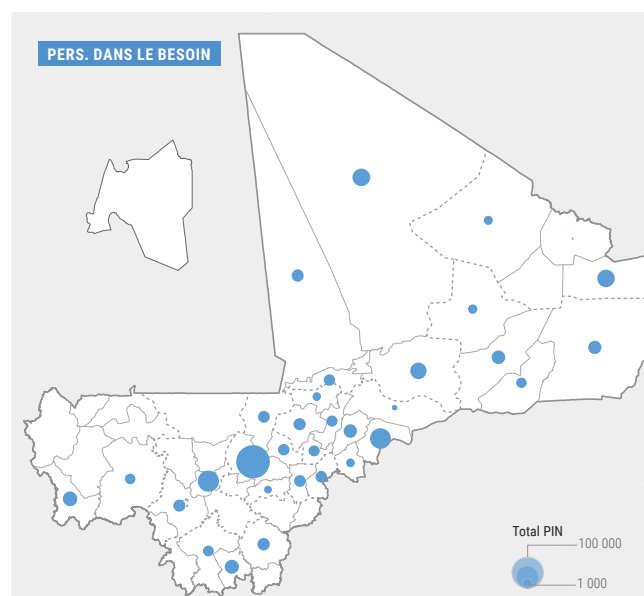
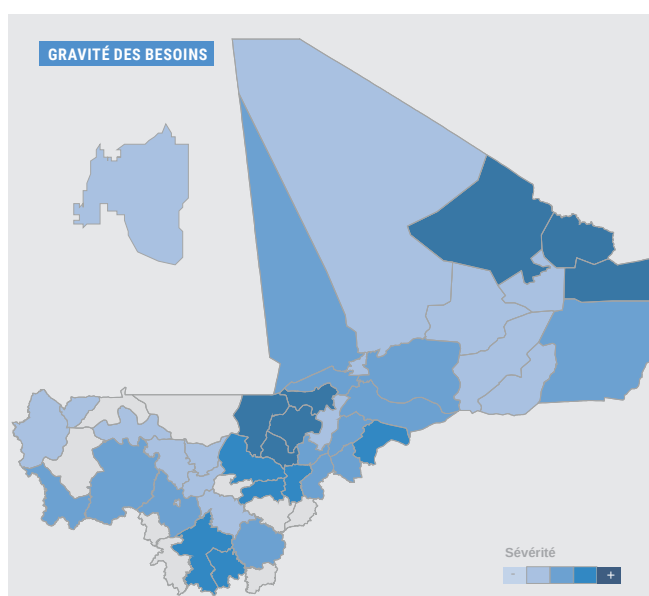
51%

ADULTES

45%

PERS. AGÉES

4%



Aperçu et population affectée

La Violence Basée sur le Genre (VBG), phénomène répandu à travers tout le Mali, et particulièrement dans les zones de situations d'urgence où le tissu social est détérioré, constitue un grand obstacle à la participation des femmes au relèvement et au développement.

De janvier à octobre 2019, 3 559 cas de VBG ont été enregistrés dont 97% sont des femmes, 51% sont des filles de moins de 18 ans. 3% sont des hommes, dont 2% sont des garçons de moins de 18 ans. Les enfants sont les plus affectés; nécessitant une protection particulière. 48% des incidents sont des cas de violences sexuelles, dont 18% de viol, 22% d'agression physique, 14% de violences psychologiques, 7% de mariages précoces, et 9% de déni de ressource.

La VBG continue d'être sous-rapportée en raison de, la stigmatisation, la peur de représailles et le climat général d'impunité qui règnent dans les régions du nord et du centre affectées par les conflits. D'autre part, les personnes survivantes dans le besoin d'appui judiciaire n'obtiennent pas de service par manque de disponibilité des services d'assistance juridique et/ou judiciaire. Les victimes font face à de multiples risques de protection ; accroissant leur dépendance à

l'aide humanitaire. Au cours de l'année 2019, cette situation a eu pour corollaire l'adoption de stratégies négatives de survie pour les femmes, les filles et les jeunes garçons devenus travailleurs/travailleurs de sexe; le mariage forcé et l'esclavage des enfants.

L'accès aux services de prise en charge des victimes de VBG demeure difficile. L'analyse de la cartographie des services VBG démontre une capacité très limitée en termes de réponse aux VBG dans les zones affectées par les conflits. Le constat est que 85% des localités de la région de Ségou ne disposent d'aucun service de prise en charge des victimes de VBG tandis que ce pourcentage s'élève à 80% dans les localités de la région de Kidal, à 72% dans les localités de la région de Gao et à 77% dans les localités de la région Tombouctou. Ce pourcentage est en baisse dans la région de Mopti et s'élève 62%.

Le sous cluster VBG a identifié 1 762 575 personnes dans le besoin de prévention et de réponse aux VBGs; vivant dans 17 cercles des régions du nord et du centre du Mali. Ces chiffres proviennent des zones à forte sévérité n'ayant aucun accès aux services, tenant compte de la proportion des femmes et filles en âge de procréer.

3.6 Santé



PERS. DANS LE BESOIN

1,5 M

TENDANCE (2015-2020)



ENFANTS

56%

FEMMES

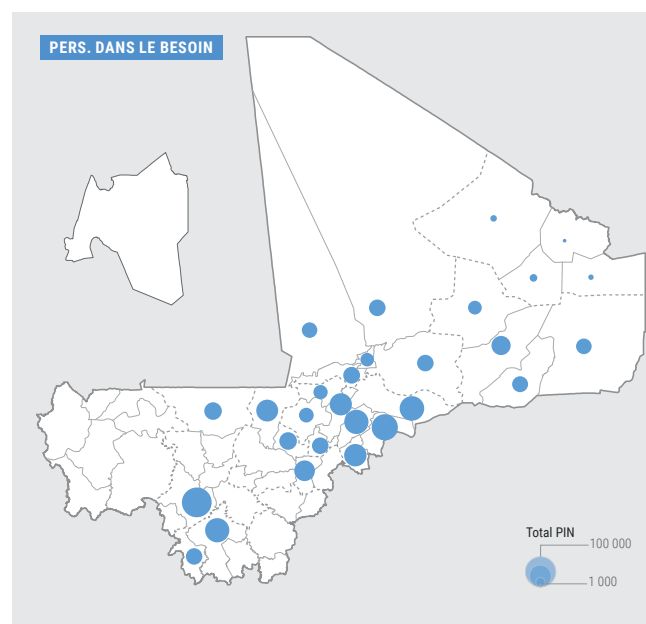
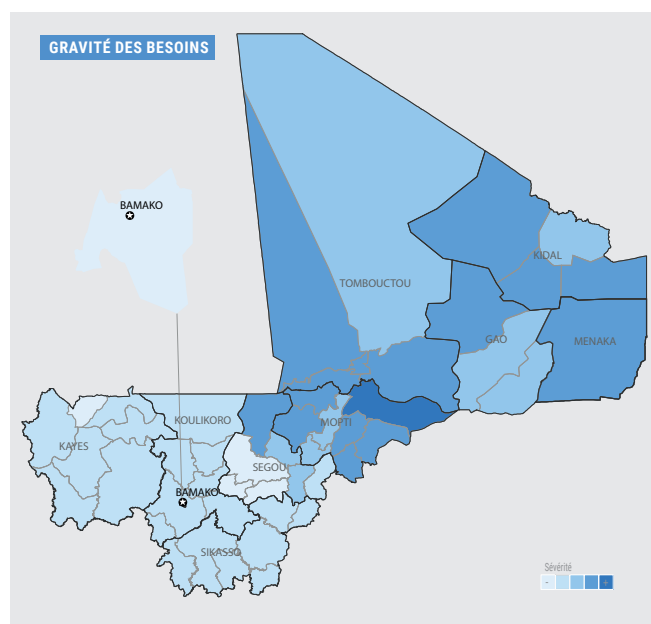
20%

HOMMES

19%

PERS. AGÉES

5%



Contexte

La situation sanitaire au Mali reste très précaire. De nombreux besoins sanitaires des populations les plus vulnérables restent non couverts en raison du manque d'accès aux services de santé de base de qualité. Du fait de la crise dans le nord et le centre du pays, 23 % des structures sanitaires ne sont pas fonctionnelles avec une présence limitée des partenaires œuvrant dans la gestion des soins de santé primaire. Du début de l'année 2019 au 31 octobre, 18 attaques du système de santé ont été rapportées par les régions du nord et du centre du Mali. Ceci entraînant un défi de couverture sanitaire plus marqué au nord et au centre du pays. Moins de 7% du budget de l'État est alloué à la santé et le Plan de Réponse humanitaire dans le secteur santé était financé en 2019 à moins de 50%.

Les populations affectées

La population totale dans les zones en crise est estimée à 6 640 628 habitants, ce qui représente plus du tiers de la population du Mali. Cette population est composée des habitants de tous les cercles des cinq régions du Nord (Kidal, Gao, Tombouctou, Taoudénit, Ménaka) de Mopti et le des cercles de San, Nino, Macina de la région de Ségou.

Le nombre de personnes affectées est estimé à 2 759 432, desquelles, 1 146 314 sont dans l'attente d'accès à des services de santé de base de qualité et les utiliser.

Cette estimation a tenu compte des trois indicateurs de conséquence humanitaires et de l'impact des crises (le conflit, les tensions intercommunautaires, mouvement des populations, l'insécurité sur les trajets des centres de santé, les attaques sur le système de santé) et ses conséquences sur le système de santé au Mali.

Analyse des besoins

La situation sanitaire au Mali dans les régions du nord et du centre (Mopti et Ségou) a été secouée par l'insécurité récurrente et croissante durant l'année 2019 impactant négativement sur les conditions de vie des populations et réduisant davantage l'accès aux services de santé. Ce contexte fait le lit à :

- Une présence fluctuante du personnel médical, ce qui entraîne une faible couverture vaccinale contre les maladies évitables. L'enquête Démographique et de Santé au Mali en 2018 a donné que 69,8% des enfants sont vaccinés contre la rougeole, en deçà de l'objectif de couverture vaccinale. Cette faible couverture vaccinale entraînant des épidémies notamment de rougeole et coqueluche (2018) ou de dengue qui se heurte un système d'alerte précoce très centralisé;
- Une faible disponibilité des services de santé de la reproduction, obstétricaux et néonataux d'urgence. Dans ce contexte, moins de 50% des femmes accouchent sous assistance d'un personnel de santé qualifié;

- Des gaps persistants et liés à un faible accès humanitaire pour répondre aux problèmes de santé des populations qui ont une faible couverture en activités à base communautaires.
- À ce qu'une bonne partie de la gestion des soins de santé primaires (ressources humaines, infrastructures sanitaires avec EHA, financement, gouvernance et soins) incombe en partie aux acteurs humanitaires, notamment aux ONG en appui à l'état. Toutefois, Les besoins soins obstétricaux et néonataux d'urgences et de qualité dans les zones du nord et du centre demeurent cruciaux et l'intégration de la prise en charge de prise en charge médicale des VBG et de la santé mentale et le soutien psychosocial dans les interventions sanitaires est encore limité.

Projection des besoins

Du fait de sa forte exposition aux conflits et autres risques de chocs liés aux aléas climatiques, le pays est exposé aux crises humanitaires et aux catastrophes naturelles. De ce point de vue, l'action humanitaire continuera en 2020. Aussi, la situation humanitaire dans le Sahel aura un impact sur le système de santé au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

Dans le secteur santé, une attention particulière sera mise sur 252 100 femmes en âge de procréation (de 15 à 49 ans) dont plus de 100 000 qui seront enceintes. Elles auront besoins de service de santé de la reproduction et de préventions et de prise en charge des cas de

VBG. Les PDI, les réfugiés, les retournés, les rapatriés auront accès à des services de santé pour sauver des vies. 252 100 enfants de moins de 5 ans sont ciblés pour services de santé préventive, curative et promotionnelle dont la prise en charge du paludisme, des Infections Respiratoires Aiguës, des maladies diarrhéiques, de la rougeole et la malnutrition.

Suivi des besoins

Le secteur santé va travailler avec le Ministère de la santé au niveau national, au niveau des régions et des districts sanitaires en appuyant la collecte, l'analyse et les disséminations des données de la Surveillance intégrée de Maladies et Riposte (SMIR) et du DHSII. Cela permettra d'une part de suivre la tendance des maladies à potentiel épidémiques et d'autre part, les indicateurs retenus par le cluster santé, lesquels sont essentiellement en lien avec le système d'information sanitaire, les consultations, les accouchements assistés, la prise en charge des VBG et la qualité de l'eau.

En outre, le cluster assurera un rapportage mensuel par la matrice 5W, la cartographie des acteurs et de gaps par district sanitaire et par région.

Les évaluations intersectorielles et l'impact de la réponse auprès des bénéficiaires seront encouragés.



MALI
Photo: OCHA/Katy Thiam

3.7 Sécurité alimentaire



PERS. DANS LE BESOIN

2,3 M

TENDANCE (2015-2020)



ENFANTS

56%

FEMMES

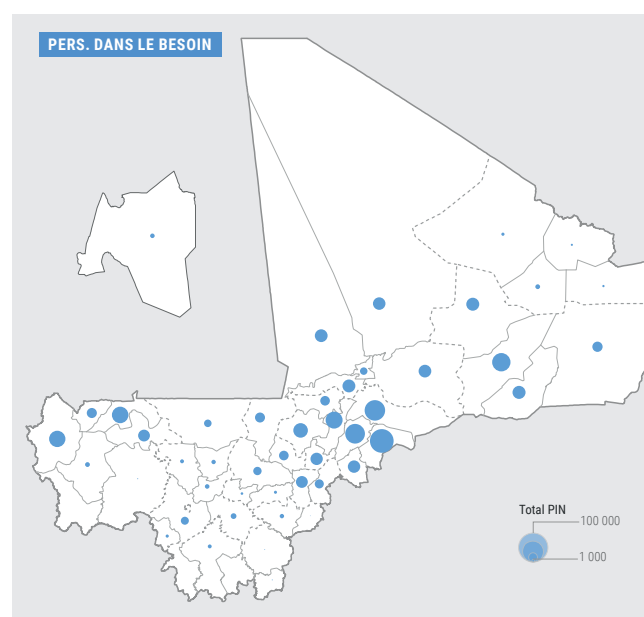
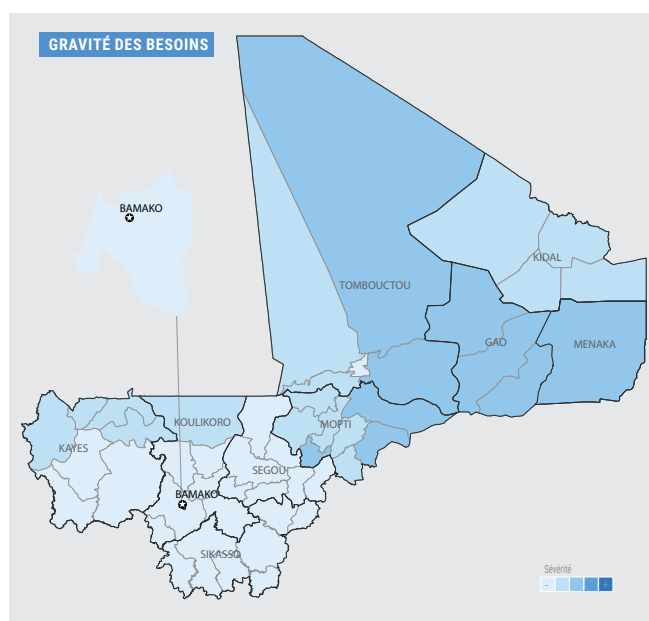
20%

HOMMES

19%

PERS. AGÉES

5%



Contexte

Cette année 2019, Mali a été marqué par une insécurité élevée notamment dans les régions du centre et du nord du pays ayant causé une hausse significative des populations déplacées internes dont les chiffres sont passés de 85 285 personnes au 28 février 2019 à 199 385 personnes 31 octobre 2019, soit une hausse 134% en huit (8) mois. En considérant, la période allant de janvier à septembre 2019, nous constatons une hausse en moyenne de plus de 10 000 PDI par mois. A cela s'ajoute, que le Mali connaît une crise humanitaire prolongée où les effets de la crise s'intensifient et se multiplient, la définition de population affectée a été ajusté pour la Sécurité alimentaire afin d'inclure les populations qui subissent les effets secondaires de la crise; et ceci, en conformité avec les recommandations édictées dans le Guide d'orientation des profils humanitaires.

La dégradation sécuritaire au Mali a causé beaucoup de déplacements de populations à l'intérieur du pays, ajoutée à cela qu'il a été constaté aussi des champs abandonnés non cultivés. Aux nouveaux déplacés s'y ajoutent des PDI de longue durée qui n'ont pas pu retourner dans leurs villages d'origine. Des imageries satellitaires prises dans la Région de Mopti montre qu'il y a plusieurs champs non cultivés pour raisons sécuritaires. Ces déplacements massifs de populations en interne ainsi que les populations déplacées de longue date ont affecté négativement les moyens d'existence

des communautés d'accueil et celles hôtes, dans la mesure où les ressources naturelles ne sont pas extensibles sur un espace géographique donné.

Une hausse rapide de personnes déplacées internes a entraîné un volume d'assistance alimentaire élevé à travers les mécanismes de réponse rapide (RRM) ainsi que celui du PAM, d'où l'épuisement des ressources financières pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence des populations déplacées ainsi que celles des communautés d'accueil.

Populations affectées

Concernant le chiffre des populations affectées, elle a été calculée sur la base des chiffres des populations comprises de la phase sous pression (2) telle que définit par la classification du Cadre Harmonisé (CH) du mois de Novembre 2019. Il s'agit de la période projetée (juin – août 2020) du CH qui est de **4 895 547 personnes**.

Concernant le calcul des populations dans le besoin (PiN), il a été estimé sur l'addition des populations en phase Crise (3) et Urgence (4) du Cadre Harmonisé et celles des populations en insécurité alimentaire classées en Phase sous pression (2) du CH qui vivent dans des zones géographiques fragiles affectées par le conflit et/ ou des déficits agricoles/pastoraux prononcés (sur la base de la classification du SAP) notamment les régions de Kidal, Gao, Mopti, Tombouctou et certains cercles de Ségou (Niono, Macina, San,

Tominian) ainsi que de Kayes (Nioro, Yélimané, Diéma et Kayes) - avec des moyens d'existence fragiles. La proportion du pourcentage de personnes en insécurité alimentaire légère au niveau cercle a été obtenu des résultats de l'Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ENSAN sous le lead du SAP et de ces partenaires présentés durant la première semaine du mois de Novembre 2019. Cette addition de ces deux types de populations en insécurité alimentaire donne une population dans le besoin (PiN) égale à **2 274 306 personnes**. Cette approche repose sur le deuxième objectif stratégique du Cluster Sécurité Alimentaire « Soutien aux moyens d'existence » au-delà de l'OS1 « life saving » et répond à l'approche Nexus Humanitaire Développement.

Analyse des besoins

En situation courante (octobre -décembre 2019), les populations qui sont en phase sous-pression (2) s'élèvent à 2 939 061 personnes et celles en phase crise (3) et pire sont de 648 330 personnes. Les causes de l'insécurité alimentaire qui ressortent des analyses du cadre harmonisé (CH) sont la persistance et l'extension de l'insécurité civile au centre et nord du pays, ayant engendré des mouvements inhabituels de populations principalement dans la zone du Liptako Gourma, la baisse de production dans les zones affectées par l'insécurité, les difficultés d'accès qui entravent la livraison de l'assistance alimentaire dans certaines zones, la mauvaise campagne agricole dans la bande du sahel en particulier la région de Kayes. Il faut ajouter à ces causes les dégâts plus ou moins importants des inondations selon les zones sur les équipements et les cultures due aux fortes pluies de juillet à août avec perte de production dans les régions de Kidal, Sikasso, Ségou, Tombouctou, Gao, Kayes et de Bamako. Cette détérioration de la situation sécuritaire couplée à une mauvaise répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace par endroit explique la hausse des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë qui se traduit par 1 117 001 personnes en phase crise (3) et pire durant la période de soudure agricole (Juin – Août 2020). Lequel chiffre est pratiquement le double du nombre de personnes en besoins d'assistance alimentaire d'urgence durant l'année de 2019. Il est important de noter que si les populations qui sont en phase courante sous-pression qu'elles n'ont pas d'appui en assistance alimentaire et moyens d'existence, cela va augmenter d'ici le prochain Cadre Harmonisé de Mars 2020, les populations en phase crise (3) et pire.

Les principaux groupes cibles sont les PDI, les populations hôtes, les agricultures, les éleveurs, les enfants de moins de cinq, les adolescents/jeunes (10 à 24 ans), les femmes et les personnes âgées. A l'intérieur de ces groupes, les sous-groupes pertinents pour le secteur de la sécurité alimentaire sont les PDI, les agriculteurs, les éleveurs et les enfants de moins de 5 ans.

Projection des besoins

La situation sécuritaire ainsi les conflits internes accompagnés des zones de déficits agricoles font la situation de la sécurité alimentaire

sera détériorée l'année prochaine. En termes de personnes, les plus affectées, nous pouvions projeter une hausse mensuelle de plus de 10 000 PDI dans les régions du Centre et du Nord du pays. Cette détérioration sécuritaire est à inscrire dans un contexte régional notamment la zone du Liptako Gourma où converge les trois pays que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Il s'agit essentiellement des besoins en assistance alimentaire durant la période de soudure (Juin – Août 2020) ainsi que ceux en moyens d'existence pour les populations en phase sous pression (2) qui auront besoins aussi des distributions pour la protection de semences de culture.

Sachant que la sécurité alimentaire reste liée au calendrier saisonnier, les besoins pourront se traduire comme suit durant la période entre Janvier et Mars, les composantes en lien avec les activités pastorales notamment les besoins en aliments bétail et l'appui en soins vétérinaires, entre Avril et Mai, cela sera essentiellement les activités préparatoires avant la campagne agricole principale céréalière et de légumineuse, il pourrait y avoir aussi des appuis en assistance alimentaire pour la protection de semences de culture aux ménages très vulnérables.

Entre le mois de Juin à Septembre, c'est la période de soudure agricole ainsi que la période culturale coïncidant avec le pic du taux de la malnutrition des enfants de moins de 2 ans ainsi que des femmes enceintes et allaitantes. Enfin la période d'Octobre à Décembre correspond à celle des vaccinations du bétail pour l'élevage ainsi que la mise en place des cultures maraîchères qui viennent après les cultures vivrières.

Toutefois, il est important de mettre en lumière que compte tenu de l'insécurité au centre et nord du pays, ce calendrier saisonnier sera impacté par les mouvements de populations internes qu'une coordination sera mise en place dès le mois de Janvier 2020 afin que cette prise en charge de ces PDI puissent être réparties entre l'assistance alimentaire et l'appui aux moyens d'existence à travers une mise en commun de liste de bénéficiaires par les acteurs intervenant au niveau de chaque composante.

Suivi des besoins

La Matrice 5 W ainsi que son alignement avec le Plan National de Réponse (PNR) 2020 vont permettre surtout pour la Matrice 5 W de faire un suivi mensuel des actions menées par les membres du Cluster SA notamment à travers ces objectifs qui sont l'assistance alimentaire, l'appui aux moyens d'existence et le renforcement des capacités des membres des services techniques et autres partenaires du secteur de la sécurité alimentaire.

Ce suivi aussi se fera à travers la Matrice de Coordination qui sera envoyée aux membres du Cluster durant ce mois de Décembre 2019 afin que dès le mois de Janvier 2020, les positionnements puissent se clarifier pour les différents acteurs ainsi que celle de la partie gouvernementale notamment à travers le PNR 2020 sous le lead du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA).

Partie 4

Annexes

MALI

Photo: OCHA/Katy Thiam



Sources des données

Nombre d'évaluations réalisées en 2019

NOMBRE D'ÉVALUATIONS

172

ÉVALUATIONS PRÉVUES

85

PARTENAIRES

60

	Coordination	Éducation	Sécurité alimentaire	Santé	Nutrition	Protection	Abris	EHA
Bamako	2	1	12		3	10	7	2
Gao	4	7	2		9	7	8	11
Kayes	1	7	11		10	8	5	1
Kidal	4	7	11		7	9	9	8
Koulikoro	1	7	13		7	9	3	9
Mopti	6	8	10	6	6	4	6	6
Ségou	3	8	3		7	9	0	4
Sikasso		7	9		5	9	5	9
Tombouctou	4	8	5		3	8	3	9

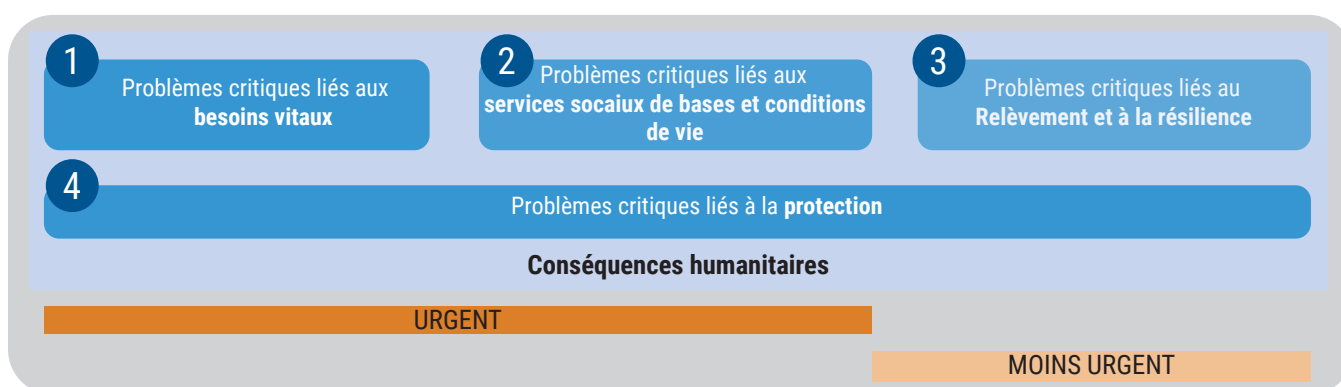
Nombre d'évaluations prévues en 2020 par secteur

SECTEUR	TYPE D'ÉVALUATION	NOMBRE	CHEF DE FILE
Abris et biens non-alimentaires	Analyse des marchés	6	Conjointe
	Analyse des Modalités de l'approche CBI et leur impact	6	Conjointe
	Evaluer le niveau d'accès par type d'abris et NFIs	6	Conjointe
	Post Distribution Monitoring Survey	6	Conjointe
	Enquête sur la réintégration socioéconomique	6	Conjointe
Eau, Hygiène et Assainissement	Identification de femme allaitante vulnérable pour dotation de kits d'hygiène	1	Help
	Identification de points d'eau pour des travaux de réhabilitation et des sites pour de nouveaux points d'eau	1	Help
	Identification des besoins WASH	1	Help
	Evaluation de la situation de l'accès à l'eau des population du cercle d'assongo	1	IRC
	Evaluer l'impact de la présence des IDPs sur les ressources en eau	1	SI
	Identification of determinants and levers to achieve behaviour change in hygiene practice	1	SI
Education	Evaluer les effets de la phase 2 du Programme d'Appui à l'Education non formelle	1	Coopération suisse
	Evaluation à mi parcours, Education projet EIE	1	UNICEF
	Evaluation à mi parcours, Education projet Note	1	UNICEF, Collectivité, Service technique ACADEMIE et CAP
Sécurité alimentaire	Enquêtes nationales de sécurité alimentaire	6	Conjointe
	HEA Households economic approach	3	Conjointe
	Dynamique des surfaces agricoles en 2019 comparé à 2018 par village (d'après analyse d'imagerie satellitaire)	1	PAM
	Evaluation mutlisectorielle rapide; porte a porte; recensement des menages touchees	2	GRADE, Tassaght, Caritas Mopti, ASG
	Post-distribution monitoring 1	1	LVIA
	Post-distribution monitoring 2	3	LVIA
	Etude et valuation de la situation pastorale au nord mali	3	AVSF
	Score de Consommation Alimentaire (SCA), Coping Strategie Index (CSI)	1	NRC
Nutrition	SMART Rapide cercle de Mopti et Niafunké	2	Save the Children
	Capitalisation de la CMAM Surge	1	Save the Children
	Analyse de goulot d'etranglement à la PECIMA	2	Save the Children
	Mission Focus groupes sur l'accès	2	OCHA
	Mission conjointe de redevabilité (bilan des activités humanitaires); de coordination et suivi de la situation humanitaire	2	OCHA
Coordination	Mission conjointe de redevabilité, de coordination et d'évaluation des besoins humanitaire	6	OCHA
	Mission conjointe inter agence d'évaluation des besoins humanitaires	4	OCHA
	Mission de suivi de la réponse et de coordination humanitaire	2	OCHA
	Mission conjointe de coordination humanitaire	2	OCHA
Santé	HeRAMS	1	OMS
	Etude sur l'impact de la crise sur l'accès et l'utilisation de service	1	OMS
Protection	Sondage sur les risque de VBG et sentiments de sécurité dans les régions cibles	1	UNFPA

Méthodologie

Pour arriver à estimer le nombre de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire (PiN), la Coordination de l'Inter-Cluster (ICC) a conduit une analyse de sévérité des besoins sur la base du Joint Intersectoral Analysis Framework (JIAF) en utilisant différents indicateurs présentés par chaque cluster et liés aux conséquences humanitaires : Besoins vitaux, Services sociaux de base et conditions de vie et la Résilience. Les aspects de la conséquence humanitaire protection déjà prises en compte dans les deux premières.

Ce cadre d'analyse a permis d'identifier par région, les cercles dont les besoins humanitaires sont aigus et le nombre de personnes y afférentes.



ANALYSE DE SÉVÉRITÉ DES BESOINS

L'ICC s'est accordé sur la nomenclature en cinq échelles de la sévérité :

1/ Aucune/Minimale; 2/ Sous pression; 3/ Sévère; 4/ Extrême et 5/ Catastrophique

Tableau 1 : Niveaux de sévérité

En fonction des différents indicateurs (voir Tableau 2, page 86) fournis par les clusters, l'outil *Needs Comparison Tool (NCT)* a été utilisé pour produire les cartes de sévérité par conséquence humanitaire de chaque cluster et ainsi quela sévérité inter-cluster (sévérité globale). Cette sévérité a été utilisée dans le calcul du PiN pour ne retenir que les cercles avec besoins humanitaires aigus, de niveau 3 à 5.

Si pour l'analyse de la sévérité pour chaque cluster, les indicateurs utilisés lui sont propres alors celle de l'inter-cluster est l'alignement de tous les indicateurs.

AUCUNE/MINIMALE NIVEAU 1	SOUS PRESSION NIVEAU 2	SÉVÈRE NIVEAU 3	EXTRÊME NIVEAU 4	CATASTROPHIQUE NIVEAU 5
Niveau/conditions de vie acceptable ;	Niveau de vie sous pression (menaces de dégradation).	Dégradation du niveau de vie.	Effondrement du niveau de vie et survie basée sur l'assistance humanitaire.	Effondrement total du niveau de vie.
Aucune adoption de stratégies d'adaptation	Les gens appliquent des mécanismes de survie pour faire face à la situation de pression.	Adoption de mécanismes d'adaptation négatifs risques de dommages irréversibles.	Stratégies d'adaptation irréversibles.	Épuisement de toutes les stratégies d'adaptation.
Malgré les conditions minimales de vie, la personne ne sont pas exposées à un risque de vie.	Les personnes sont exposées à un risqué minimal (incidents de protection localisés, cas de violation des droits de l'homme circonscrit à certaines zones).	Les personnes sont exposées au risque de vie.	Présence de dommages irréversibles et mortalité accrue ; Graves violations généralisées des droits de l'homme	Mort généralisée et / ou dommages irréversibles ; graves violations des droits de l'homme entraînant des déplacements massifs.

ESTIMATION DES PERSONNES DANS LE BESOIN

L'estimation du PiN est basée sur deux conséquences humanitaires :

Besoins vitaux, Services sociaux de base et conditions de vie.

La conséquence résilience permettant de savoir, alerter la communauté de l'éventuelle possibilité de l'augmentation de besoins aigus si rien n'est fait pour mitiger une crise.

GROUPES DE POPULATION

1. Personnes déplacées internes (PDI)
2. Retournés
3. Rapatriés
4. Communautés hôtes
5. Autres populations vulnérables

1	2	3	4	5
Pas de problème	Stress	Sévère	Extrême	Catastrophique
Population totale du pays				
Nombre de personnes affectées				
Personnes en besoin				

↑ Personnes dans le besoin de l'assistance humanitaire (A partir du niveau)

Le schéma suivant illustre la limite des populations de l'action humanitaire.

Les chiffres de personnes affectées et dans le besoin s'obtiennent par la valeur maximale (pour éviter le double comptage) par indicateurs, cercles, catégories des populations et conséquence humanitaire.

METHODOLOGIES DE CALCUL PAR CLUSTER

CLUSTER ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES (BNA)

La population dans le besoin d'assistance humanitaire pour le Cluster Abris et Biens Non Alimentaires (BNA) est déterminée sur la base des indicateurs des besoins suivants :

1. # de personnes sans accès aux biens non alimentaires ;
2. # de personnes vivant dans des abris surpeuplés ou endommagés ;
3. # de personnes vivant dans des abris de fortune et ayant perdu leurs moyens de subsistance

Pour ce qui est des biens non alimentaires, le cluster a considéré

l'indice score standard de biens non alimentaires (BNA) chez les ménages qui doit être inférieur à 3,8.

En ce qui concerne les abris, le cluster a utilisé le paramètre qui est la surface admissible par personne dans un abri qui doit être supérieure ou égale à 3,5 m²

Les évaluations pour l'année 2018 indiquent un score 4 en BNA chez 70% des Personnes déplacées internes, 30% des retournés et rapatriés et 10% des communautés hôtes accueillant les déplacés. Pour l'année 2019, elles présentent un score entre 3,8 à 4 chez 60% à 70% de PDI, 20% à 30% de Retournés et Rapatriés et entre 5 à 10% de communautés hôtes. Ceci pourrait se poursuivre dans les deux prochaines années au regard de l'évolution des tendances et provoquer des conséquences humanitaires relevant des besoins vitaux.

Dans l'abri, si la surface par personne est inférieure à la surface moyenne admissible de 3,5 m², la famille est alors dans une situation de vulnérabilité (niveau de sévérité 3 à 5).

Les évaluations présentent un ratio entre 10% à 15% (des PDI), 5% à 10% (des Retournés et rapatriés) et 3% à 5% (des communautés hôtes), des familles occupant une surface inférieure à 3,5m² par personne. Cette promiscuité implique un risque d'incident de protection et une conséquence humanitaire des conditions de vie.

La synthèse d'analyse des évaluations multisectorielles chez les personnes affectées, indique que les biens non alimentaires et les abris sont aussi des besoins prioritaires, juste en deuxième position après les vivres.

En tenant en compte la cotation des scores BNA et du standard de surface admissible par personne dans l'abri au regard de la conjoncture actuelle, l'opinion des experts suggère que les personnes affectées sont à 80% de PDI, 30% de Rapatriés et Retournés et 10% de la communauté hôte de 32 cercles accueillant les déplacés et parmi ces groupes affectés, 70% de PDI, 20% de Retournés et Rapatriés et 5% de populations hôtes sont dans le besoin.

En faisant la déduction de toutes ces analyses, la détermination des personnes affectées et dans le besoin, nous conduit vers une régression linéaire simple ci-dessus qui permet d'obtenir les chiffres recherchés :

Personnes affectées :

Personnes affectées = "80xPDI+30" ("Retournés+Rapatriés") +10xCommunautés Hotes" /"100" = 794 877

Personnes dans le besoin :

Personnes dans le besoin = "70xPDI+20" ("Retournés+Rapatriés") +5xCommunautés Hotes" /"100" = 778 111

Sources : RRM, 5Ws, Sector needs assessments, IA/Rapid Assessments, DTM, CMP

CLUSTER EDUCATION

La détermination de besoins d'assistance humanitaire en éducation a été établie sur la base de niveaux de sévérité de 1 à 5 pour (1) aucune/minimale, (2) sous pression, (3) sévère, (4) extrême et (5) catastrophique, analysée sur les deux indicateurs de besoins : % d'enfants affectés par la fermeture (filles et garçons) et % d'enseignant(e)s absents à cause des écoles non-fonctionnelles, liés aux conséquences humanitaires besoins vitaux et services sociaux de base de qualité et conditions de vie respectivement.

Le calcul s'est appuyé sur les données collectées par le cluster éducation (élèves et enseignant(e)s affecté(e)s par la fermeture des écoles), le rapport de la Commission sur les Mouvements de Populations (CMP), d'août 2019 pour les enfants déplacés, retournés et rapatriés.

La base de calcul

Enfants affectés par la fermeture (filles et garçons)

- Enfant affecté par la fermeture de 1 113 écoles pour 300 élèves par école
- 43% des IDPS
- 43% des enfants Retournés
- 43% des Rapatriés

Enseignant(e)s absent(e)s à cause des écoles non-fonctionnelles

- Enfant affecté par la fermeture des écoles/50
- 43% des PDI/50
- 43% des Retournés/50
- 43% des Rapatriés/50

Note :

- 43% représente la proportion des enfants en âge scolaire (3 à 17 ans) selon la population projetée en 2019.
- Le ratio 1/50 (enseignant/élèves) est le taux standard de la classe pour le Ministère de l'Éducation du Mali.

1. Populations affectées : 688 885 personnes

Ce sont les enfants et enseignants dans les niveaux de sévérité 2 à 5.

Total enfants : 675 377

Total enseignants : 13 507

2. Populations dans le besoin : 564 327

Ce sont les enfants et enseignants dans les niveaux de sévérité 3 à 5 :

Total enfants : 553 262

Total enseignants : 11 065

CLUSTER EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Le calcul du profil humanitaire du cluster (personnes affectées, personnes dans le besoin et ciblées pour l'assistance humanitaire) est basé sur les indicateurs de besoins liés aux conséquences humanitaires.

Le nombre de personnes dans le besoin (PiN) est lié à leur sévérité de besoin (sévère à catastrophique).

-Le PiN relatif à cette conséquence humanitaire besoins vitaux est estimé en faisant le Maximum entre deux indicateurs : le nombre d'enfants MAG et celui des enfants de moins de 5 ans affectés par les diarrhées infectieuses.

-Le PiN relatif à la conséquence services sociaux de base de qualité et conditions de vie est basé sur l'indicateur taux de non accès à l'eau potable.

• Estimation des taux de non accès à l'eau à partir des taux d'accès à l'eau par cercle (100 - taux d'accès à l'eau); Les communautés hôtes sont estimées en considérant 25%*[population totale des communes accueillant des déplacés - (PDI + Rapatriés + Retournés des communes concernées)] ;

• Estimation du nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau par cercle : en multipliant le Taux de non accès à l'eau par cercle par les catégories de personnes (PDI, Rapatriés, Retournés et communautés hôtes) et par sexe et niveau de sévérité ;

1. Calcul du Personnes dans le besoin (PiN) Global : 1 385 642 personnes

Pour éviter des doublons, le PiN global des catégories PDI, retournés et rapatriés est estimé en considérant uniquement les PiN correspondants de la conséquence services sociaux de base de qualité et conditions de vie car intégrant tous les enfants de moins de 5 ans considérés dans l'indicateur de la conséquence besoins vitaux de ces catégories;

Pour la catégorie communautés hôtes, il a été rajouté 75% des enfants de moins de 5 ans de l'indicateur de la conséquence besoins vitaux qui a une couverture nationale, à ceux des indicateurs de la conséquence services sociaux de base de qualité et conditions de vie, pour compléter les 25% de la communauté hôte et donc des enfants aussi qui avaient été considérés pour l'estimation des besoins au niveau de la conséquence services sociaux de base de qualité et conditions de vie.

PiN Global = PiN conséquence services sociaux de base de qualité et conditions de vie (PDI, Rapatriés, Retournés et communautés hôtes) + 0.75* PiN communauté hôte de la conséquence besoins vitaux.

2. Personnes affectées: 3 680 307 personnes

Personnes affectées = PIN Global + Sévérité 2 conséquence services sociaux de base de qualité et conditions de vie + 0,75* sévérité 2 des communauté hôte de la conséquence besoins vitaux.

CLUSTER NUTRITION

Les calculs sont basés sur les résultats de la SMART 2019.

Explication de la méthode de calcul

Les calculs sont basés sur la population estimée de 2020 et la prévalence de la malnutrition aigüe (sévère et modérée) chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes, issue des résultats préliminaires de l'enquête nutritionnelle SMART de 2019.

- Nombre d'enfants malnutris aigus sévères (MAS) : Nombre d'enfant de 6-59 mois * Prévalence MAS (par région) * Incidence MAS (2,6) ;
- Nombre d'enfant malnutris aigus modérés (MAM) : Nombre d'enfant de 6-59 mois * Prévalence MAM (par région) * incidence MAM (1,5) ;
- Nombre de femmes enceintes et allaitantes qui souffrent de la malnutrition aigüe (MAG FEFA) : Nombre de FEFA * prévalence MAG FEFA ;
- Nombre d'enfants pour l'alimentation de couverture (BSFP) : Population de base * Proportion des enfants de 6-23 (pour chaque région) ;
- Nombre de femmes enceintes et allaitantes (FEFA) pour l'alimentation de couverture BSFP : Population de base * Proportion de FEFA au Mali (5%) et en appliquant 50% du nombre de FEFA, sachant que toutes les femmes portant une grossesse d'au moins de 3 mois et Femmes Allaitant un enfant de moins de 6 mois ne pouvant pas être identifiées.

1. Personnes affectées: 1 770 341 personnes
 - Enfant de 6-59 mois MAS + Enfant de 6-59 mois MAM + FEFA MAG + BSFP enfant de 6-23 mois + BSFP FEFA ;
2. Personnes dans le besoin : 978 959 personnes
 - Enfants de 6-59 mois MAS + enfants de 6-59 mois MAM des régions avec MAG $\geq 10\%$ + FEFA MAM des régions avec MAG $\geq 10\%$ + enfants 6-23 mois BSFP des régions avec MAG $\geq 10\%$ + FEFA BSFP régions avec MAG $\geq 10\%$;

CLUSTER PROTECTION

Introduction

Le Cluster Protection et ses Sous-Clusters ont modifié la méthodologie utilisée pour l'analyse des besoins afin de mieux refléter la sévérité du contexte de protection au Mali. Après consultation avec ses membres et autres partenaires humanitaires, le Cluster Protection et ses

Sous-Clusters sont partis du postulat que les chiffres des années précédentes étaient sous-évalués dû à une méthodologie inadéquate.

L'objectif cette année a été d'évaluer les besoins non plus uniquement en fonction du statut de la personne (personnes déplacées, personnes déplacées retournées, personnes rapatriées, communauté hôte, population locale) mais également de la sévérité du contexte de protection qui a été évalué en fonction de plusieurs indicateurs (voir ci-dessous). La méthodologie utilisée l'année dernière qui consistait à prendre 100% des

PERSONNES...	CLUSTER	PROT. GÉN.	SC-PE	SC-VBG	LHAM
Affectées	6 167 789	N/A	N/A	N/A	N/A
Dans le besoin	2 572 277	1 327 147	1 028 475	1 762 575	417 900

Une augmentation du déplacement forcé	187 139 personnes ont été déplacées par le conflit et la violence en 2019, en comparaison à 77 046 personnes en 2018, soit une augmentation de 143%
Une faible tendance au retour dans les zones d'origine	561 606 personnes déplacées sont retournées dans leur zone d'habitation d'origine depuis 2013 en comparaison à 526 000 en 2018, soit une augmentation de 7%
Un pourcentage important d'enfants et de femmes parmi les personnes déplacées internes	Les enfants représentent 53% et les femmes représentent 54% de la totalité des personnes déplacées internes en 2019, tout comme en 2018
Un accroissement de la magnitude des tensions et violences intercommunautaires	Plusieurs massacres de grande ampleur (Koulogon, Ogossagou, Sobane Da) ont été rapportés en 2019.
Une projection d'évolution de la crise peu encourageante	La classification du Mali dans l'Inform Index Global Risk Index 2020 à un score élevé de 8 sur une échelle de 10 pour les « Human Hazard », incluant notamment des scores très élevés de 9,8 pour le « GCRI Violent Internal Conflict Probability », 9,7 pour le « GCRI Highly Violent Internal Conflict Probability » et 8 pour le « Current Highly Violent Conflict Intensity Score ». De manière globale, en tenant compte de multiples autres facteurs, le Mali est classé à l'extrémité supérieure du niveau 4 (score de 6,4 sachant que le niveau 5, qui est le plus élevé commence à une échelle de 6,5-10)
Une augmentation des personnes civiles décédées en raison des conflits et une menace explosive qui touche de plus en plus de civils	900 personnes civiles sont décédées en 2019 en raison des conflits, en comparaison à 287 en 2018, soit une augmentation de 214%. La menace des engins explosifs touche fortement les populations civiles (60.5% des victimes étaient des civiles en 2019, en comparaison à 57.3% en 2018). On note une augmentation de 171 victimes des engins explosifs depuis le début de l'année 2019.
Une augmentation des incidents de protection et des violations des droits humains	1 626 incidents de protection collectés et documentés en 2019, en comparaison à 1 025 incidents en 2018, soit une augmentation de 59% ; 429 violations graves contre les droits de l'enfants rapportés en 2019, en comparaison à 365 incidents en 2018, soit une augmentation de 18% ; 2 143 cas de VBG rapportés en 2019, en comparaison à 1 425 en 2018 soit une augmentation de 50%. Et ce malgré une plus faible couverture géographique dû à une réduction du nombre de moniteur dès le 2ème trimestre de 2019
Une complexification de l'accès humanitaire	Une détérioration de la situation et une augmentation des incidents impliquant des humanitaires restreignant considérablement l'accès humanitaire.

personnes déplacées internes, des personnes déplacées internes retournées, des personnes rapatriées, et 10% des communautés hôtes a été remplacé par une méthodologie se basant sur une analyse du contexte et des zones prioritaires en termes de protection.

Cette note méthodologique détaillée présente une analyse permettant de démontrer l'évolution du contexte de protection, ainsi que des éléments justifiant les différentes méthodologies de calcul utilisées par chaque Sous-Cluster. Les limitations rencontrées par le Cluster Protection et ses Sous-Clusters sont également exposées pour permettre une transparence sur la méthodologie de calcul proposée.

Evolution du contexte de protection

En 2019, les déplacements de population et l'intensification des conflits et des violences intercommunautaires ont exacerbé les vulnérabilités dans un environnement protecteur de plus en plus menacé. L'aggravation du contexte de protection s'est manifestée par les éléments suivants :

Indicateurs de sévérité

Les indicateurs utilisés pour déterminer la sévérité de la situation de protection sont répertoriés dans le tableau. Ils comprennent : deux indicateurs sur la protection générale; 1 indicateur sur la lutte anti-mines ; 3 indicateurs sur la protection de l'enfant; et 2 indicateurs sur la violence basée sur le genre. L'échelle de sévérité de chaque indicateur permet de déterminer les cercles prioritaires.

Ils permettent de mettre en lumière les principales préoccupations de protection et les populations les plus à risque, à savoir : l'impact du déplacement forcé (% de personnes déplacées internes sur le total de la population d'un cercle; # d'enfants en besoin de protection suite au déplacement forcé); les incidents de protection et les violations majeurs des droits humains (# d'incidents de protection; # d'incidents liés aux engins explosifs; # de violations graves des droits de l'enfant); les groupes les plus vulnérables (# d'enfants non accompagnés et séparés et enfants associés aux forces et groupes armés identifiés); et enfin l'accès aux services de prise en charge holistique (disponibilité des services VBG avec un système de référencement; % des centres de santé ayant du personnel médical formé en gestion clinique de viol).

Afin d'assurer la centralité de la protection, le Cluster Protection s'est assuré de refléter l'inter-sectorialité des problématiques de protection, notamment avec les secteurs suivants : Education (enseignant ayant abandonné les classes due à l'insécurité, enfants affectés par la fermeture des écoles, enfant dans le besoin d'une prise en charge PSS, enfants associés aux forces et groupes armés), WASH (personne n'ayant pas accès à l'eau potable, femmes et filles à risque des VBG); et Santé (centre de santé ayant du personnel médical formé en gestion clinique de viol, assistance holistique aux survivants des VBG).

Méthodologie de calcul

Personnes affectées

Le calcul des personnes affectées par l'impact du conflit et de la violence se fait sur la base des échelles de pondération des indicateurs permettant de déterminer la sévérité du problème pour les cercles des régions du Mali. Les personnes affectées sont considérées dans les niveaux de sévérité allant de 2 à 5.

Il y a 6 167 789 personnes affectées par l'impact des conflits et de la violence au Mali. Ce chiffre comprend le nombre total de personnes déplacées internes (1 714 437), de personnes déplacées internes retournées (555 976) et de personnes rapatriées (74 143) ainsi que le nombre total de personnes vivant dans les 21 cercles prioritaires¹⁴ des régions de Tombouctou, Gao, Mopti, Ségou, et Kidal (5 366 233).

Personnes dans le besoin

Le nombre de personnes dans le besoin de protection est calculé en fonction de la cartographie de sévérité et selon la méthodologie ci-dessous, qui est propre au Cluster Protection et chaque sous-cluster. Ainsi, plus une zone est considérée comme étant dans une situation de protection sévère, plus les populations civiles présentes dans cette zone sont dans un besoin de protection.

• Protection générale

ECHELLE DE SÉVÉRITÉ DU CONTEXTE	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES RETOURNÉES / PERSONNES RAPATRIÉES	POPULATION LOCALE AFFECTÉE PAR LA VIOLENCE ET LES CONFLITS	JUSTIFICATION
5	100%	80%	25%	Toute personne déplacée interne est en besoin de protection ; ses droits fondamentaux doivent être respectés et protégés tout au long du processus de déplacement forcé. Les retournés, les rapatriés et la population locales vivant dans les zones 3-5 sont affectés par un niveau de violence et d'incident de protection élevé. Certains retournés et rapatriés peuvent avoir subi un second déplacement après leur retour.
4	100%	50%	15%	
3	100%	10%	5%	
2	100%	0%	0%	
1	100%	0%	0%	

• Protection de l'enfance

ECHELLE DE SÉVÉRITÉ DU CONTEXTE	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES RETOURNÉES / PERSONNES RAPATRIÉES	POPULATION LOCALE AFFECTÉE PAR LA VIOLENCE ET LES CONFLITS	JUSTIFICATION
5	100%	80%	25%	Tout enfant déplacé interne est en besoin de protection ; ses droits fondamentaux doivent être respectés et protégés tout au long du processus de déplacement forcé. Les enfants retournés, rapatriés et les enfants de la population locale vivant dans les zones 3-5 sont affectés par un niveau de violence et d'incident de protection élevé. Certains enfants retournés et rapatriés peuvent avoir subi un second déplacement après leur retour.
4	100%	50%	15%	
3	100%	10%	5%	
2	100%	0%	0%	
1	100%	0%	0%	

• Violence basée sur le genre

ECHELLE DE SÉVÉRITÉ DU CONTEXTE	PERSONNES DÉ- PLACÉES INTERNES	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES RETOURNÉES / PERSONNES RAPATRIÉES	POPULATION LOCALE AFFECTÉE PAR LA VIO- LENCE ET LES CONFLITS	JUSTIFICATION		
5	25% de la population féminine + 3% de la population masculine	0%		Toutes les femmes en âge de procréer (soit 25% de la population féminine) sont en besoin de protec- tion. Un pourcentage représentatif d'hommes et de garçons sont également en besoin de protection car à risque de violence sexuelle. Cette méthodo- logie s'applique sur les populations vivant dans les zones 3-5, indépendamment de leur 'statut' (déplacés/non-déplacés).		
4						
3						
2						
1						

• Lutte humanitaire anti-mines

ECHELLE DE SÉVÉRITÉ DU CONTEXTE	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES RETOURNÉES / PERSONNES RAPATRIÉES	POPULATION LOCALE AFFECTÉE PAR LA VIOLENCE ET LES CONFLITS	JUSTIFICATION
5	100%	100%	100%	Toute personne vivant dans les zones 3-5 sont en besoin de protection car exposée au risque lié à la présence de mines et d'EEL, indépendamment de leur 'statut' (déplacés/non-déplacés).
4	100%	100%	100%	
3	100%	100%	100%	
2	0%	0%	0%	
1	0%	0%	0%	

Le PIN total du Cluster Protection pour la conséquence humanitaire « condition de vie » se mesure par le PIN maximum entre le PIN des trois indicateurs « conditions de vie », à savoir [% de PDIs par rapport à la population locale], [# d'enfants déplacés par cercle], [disponibilité des services VBG] pour chaque cercle et chaque catégorie de population.

Le PIN total du Cluster Protection pour la conséquence humanitaire « bien-être » se mesure par le PIN maximum entre le PIN de l'indicateur [# d'incident de protection] et le PIN de l'indicateur [# d'incident lié au EEL] pour chaque cercle et chaque catégorie de population. Si le PIN de l'indicateur [# de violations MRM] est > PIN de l'indicateur [# d'incident de protection], alors on prend le PIN de l'indicateur [# de violations MRM] + le pourcentage d'adulte par cercle X le maximum entre le PIN de l'indicateur [# d'incident de protection] et le PIN de l'indicateur [# d'incident lié au EEL].

Le PIN total du Cluster Protection se mesure par le PIN maximum entre le PIN de la conséquence humanitaire « conditions de vie » et le PIN de la conséquence humanitaire « bien-être ».

Personnes ciblées

100% des personnes dans le besoin de protection seront ciblées par le Cluster Protection pour des activités de sensibilisations et de formation, de prévention des risques, de plaidoyer, de monitoring des violations et des incidents et de suivi du mouvement des populations. Selon les directives du Global Protection Cluster, il est estimé que 25% des personnes dans le besoin devrait être ciblé pour bénéficier d'un paquet de services incluant la prise en charge holistique des cas de protection sur la base de la vulnérabilité desdites personnes.

25% des enfants dans le besoin de protection seront ciblés par le SC-PE pour la prise en charge. Ce pourcentage est calculé selon le niveau de vulnérabilité et correspond à l'indicateur sur la prise en charge psychosociale (# d'enfants bénéficiant du soutien psychosocial, y compris dans

les espaces amis des enfants), aligné sur le HAC (UNICEF). Pour le SCPE, les activités de sensibilisations concernent principalement les adultes (parents, leaders communautaires, comités de protection, etc.) ; les enfants sont donc des cibles indirectes car ils bénéficieront d'une meilleure protection de la part des personnes sensibilisées. De ce fait, ils ne sont pas comptabilisés dans le total de la cible du HRP.

50% des personnes dans le besoin seront ciblées par le SC-VBG pour bénéficier d'activités de sensibilisation et de formation, de prévention des risques VBG, ainsi que de prise en charge holistique.

Les acteurs de la lutte antimines ont mobilisé des fonds pour l'année 2019-2020 dans le cadre des actions prioritaires. A travers ces fonds, 56 000 personnes bénéficieront des services d'assistance en matière d'éducation aux risques. La cible est donc calculée en soustrayant 56 000 personnes du PIN LHAM (472 398 personnes) soit 416 398 personnes.

La cible globale pour le Cluster Protection et les Sous-Clusters correspond à la cible maximum de chaque sous-clusters par cercle afin de couvrir les cercles prioritaires et d'éviter le double comptage.

Limitation dans la méthodologie de calcul

- Le secteur de la protection souffre d'un manque de données et d'un sous-rapportage des incidents de protection, y compris les violations des droits humains, les violations graves des droits de l'enfant et les violences basées sur le genre. Ce manque de données affaiblit considérablement les capacités d'analyse des besoins en protection.
- Il est particulièrement difficile d'évaluer la vulnérabilité et le besoin de protection des déplacés retournés et des rapatriés en l'absence d'évaluation précise effectuée sur cette catégorie de personne au Mali. Le Cluster Protection n'a pas été en mesure de recevoir à ce jour le nombre de personnes déplacées internes retournées et le nombre de personnes rapatriées désagrégés par année de retour, ce qui aurait permis de faire une évaluation de la vulnérabilité en fonction de l'année de retour. Le nombre de personnes déplacées retournées et de personnes rapatriées comprend donc la période allant de 2013 à 2019.
- L'utilisation de l'indicateur sur l'impact du déplacement forcé en termes de pourcentage des PDI par rapport à la population d'un cercle permet de mesurer la pression que peut exercer un nombre important de personnes déplacées sur les services sociaux de base. En utilisant la méthodologie des pourcentages plutôt que du nombre de PDI par cercle, les régions du centre, qui sont très peuplées, se retrouvent avec un niveau de sévérité bas.

CLUSTER SANTE

Le cluster santé a retenu trois indicateurs de besoin :

Tenant compte de toute la population (PDI, Retournés, hôtes, rapatriés et autres) et :

1. Indicateur 1 : accouchements assistés : les femmes en âge de procréer dans les 24 cercles (15 à 49 ans, 22% de la population);
2. Indicateur 2 : incidence diarrhée : tous les enfants de moins de 5 ans des 24 cercles (0 à 5 ans, 22% de la population)

3. Indicateur 3 : accessibilité au-delà de 15 km pour :
 - Les moins de 5 ans + : 22% de la population;
 - Femmes enceintes et allaitantes : 9% de la population;
 - Personnes âgées : 3% de la population;
 - Urgences vitales : 5% de la population.

Résultats

1. **Personnes affectées : 3 577 838 (personne en phase 2 à 5 : sous pression, sévère, extrême et catastrophe)**
2. **Personnes dans le besoin :** Avec l'application de ces critères le cluster santé à un PIN de 1 472 088 (sévère, extrême et catastrophe)

CLUSTER SECURITE ALIMENTAIRE

Introduction

Tenant compte du fait que le Mali connaît une crise humanitaire prolongée où les effets de la crise s'intensifient et se multiplient, la définition de population affectée a été ajustée pour la Sécurité alimentaire afin d'inclure les populations qui subissent les effets secondaires de la crise; et ceci, en conformité avec les recommandations édictées dans le Guide d'orientation des profils humanitaires¹⁵.

Par souci de cohérence, la méthodologie de calcul et d'estimation des populations affectées et dans le besoin pour la sécurité alimentaire reprend en grande partie l'approche adoptée dans le cadre du précédent HNO Mali 2019.

Méthodologie de calcul

1. Populations affectées

Il s'agit des populations en insécurité alimentaire, autrement dit, toute la population classée en phases 2 à 5 (CH, Novembre 2019) : 4 892 732 personnes.

2. Populations dans le besoin (PiN)

Y seront incluses:

- Les populations en situation de crise/urgence (Phase 3 à pire du CH)
- Les populations en insécurité alimentaire classées en Phase 2 du CH qui vivent dans des zones géographiques fragiles affectées par le conflit et/ou des déficits agricoles/pastoraux prononcés (sur la base de la classification du SAP) - notamment les régions de Kidal, Gao, Mopti, Tombouctou et certains cercles de Ségou (Niono, Macina, San, Tominian) ainsi que de Kayes (Nioro, Yéli-mané, Diéma et Kayes) - avec des moyens d'existence fragiles.

Leur estimation sera obtenue en appliquant le pourcentage d'insécurité alimentaire légère (issue de l'enquête ENSAN) aux populations en Phase 2 des zones/cercles susmentionnés.

Cette approche repose sur le deuxième objectif stratégique du Cluster Sécurité Alimentaire « Soutien aux moyens d'existence » au-delà de l'objectif sauver des vies et répond à l'approche Nexus Humanitaire Développement. Cela donne un PiN égal à 2 274 306 personnes.

Tableau 2 : Liste des indicateurs

Problèmes critiques liés aux besoins vitaux

CLUSTERS	INDICATEUR
Abris et Biens Non Alimentaires	Personnes sans accès aux biens non alimentaires
Eau, Hygiène et Assainissement / Santé	Incidence de diarrhée présumée infectieuse en dehors du choléra (chez les enfants de moins de 5 ans)
Education	% d'enseignants absents à cause des écoles non-fonctionnelles
Nutrition / Eau, Hygiène et Assainissement	Sévérité de la malnutrition
	Nombre d'incidents de protection par cercle
Protection	Nombre d'incidents liés aux engins explosifs
	Nombre d'incidents de violations graves des droits de l'enfant signalés et vérifiés
Santé	Taux d'accouchements assistés dans les structures de santé
Sécurité alimentaire	Classification IPC

Problèmes critiques liés services sociaux de bases et conditions de vie

CLUSTERS	INDICATEUR
Abris et Biens Non Alimentaires	Personnes vivant dans des abris surpeuplés ou endommagés
Eau, Hygiène et Assainissement	Personnes n'ayant pas accès à l'eau potable dans les zones affectées par les mouvements de populations
Education	Enfants affectés par la fermeture (filles et garçons)
	Pourcentage de personnes déplacées internes par rapport à la population d'un cercle
	Nombre d'enfants en besoin de protection suite au déplacement forcé
Protection	Disponibilité des services VBG avec un système de référencement (santé, psychosocial, juridique/justice, sécurité)
	% des centres de santé ayant du personnel médical formé en gestion clinique de viol possédant les kits post viol
Santé	% de population vivant au-delà d'un rayon de 15 Km d'un centre de santé (Accessibilité aux soins de santé)

Problèmes critiques liés résilience et au relèvement

CLUSTERS	INDICATEUR
Abris et Biens Non Alimentaires	# de Personnes vivant dans des abris de fortune et ayant perdu leurs moyens de subsistance

Lacunes et limitations des informations

Plusieurs limites objectives sont à mettre en exergue dans le cadre de l'analyse des besoins humanitaires pour 2020.

Le déficit de désagrégation des données issues des rapports d'évaluations continue d'être une contrainte majeure pour une mesure des besoins spécifiques des catégories sexo spécifiques de la population. Cette difficulté doit être solutionnée en amont lors de la phase de préparation des outils de collecte des données, du choix des profils des enquêteurs et de la composition des équipes, afin d'éviter les différents biais potentiels ultérieurs.

La deuxième contrainte relève de la quasi impossibilité d'avoir une complétude des données, dû à l'inaccessibilité de certaines zones du fait des contraintes sécuritaires. En effet, pour l'organisation des enquêtes nationales, ou sectorielles, certaines zones ne sont pas couvertes comme en 2018. Pour ces zones, les partenaires se limitent à faire des estimations qui renferment de facto une marge d'erreur inconnue.

Une autre dimension des limites de l'analyse des besoins touche au calendrier de certaines enquêtes dont le déroulement intervient soit plus tôt soit plus tard par rapport au calendrier de déroulement de l'exercice du HNO. Cette situation crée des écarts réels entre la situation de l'enquête et celle de l'analyse des besoins.

Par ailleurs, comme en 2018, la question des limites administratives et le manque de statistiques de base des nouvelles régions de Ménaka et Taoudénit se pose avec insistance. Pour surmonter cet obstacle, qui n'est pas exempt de critiques de la part des autorités adminis-

tratives et politiques de ces nouvelles régions, la région de Ménaka a été analysée comme cercle dans la région de Gao et la région de Taoudénit prise en compte dans le cercle de Tombouctou.

L'autre défi réside dans les statistiques de base de la population totale malienne de manière désagrégée. Des efforts ont été faits afin que tous les partenaires étatiques et humanitaires se réfèrent à ces chiffres harmonisés, mais dans la pratique, cette préoccupation demeure. Même au niveau de l'estimation de bases des populations pour les différentes enquêtes nationales ne sont pas systématiquement harmonisées.

Le champ géographique des analyses du système de monitoring de l'accès « pour des stratégies d'accès plus efficaces » du premier trimestre de 2019 couvre toutes les régions à l'exception de Kidal, celui du 2ème et 3ème trimestre a couvert les régions les plus affectées de la crise du Nord (Tombouctou/Taoudénit ; Gao, Ménaka) et centre (Mopti et Ségou). Cette situation ne rend pas possible les comparaisons de l'ensemble des données depuis le début de l'année 2019.

En somme, le manque de données récentes sur la mortalité et la non disponibilité des données de productions agricoles prévisionnelles constituent des facteurs limitants aux résultats de l'exercice d'analyse des besoins humanitaires pour la nouvelle période de 2020.

Enfin la quête des données désagrégées sur les mouvements de populations est assez complexe. Les rapports publics ne prennent pas en compte de manière systématique le lieu d'origine, la nationalité, la durée du déplacement.

Acronymes

ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement)	DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
ADESAH	Association pour le Développement Endogène au Sahel)	DES	Déclaration sur la Sécurité dans les Ecoles
AGR	Activités Génératrice de Revenues	DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
AIC	Analyse Intégrée du Contexte	DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
ALIMA	Alliance for International Medical Action	DS	Disrict Sanitaire
AMADE/PEL-CODE	L'Association Malienne pour le Développement/la Protection de l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification	EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
AMCP	Alliance Médicale Contre le Paludisme	EEI	Engins Explosifs Improvisés
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant en situation d'urgence	EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
AVSF	AVSF (Agronomes & Vétérinaires Sans Frontière	EHP	Equipe Humanitaire de Pays
BNA	Biens Non Alimentaires	EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
CEMGA	Chef d'état-major général des armées	ENAS	Enfant Non Accompagné /Enfant Séparé
CERCAD	Centre d'Etudes et de Recherche-Action pour le Développement	ENSAN	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
CH	Cadre Harmonisé	FAMa	Forces Armées Maliennes
CILSS	Comité Inter État de Lutte contre la Secheresse au Sahel	FEFA	Femmes enceintes et femmes allaitantes
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad	FDS	Force de défense et de sécurité
CMP	Commission Mouvements de Populations	FEWSNET	Famine Early Warning Systems Network
COOPI	Cooperation International	GARDL	Groupe Action Recherche pour le Développement Local
CPS	Cellule de la Planification et de la Statistique	GATIA	Groupe d'Auto Défense Touareg Imghad et Alliés
CSA	Comité de suivi de l'Accord	GBVIMS	Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	GII	Indice du Développement Genre (Gender Inequality Index).
CSCOM	Centre de Santé Communautaire	HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme
CSPÉÉDA	Centre Sahélien de Prestation, d'Étude, d'Écodéveloppement et de Démocratie Appliquée)	HeRAMS	Health Systems Availability Mapping System
CSREF	Centre de Santé de Référence	HIMO	Haute Intensité de Main d'oeuvre
CT- CSLP	Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	HPC	Humanitarian Program Cycle (Cycle de programmation humanitaire)

ICC	Inter Cluster Coordination
IDH	Indice de Développement Humain
IEDA	International Emergency and Development Aid Relief
INFORM	Index For Risk Management
INSO	International NGO Safety Organisation
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRC	International Rescue Committee
LLA	Listen, Learn and Act
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MICS	Multiple Indicator Cluster Surveys
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation du Mali
MOC	Mécanisme Opérationnel de Coordination
MRM	Monitoring and Reporting Mechanism - Mécanisme de surveillance et de communication de l'information des violations graves commises contre les enfants
MSA	Mouvement pour le Salut de l'Azawad
NIAF	Needs Identification and Analysis Framework
NRC	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMA	Observatoire des Marchés Agricoles
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial

PDI	Personne Déplacée Interne
PEP Kits	Post Exposure Prophylaxis - Prophylaxie Post-Exposition
PMA	Prise en charge de la Malnutrition aiguë
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PNUD	Programme de Développement des Nations Unies
PSIRC	Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre
REG	Reste d'Explosif de Guerre
RGPH	Recensement Général de la Population et l'Habitat
RRM	Rapid Response Mechanism (Mécanisme de réponse Rapide)
RRT AoR	Rapid Response Team Area of Responsibility
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SDR	Stratégie de Développement Rural
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SONUB	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
STAIT	Senior Transformative Agenda Implementation Team
U23	Under 23 month (les enfants de moins de 23 mois)
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés
VAM	Vulnerability Analysis Mapping
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WRSI	Indice de satisfaction des besoins des plantes en eau
ZME	Zone de Moyen d'Existence

Notes finales

- 1 Direction nationale de la population (DNP) du Mali, projections pour l'année 2020. /Enquête démographique de Santé, Mai 2018
- 2 <https://www.ml.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/undp-rba-Strat%C3%A9gie%20Genre%20du%20PNUD%20Mali%202018-2020-july%202018.pdf>
- 3 https://www.unicef.org/french/publications/files/FGM_Report_Summary_French__16July2013.pdf
- 4 http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf
- 5 https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_esp%C3%A9rance_de_vie
- 6 <https://fundforpeace.org/wp-content/uploads/2019/04/9511904-fragilestatesindex.pdf>
- 7 <http://visionofhumanity.org/app/uploads/2019/06/GPI-2019-web003.pdf>
- 8 <https://rsf.org/fr/classement>
- 9 <https://www.transparency.org/country/MLI>
- 10 Commission mouvement de Population (CMP) du 17/10/2019
- 11 Displacement Tracking Matrix (DTM) du 30/09/2019
- 12 Base de données UNMAS, au 31 novembre 2019 EDS, Mali 2019
- 13 <http://fews.net/west-africa/Mali>
- 14 Sont considérés ici les cercles ayant un niveau 2 à 5 de sévérité pour l'indicateur « incident de protection », soit : Tessalit (2), Bourem (2), Niafunke (2), Macina (2), Kidal, (3), Menaka (3), Dire (3), Youwarou (3), Bandiagara (3), Niono (3), Ansongo (4), Goundam (4), Tombouctou (4), Tenenkou (4), Djenne (4), Mopti (4), Gao (5), Gourma Rharous (5), Koro (5), Douentza (5), Bankass (5).
- 15 Humanitarian Profile Support Guidance
<https://cms.emergency.unhcr.org/documents/11982/42828/IAS-C%2C+Guidelines+on+the+Humanitarian+Profile+Common+Operational+Dataset%2C+2011/1b1eee43-69ca-42a1-9aaf-c5ed16f5f883>
https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/humanitarianprofilesupportguidance_final_may2016.pdf

